

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 25 MAI 1933

1. Au jour le jour (Abbé J. TRILLOT).
 2. Matinées théâtrales du Dimanche et du Lundi Gras (Abbé E. BANCHEREAU).
 3. La mort des PP. Godefroy et Buret (Chanoine J. PINIER).
 4. Nos grands élèves et la question sociale (A. CHAVANNE),
 5. M. Drouet et les prêtres survivants de la Révolution qu'il connut autour de Combrée (*suite*) (Abbé A. LEFORT).
 6. Une tribu tombée de la lune : les Vao (*suite*) (R. P. J. GODEFROY, S. M.).
 7. Les Pupilles de l'Association.
 8. Nécrologe (Abbé M. CHUPIN).
 9. Examens et Concours.
 10. Nos deuils et nos joies.
 11. Echos et Nouvelles de l'Association.
 12. Variétés bibliographiques.
 13. Dernière heure. — Décisions de l'Assemblée du 13 juin.
-

AU JOUR LE JOUR

Au dehors, la nuit, comme à regret, se retire. Mais dans la demi-obscurité de notre chapelle, sous la clarté jaune des cierges, au matin de la Chandeleur, la liturgie nous rappelle que la vraie lumière, celle qui purifie, illumine, chauffe les âmes, ne connaît pas le froid hiver : elle a jailli pour nous de l'Orient, joyeuse et vivifiante, et continue chaque jour ses bienfaits, pour peu que nous regardions vers elle. Puisse-t-elle rester toujours présente sous les yeux de nos chers élèves et pénétrer jusqu'à leur cœur, avec la même force, la même chaleur qu'aujourd'hui !

★★

M. le préfet de discipline est au pensum : la Fortune a de ces retours. Enfermé chez lui, il aligne des chiffres, compte les quarts d'heure qui rempliront les journées du 13 et du 14 Février, épingle à chacun

d'eux un ou plusieurs noms, écrit dix fois les mêmes noms, cent fois les mêmes quarts d'heure sur des dizaines de listes de vingt ou trente noms chacune. Je suis allé le voir tout à l'heure : il n'a pas l'air de s'amuser !... Et pourquoi ce travail obscur ? Pour que trois cents élèves puissent à tour de rôle, sans heurts et sans accrocs, bavarder ou bégayer devant trente-cinq maîtres, leurs juges. Trente-cinq maîtres ! Vous plaignez déjà ces pauvres enfants, obligés de comparaître devant un jury aussi imposant. Rassurez-vous ! Si nos classes ne sont point, même aux jours des examens, « jonchés de fleurs et de feuilles », comme le voulait le bon Montaigne, on n'y trouve pas non plus « mains armées de fouets », ni « tronçons d'osier sanglant ». La justice souriante préside à ce « parlement ». Les juges, vous les connaissez presque tous. C'est nous..., et puis les anciens, MM. Dalibon, Lorin, Vincent, Gueuri, que seuls les paresseux redoutent. — Mais ils en trouvent, disent-ils, si peu chez nous ? — Il est vrai que d'autres arbitres de qualité étaient venus renforcer nos bureaux. L'Université — mais oui ! tout simplement ! — descendit jusqu'à nous, avec M. le chanoine Lainé, doyen de la Faculté des Sciences d'Angers, MM. Blanchard et Paul Pinier, professeurs à la même Faculté, M. de Mestadier, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, M. Guicheteau, professeur d'anglais à l'Ecole de Commerce. Mais plus on est savant, plus on est indulgent, et nos élèves ne se plaignirent nullement de ce renfort extraordinaire. Pour nous, nous remercions vivement nos éminents collègues de l'enseignement supérieur, qui nous ont procuré, avec leur sympathie et leurs encouragements un si aimable et si précieux concours.

★ ★

Un de nos examinateurs bénévoles, l'excellent M. Dalibon, s'éloigne de nous. Depuis quelques années

déjà, il manifestait l'intention de se retirer; il l'avait dit à ses amis, il l'avait dit à Mgr l'Evêque, et puis... il attendait la permission épiscopale. Elle arriva, cette permission, un dimanche, à l'entrée du Carême : la renommée nous l'apporta, et M. le curé de Grugé, dans la semaine, tomba chez nous, douillette au vent, les cheveux coupés. Il nous apparut un peu triste! Quoi d'étonnant! Il quittait son cher Craonnais, Grugé, Pouancé, Combrée, ses trois amours; il avait beau se dire qu'il trouverait à Doué-la-Fontaine, où il prenait sa retraite, des amis de toujours, des Combréens, des gens de chez lui, il laissait tout de même ses habitudes, son petit pays, ses paroissiens, ses amis d'ici !... Nous le verrons peut-être moins souvent chez nous. mais quand nous le posséderons, nous le garderons plus longtemps : il ne pourra plus invoquer l'excuse qu'il mettait en avant lorsque nous essayions de le retenir : « Et ma paroisse ? S'il arrivait quelque chose ! » Ainsi nous jouirons sans scrupule de sa chaude et solide amitié.

★★

Sur le tronc ridé de notre vieille Académie, au pied des rameaux musclés, se sont élancés des surgeons verts : l'arbre, presque centenaire, rajeunit chaque année aux approches du printemps. Parmi les pousses verdoyantes l'émondeur choisit les trois plus vigoureuses, auxquelles il promet l'immortalité, sans leur demander autre chose que de grandir. L'honneur d'être Académicien comportait jadis des obligations. S'il n'est plus guère aujourd'hui qu'un honneur, nous n'en maintenons pas moins la tradition, non pas seulement pour rassurer les anciens, mais pour garder le souvenir d'une institution qui porta des fruits merveilleux aux époques où l'on avait le temps de sourire, où la mécanique et les sports n'occupaient pas tous

les loisirs. Les joutes académiques n'intéresseraient plus guère les jeunes gens pratiques d'aujourd'hui. S'intéressent-ils moins aux études, au beau, au vrai? Ont-ils moins d'idéal que leurs aînés? Qui l'oserait dire? Qu'ils soient plus réalistes, est-ce un mal? S'ils sacrifient moins au rêve, c'est que d'abord il faut vivre et que l'on n'a pas trop de toutes ses énergies pour créer sa place au soleil et faire œuvre utile maintenant. Mais ils ne sont point égoïstes; ils ne demandent pas mieux que de se dévouer, que de se donner, comprenant aussi bien qu'autrefois que le pays a besoin d'eux : ils sont prêts à tenir leur rôle. Faisons-leur confiance! Il fait bon vivre au milieu d'eux. — Du reste ils savent rire encore, ils ont de l'esprit, aiment s'en servir. On le vit bien lors de la réception de nos trois jeunes immortels. Filleuls et parrains faisaient assaut d'éloquence, de finesse, se renvoyaient la balle avec adresse — en prose, cela va sans dire, l'outil des « fortes mains », — et la séance qu'ils donnèrent à leurs maîtres ne fit pas regretter celle des années passées. Faut-il ajouter qu'ils savent, comme les anciens, trinquer, vider leurs verres, grands et petits, goûter la liqueur blonde ou noire? Ceci est de tous les temps, et ils s'en acquittèrent au mieux. Mais qui donc? Ils? Ah! c'est vrai, j'allais oublier! Eh bien! voici leurs noms, que nous avons inscrits au Livre d'or et que la postérité gardera : Maurice Roux, président ; Louis Bessière et Jean Renaud, assistants ; Joseph Levesque, secrétaire ; Jean-Marie Gohier, Eugène Mellier, et les trois derniers reçus, Roger Michel, Michel Gerbaud, Louis Grasely.

★★

Le long trimestre est agréablement coupé par les fêtes et le congé du Carnaval. Comme notre recrutement ne nous permet pas d'envoyer tous nos élèves en vacances pendant ces trois jours, — que ferions

nous des cinquante malheureux, qui ne peuvent, faute de transports économiques et rapides, profiter de cette échappée? —, nous gardons tout notre monde le dimanche et le lundi gras. Ces journées-là du reste n'ont rien d'austère : nous travaillons au ralenti le matin, et l'après-midi nous allons à la comédie. L'annonce du spectacle de cette année — faut-il le dire? — ne rassurait ni les « Anciens » ni les « Modernes » : *La Fille de Roland*, c'était pour les uns et les autres, qui l'avaient lue dans une mauvaise édition, imprimée sur papier gris, le souvenir d'un drame aux longs couplets déclamatoires, où des personnages raides et comme ankylosés bombaient le torse, faisaient saillir leurs muscles, soulevaient avec des « han! », la sueur au front, des vers prosaïques, rudes, granitiques. Nos préjugés heureusement furent vite dissipés, et, pour qui ne se gourma point en un snobisme mesquin, la pièce franchit la rampe avec aisance : les tirades, d'où jaillissaient l'amour de « douce France », les sentiments de l'honneur et de la réparation, étaient coupées d'applaudissements, les héros nous apparaissaient plus humains que nous n'avions cru d'abord, et les vers, quand ils s'envolaient de la bouche des acteurs, s'ils étaient un peu dur, ne nous assommaient pas : quand le cœur est pris, songe-t-on qu'on a mal à la tête? Du reste de ce spectacle sain, émouvant, vous trouverez plus loin l'aimable compte rendu : une plume toute neuve s'en est chargée ; laissons donc ma vieille plume rouillée.

★★

Le 20 mars fut une double fête, celle des tout petits, qui faisaient leur première communion privée, et celle de tous, qui célébraient la Saint Joseph, reculée d'un jour cette année par la liturgie elle-même. Les tout petits ! Ils étaient dix, qui pour la première fois s'ap-

prochaient de la Sainte Table : René Barat, Fernand Cadeau, Jacques et Jean Chatelain, Jacques Dutour, Alphonse Géraudy, Pierre Marie, Joseph Plassais, Joseph Vaslin, Louis Villars. Les grands les suivirent, se rappelant avec émotion ce beau jour, où leur cœur vibrait, s'offrait, se donnait à Dieu. De la tribune, des chants d'enfants suggéraient à leurs camarades les actes de foi, d'adoration, d'amour. L'orgue aussi priait sous les doigts d'un jeune virtuose, et le joli carillon de sa composition, qui accompagna la sortie, chantait la joie universelle.

Après une matinée de travail, sauf pour les premiers communiant, qui s'en allèrent dans la campagne cueillir des fleurettes et continuer leur action de grâce, l'Harmonie nous rassembla pour fêter M. le Supérieur. Sur le coup de midi, elle attaqua un morceau longuement préparé, l'« Ouverture de *Mireille* », dont la saveur champêtre, mélancolique et douce, sous le gai soleil, dilata les cœurs et mit en forme les estomacs. Nous étions « fins prêts » pour accueillir le menu abondant et soigné, prévu par M. l'Econome... Autour de la table fleurie M. le Supérieur avait réuni nos voisins ou des intimes, MM. les curés de Combrée, du Tremblay, de Bel-Air, de Noëllet, de Vergonnes, M. Philéas Guibourd, MM. Rontard père et fils, M. le docteur Ledrain, M. Boulay, M. M. Ecole. Une heure bruyante et joyeuse !... Puis tout à coup les voix s'apaisèrent ; entre les têtes des moyens surgissent, souriants et roses, deux bambins, l'un plus grand — un des danseurs hollandais, que nous applaudissions il y a trois semaines —, tenant des feuillets ornés d'une cocarde rouge, l'autre tout petit, portant à pleins bras une magnifique gerbe multicolore. Il avait, ce petit-là, un premier communiant de ce matin, cueilli dans sa promenade, une poignée de primevères, qu'il voulait offrir à M. le Supérieur. Pour le récompenser de sa délicate intention, on l'avait créé notre messenger... La

cloche tinte pour faire taire quelques bavards, le lecteur est en scène; il commence d'une voix fluette, sans se presser, souligne avec grâce les malices et les finesses, ménage ses effets, s'arrête quand on l'applaudit, vous laisse rire aux bons endroits, reprend, sans s'émouvoir, sa traînante et gentille histoire. Car c'est d'une histoire qu'il s'agit. Il nous transporte en un « petit royaume, non loin de la mer Atlantique », en un petit royaume que vous connaissez tous : « Il y avait une fois... » C'est du passé, mais du passé qui dure encore.

« Ce petit royaume comprenait principalement un grand palais tout blanc, carré, établi au flanc d'une douce et belle pente, que le soleil de midi se plaisait à inonder de sa chaude lumière et contre lequel les vents du Nord et de l'Est se lançaient parfois à l'assaut. Impassible et fier, il résistait à tout; car il était solidement accroché à la bonne terre fertile, et parce qu'aussi il était gardé par la statue de sa dame, que des mains avisées et pieuses avaient hissée au-dessus de la porte d'entrée, et dont on voyait l'image d'or briller, à des milles au loin, parmi les frondaisons des chênaies et des châtaigneraies; et que, souvent, les paysans du royaume voisin tirant la charrue dans les prés boueux et bas, voyaient scintiller tout à coup, image bénie, au-dessus de la tête de leurs bœufs ou entre deux vieilles souches d'ormeaux, au coin d'une haie. »

Vous voyez que ce royaume n'est point comme les autres royaumes :

« Et d'abord, nous dit le conteur, il n'y avait pas de femmes, — ou pour ainsi dire pas — car les quelques personnes de cette description que l'on y apercevait, soit à un coin de fenêtre, soit dans une galerie ou glissant rapidement au fond d'un passage, avaient un habit si démodé et un bonnet si gentiment hors de saison, qu'on savait bien qu'elles n'appartenaient déjà plus à ce monde, mais devaient être aussi vieilles que les grand'mères — au moins — de nos grand'mères à nous! Et alors? Alors, c'était des hommes et des enfants. Mais quels hommes! Il ne sied pas de dire: quels enfants! »

Ces hommes, les ministres de ce palais, vous les connaissez aussi. Notre petit bonhomme trace la silhouette des principaux, depuis l'intendant « à la haute

stature, qui gère avec habileté ses finances et ses trésors » jusqu'aux « savants, distingués en toutes sortes d'arts et de sciences, qui passent souvent en ce lieu les plus douces années de leur vie, pour disparaître un jour, on ne sait où, tout comme les vieilles lunes, dont il faut supposer qu'elles s'en vont dans un coin ignoré et heureux ! » — Quand il a fini sa galerie de portraits et flâné le long du chemin, après maints et maints détours, le conteur arrive au fait :

« Au printemps, tout comme haies reverdissent, oiseaux chantent, prairies se parent d'un tendre coloris, que la nature en un mot secoue sa torpeur hivernale pour se faire belle, le petit royaume se faisait beau lui aussi. Pourquoi, demandez-vous ? C'était la fête de son roi. Et songez si tout le monde tenait à bien faire sa besogne, depuis les cuisiniers jusqu'aux violons de l'orchestre.

Mais il y avait un usage étrange... C'est qu'au lieu d'aller chercher un homme déjà habile dans l'art de cueillir les mots et de composer d'harmonieuses périodes, quelqu'un qui eût pu dire au roi ce que tout le monde pensait bien sûr, mais n'aurait pas su si joliment détailler, on allait s'adresser au plus petit des pages, et il fallait alors que le pauvre diable fit son compliment : « Il fallait un financier, ce fut un danseur qui l'emporta », dit le proverbe.

Le jour donc que notre danseur se trouva tête-à-tête avec son papier blanc et sa plume, il n'eut pas peur cependant et commença de suite, incontinent : « Majesté... » Comme le mot était écrit « té...e... », il jeta son papier et recommença : « Majesté... » Et il s'arrêta pour songer. Le texte de son contexte ne venant pas, il se leva, se prit à arpenter sa chambre, répéta tout haut : « Majesté, Majesté... » le tout accompagné de fort beaux gestes... Rien ! S'il n'avait été un futur grand homme, je crois que notre petit se serait mis à pleurer : avoir tant de choses à dire et ne pas savoir comment commencer ! Il revint cependant à son papier et trempa sa plume dans l'encre : « Si celui qui règne en ce royaume, écrivit-il, car il voulait faire grand, le pauvre, et il lui semblait qu'un beau début serait agréable à son souverain... si celui qui règne en ce royaume, et de qui relève ce peuple ici assemblé, à qui appartient la gloire, la majesté, l'indépendance, voit l'embaras où se trouve le pauvre enfant que je suis, et s'il lui plaît être content d'une respectueuse, filiale, loyale affection, qu'il reçoive les vœux qu'en ce jour au nom de tous je lui apporte. » C'était une longue phrase embarrassée, n'est-ce pas ? L'histoire

ne dit pas si le roi fut content. Vous, Monsieur le Supérieur, le saurez peut-être mieux que moi ! » —

Vous pensez bien que le roi fut content ; il le montra dans sa réponse, par les compliments spirituels qu'il fit au complimenteur, par les remerciements affectueux qu'il adressa à ses ministres, à ses sujets, par la double faveur qu'il distribua : une promenade pour l'après-midi, et pour les vacances de Pâques un supplément d'une journée, qui remplaçait avec avantage le demi-congé de la Mi-Carême. Quand on eut bien applaudi, l'orchestre bruyamment ferma le ban, et l'on attendit, pour reprendre le travail, que le soleil disparût derrière les maisons du bourg.

★★

Depuis la Saint Joseph, le soleil verse sa poudre d'or sur la vallée qui verdoie, tout s'élance autour de nous, le magnolia sous ma fenêtre, dresse sa flamme verte ; sous les yeux de M. Gasnier, l'épine noire arrondit son panache blanc. Il n'en faut pas davantage pour le mettre en bonne humeur — non le panache, mais M. Gasnier. — Tout est bien, la vie est rose, et voilà que vers la fin du trimestre, par un dimanche tout bleu, il part avec ses chanteurs. Ils ont pris des autocars, et, sans pitié pour les pauvres piétons, soulèvent des nuages de poussière depuis Combrée jusqu'à Noëllet, où ils s'arrêtent. Ils y donnent un concert spirituel. A Noëllet ? Mais oui, pourquoi pas ? Et il y avait du monde, beaucoup de monde. La maîtrise fit des merveilles, et ceux qui l'an dernier étaient à la Pouëze n'ont, paraît-il, rien entendu. Ce fut merveilleux, vous



*Pour vivre, grandir et porter ses fruits, l'œuvre nouvelle des **Pupilles de Combrée** sollicite votre appui et votre secours.*

dis-je... puisque M. Gasnier fut content... Tout cela se termina, bien entendu, par un banquet! Et quel banquet! C'était prévu... comme le concert!

★★

Nous tirons nos derniers jours et personne ne s'en plaint: il y a de la fatigue un peu partout, et c'est avec joie que nous voyons, au bout de ces trois longs mois d'efforts monotones, pointer la Sainte Semaine. Elle débute dans la lumière, et sous la blancheur du cloître, pendant que se déroule la procession des Rameaux, pendant que nos voix graves ou rudes alternent avec les couplets si doux et si purs des petits, on sent déjà comme un avant-goût des vacances : le ciel bleu, la brise tiède, le parfum des palmes, la mélodie des hosanna offrent bien des distractions. Elles continuèrent, hélas! pendant le chant de la Passion, quand l'un des trois diacres, un animateur pourtant, se mit à « baisser », « baisser » et troubla tellement la canaille qu'elle « sombra » dans les profondeurs. Mais cette « baisse de régime » ne fit aucun tort au recueillement des jours suivants, qui furent sanctifiés, comme ils devaient l'être, par la communion générale du Jeudi-Saint, par un sermon fort édifiant et par des chants pieusement et savamment exécutés. Ces offices émouvants semblent bien désormais une « acquisition pour toujours ». Les vacances n'y perdent rien; le travail des deux derniers jours en souffre à peine: c'est tout profit pour la piété de nos élèves... et pour celle des maîtres qui restent là. Mais bon nombre d'entre eux ne profitent que partiellement de ces exercices spirituels; les curés des environs ont besoin d'auxiliaires ces jours-là, et personne ne se fait tirer l'oreille pour confesser ou pour prêcher. Si nous ne sommes pas du « ministère », nous ne demandons pas mieux, s'il est besoin, que d'en remplir les fonctions. Certains,

grâce à leur parole abondante, chaude, fleurie, soulèvent les foules dans leur sermon du Jeudi-Saint; les autres, conseillers discrets, au dévouement plus obscur, passent au confessionnal leurs journées et distribuent des absolutions par centaines; un grand nombre aux talents multiples assument cette double charge. Bien peu peuvent inaugurer, le samedi matin, avec les élèves, leurs vacances pascales.

★★

Ces vacances, qui semblaient interminables avant le départ, furent extrêmement courtes pour huit d'entre nous. Embarqués le dimanche de Pâques, dès le lendemain nous franchissions la frontière italienne. Puis nous nous sommes laissés porter pendant quinze jours, de ville à ville, d'église en musée, de musée en palais, de la montagne brune, couverte de neige, à la plaine verte, semée de pâles oliviers et d'amandiers en fleurs, à la mer bleue, d'un bleu foncé d'ardoise, où miroitent les crêtes argentées d'innombrables petits flots. Tout était préparé, réglé, jour par jour, heure par heure : nous n'avions à nous tracasser ni des trains, ni des autos, ni des hôtels, ni du programme du lendemain, ni même de l'emploi de la journée. Inconvénient pour les flâneurs, pour les poètes qui aiment à prolonger leurs rêveries ! Mais pour les gens dont les loisirs sont mesurés, comme c'est commode ! Nous avons eu ainsi le temps de voir beaucoup, d'emmagasiner pour les rêves à venir.

Est-ce que les douaniers ont fait peur à notre chef de détachement ? Est-ce le changement d'air, l'altitude, l'appréhension du macaroni, le regret du pays ? Toujours est-il qu'après les montagnes franchies, dans la descente vers la plaine, nous veillons un malade dans un coin de notre compartiment. Lui, hier si vif, si gai, le voilà triste, prostré ! Turin, dont nous faisons le

tour en tramway, après une prière au tombeau du bienheureux Dom Bosco, Gênes, ses murs sales et ses fenêtres, pavoisées de draps, de torchons, de guenilles, la chaîne des Apennins, verdoyante et fleurie, coupée de gorges et de cascades, les échappées éblouissantes sur les flots bleus qui tressaillent, au sortir des nombreux tunnels, tout cela le laisse indifférent. Avant deux jours, notre malade ne connaîtra pas la saveur des « spaghettis » saupoudrés de fromage, ni le « Chianti » huileux, dont nous venons de faire un essai malheureux. C'est vraiment un pèlerinage de pénitence qu'il entreprend là... Mais le jubilé, les splendeurs de Rome, les bons soins d'un « conchambriste » charitable ne tardent pas à dérider l'estomac qui boude, et pour le reste du voyage ce début ne sera qu'un souvenir dont on s'amusera.

A Rome, deux jeunes Combréens, le R.P. Cussac et l'abbé Piard, nous attendaient et c'est en leur joyeuse compagnie que nous avons visité les basiliques, les principales églises et les musées. Nous aurions été saturés par les marbres, les dorures, les sculptures, les bronzes, les caissons, les médaillons, si nos cinq journées n'avaient été coupées par quelques promenades au grand air, la flânerie au Forum et au Palatin, au milieu des arcs de triomphe, des colonnes mutilées, des temples ruinés, témoins muets d'un passé mort, que nos imaginations se plaisaient à ressusciter, — la montée au Janicule, où nous avons, dans la tiédeur du crépuscule, admiré Rome à nos pieds, — l'escapade aux monts albains et jusqu'au lac Nemi, où nous avons contemplé les galères noircies, coulées, jadis, par le caprice d'un fou... Mais coupons court! Car c'est un pèlerinage que nous faisons, et je n'ai pas l'air d'y songer. Trois souvenirs, pourtant, religieux ceux-là ont marqué, entre beaucoup d'autres, notre séjour à la Ville éternelle, la messe aux Catacombes, le chemin de Croix au Colisée, l'audience pontificale.

Aux catacombes de Sainte Domitille, qui nous rappellent l'âge héroïque de l'Eglise, tous les pèlerins français de l'« Alliance » et de l'« Amicale » s'étaient réunis, pour prier près des tombeaux des martyrs. Pendant la sainte messe, célébrée face au peuple, suivant la coutume d'autrefois, nous chantions à pleine voix les paroles de la foi que chantaient les confesseurs du Christ, nous fraternisions avec eux, ou bien nous murmurions au dedans de nous, à l'entrée du vaste cimetière silencieux, les mots d'apaisement, d'espérance, de consolation, que la liturgie nous prêtait. Des diacres passaient dans les rangs et distribuaient la communion aux fidèles agenouillés sur la terre nue. C'était émouvant, c'était splendide. Emouvant aussi fut le défilé dans les étroites galeries entre les « loculi » béants, où gisent quelques ossements ou de petits amas de poussière, tout ce qui reste, après seize siècles, des corps des premiers chrétiens. De temps en temps, une chambre, où des peintures, ici presque effacées, là, bien conservées encore, rappellent, sous de naïfs symboles, les mystères de la religion. Cette simplicité du premier âge repose de la dorure et des magnificences de la Renaissance romaine, et, quand nous quittons les catacombes pour aller à Saint Paul — hors les murs, achever notre jubilé, dans le brouhaha de la foule agitée, nous retrouvons la même foi sans doute, mais il y manque le recueillement, propice à la bonne prière.

Le recueillement renaît au Colisée, lorsque M. le chanoine Beaussart évoque devant nous, au pied de la croix plantée au milieu du cirque, muraille énorme à triple étage, les souffrances et les sacrifices des martyrs qui périrent sous la dent des bêtes, aux applaudissements de la foule hurlante. Comme on se sent petits en face de tels héros ! Et pourtant nous sommes de leur race ; c'est de leur sang que nous sommes nés. Ici encore, naturellement, l'âme s'élève et se fait en-

thousiaste au rappel de leurs exploits. Et l'orateur nous exhorte à ennoblir notre tâche ingrate et souvent mal comprise, à ne jamais désespérer, quoi qu'il arrive. Jésus-Christ n'a-t-il pas vaincu le monde? Que pouvons-nous craindre avec Lui?

Dans la salle ducale, au palais du Vatican, nous sommes là, pressés par centaines, attendant l'arrivée du Pape. Nous l'attendons pendant deux heures sans trop d'impatience toutefois, nous du moins qui sommes assis; car ceux qui sont debout, à la fin de cette journée fatigante, doivent trouver les heures un peu longues. Enfin il apparaît tout blanc, acclamé par la foule, escorté de suisses bigarrés, qui veillent au bon ordre, rajustent des mantilles, font ouvrir les rangs. Il passe devant chacun de nous, souple, grave, souriant parfois, et nous donne sa main à baiser. L'émotion nous étreint; aucun chuchotement, aucun bruit que le bruit des pas de la petite escorte, devant les pèlerins agenouillés!... La cérémonie terminée, nous nous engouffrons dans la salle de la bénédiction, où le Saint-Père doit nous adresser la parole. Malheureusement les hauts-parleurs sont en panne, et la voix du Pape n'arrive pas jusqu'à notre rang. Nous lirons son discours dans l'*Osservatore romano*..

Le lendemain nous faisons une dernière visite, une dernière prière au tombeau des apôtres. Puis nous partions sous la pluie, qui nous accompagna jusqu'à Pompéï. Le pèlerinage était fini. Restait à terminer le voyage! Après Pompéï, ses ruines grises et rougeâtres, bordant d'étroites rues aux larges dalles brunes, après Naples et sa baie rayonnante sous la pâle lumière, azurée le matin, d'un bleu sombre dans la soirée, quand le soleil eut disparu derrière les nuages, avec des taches vertes ou glauques, au pied des roches, nous sommes remontés vers le nord. Nous avons parcouru Assise, la ville aux blanches maisons, échelonnées sur une pente molle, dominées par le monastère aux fines

colonnnettes; nous nous sommes attardés à la Portioncule et au tombeau du « Poverello », au-dessus duquel ont poussé deux églises, l'une basse, pieuse et pleine de mystère sous ses arceaux arrondis, l'autre lumineuse et triomphante avec ses ogives légères et le rayonnement de ses vitraux. Puis c'est Florence, austère et riche et même élégante par endroits, avec ses palais durs et noirs au dehors, mais resplendissants de tableaux à l'intérieur, avec son dôme, son baptistère et ses fameuses portes de bronze. De la route, égayée de glycines qui grimpe en serpentant jusqu'à Fiesole, Florence paraît dormir au bord de sa rivière. — Nous saluons rapidement Bologne et Padoue. Venise nous retient un jour et deux nuits, les dernières que nous passons dans un hôtel italien. Dès la descente du train, dans le soir laiteux, les gondoles s'emparent de nous et nous promènent, une heure durant, sur les canaux silencieux, troublés seulement par le clapotement léger de l'eau ou les appels chantants, lancés des barques noires. Nous voilà sur le grand canal, entre deux rangées de palais, que nous devinons magnifiques, et que nous admirerons demain, dans notre promenade matinale. Cette promenade dans Venise, en gondole ou à travers les ruelles, où bourdonne une foule compacte, est un enchantement. La place Saint-Marc, encadrée de palais blancs, d'où s'envolent des nuées de pigeons, son dôme et son palais des doges! Comment se détacher de tout cela? On aimerait s'attarder ici. Mais il faut partir! Les vacances sont épuisées.

C'est la veille de la rentrée. Nous arrivons au collège, fatigués, harassés, fourbus, enchantés. Nous venons de passer deux nuits dans le train, mais nous avons fait un si beau voyage. Les bonnes sœurs nous attendent, avides de bénédictions; nous en distribuons quelques-unes. Puis c'est le repos brutal, que nous commençons au coucher du soleil et que nous prolon-

geons encore après son lever, repos sans cauchemars et sans rêves : la cloche peut sonner, l'horloge carillonner...., il faudra un « excitateur », pour nous rappeler que la vie est là, que les élèves, tout à l'heure, vont réveiller les vieux murs endormis.

★

Un de nos élèves, André Chavanne, mathématicien-philosophe, n'a pas passé ses vacances à dormir : il a bien travaillé pour le bon renom de Combrée. Concurrent de la Coupe D.R.A.C., il s'était classé premier aux éliminatoires d'Angers. Ils furent vingt-sept premiers qui, venus de tous les coins de France, se disputèrent la coupe au concours national, les 22 et 23 avril. Six devaient vaincre et jouer la finale : il fut des six. Malheureusement, l'improvisation, qui devait pendant cinq minutes, couronner son discours, limé, poli avec tant de soin, lui fut fatale. Il parla bien pendant cinq minutes, avec aisance et avec feu, mais il commençait à aborder le sujet, quand le président du jury coupa sans pitié ses effets : les cinq minutes étaient passées. Il se classa néanmoins 4^e. C'est un beau succès, dont nous remercions notre jeune orateur et dont ses maîtres sont tout fiers.

★

La fête de Jeanne d'Arc, chez nous, ne passe jamais inaperçue. Les électriciens de la maison, sous la conduite de leur chef, M. Guinebretière, ont tendu des fils un peu partout, couronné la Vierge dorée, aligné des ampoules à ses pieds, barré l'appui des fenêtres, à tous les étages ; les décorateurs, emmenés rondement par M. Cesbron, ont hissé le médaillon de Jeanne d'Arc au-dessous de l'horloge, accroché sur la façade les écussons et les drapeaux. On n'attend plus que le beau temps.... Fait assez rare, nous l'aurons cette

année. Une joyeuse sonnerie de trompettes salue le réveil de la lumière et des élèves, devant la statue de la sainte. Devant sa statue encore, à la sortie des vèpres, l'harmonie joue la *Marche lorraine*, puis les chanteurs entonnent la cantate à *l'Etendard*, pendant que deux philosophes déposent pieusement, sur le parterre dénudé, auprès du socle de granit, une magnifique couronne de fleurs et de feuillage... Musique et chants ouvrent également la fête de nuit. Une gerbe de feu dore le manteau de la Vierge, éclaire les gros diamants de sa couronne; autour du portrait de Jeanne d'Arc, ainsi que sur la balustrade et les fenêtres, la lumière éclate; cachés dans l'herbe, au bord du rond-point, de puissants projecteurs illuminent l'austère façade grise. Félicitons les savants artistes, dont les pieuses inventions se renouvellent chaque année pour fêter, comme il convient, avec la Vierge-mère qui préside à toutes nos joies, l'héroïque patronne de notre beau pays.

★★

Le soir du 17 mai, nous arrivait de Nantes un jeune missionnaire, le P.Dautais, que beaucoup connaissaient déjà pour l'avoir vu « opérer » dans la contrée. Ceux qui ne l'avaient pas encore vu furent conquis dès la première heure par sa distinction, son esprit, sa délicatesse et souriante bonté. Conquis, nos philosophes le furent aussi dans la retraite qu'il leur prêcha: ses causeries familières, nettes, profondes, vibrantes, semées de comparaisons neuves et suggestives, admirablement faites pour les jeunes, les obligèrent à réfléchir. Et le fruit de leurs réflexions, ils le portaient, à toute heure de la journée, dans la chambre du Père, si bien qu'il était presque impossible de traverser le couloir du second étage, sans voir un philosophe méditant, qui attendait son tour, assis sur la boîte à bois. Leur enthousiasme, à la fin de la retraite, se traduisait

par les épithètes les plus flatteuses. Le Père fut content aussi : « Quels charmants jeunes gens ! » disait-il. Et ma foi, c'était vrai. Il fallait les voir, graves et recueillis sous les tilleuls de la prairie, aux heures de réflexion, courant et gambadant comme des enfants pendant les récréations. Oui, ils étaient charmants et bien édifiants. Puissent-ils le rester toujours !

Un autre charme, une autre édification, ce fut la retraite de communion, retraite plus bruyante, celle-là, avec les chapelets débités en cadence, avec les cantiques chantés à tue-tête ; c'était leur manière, à ces petits, de prier le bon Dieu. La réflexion profonde n'est point leur affaire ; mais leur amour, qui jaillit comme leur chant, d'un trait rapide, n'en atteint pas moins son but. Du reste ils savaient aussi se recueillir, et quand, à la chapelle, le P. Dautais « conversait » avec eux, il n'avait pas trop de peine à « travailler » leurs âmes, pour les rendre dignes de Jésus.

Au matin de la communion solennelle, en la fête de l'Ascension, la chapelle était remplie, comme d'habitude, par nos communiantes et leurs familles. Pendant que M. Gasnier, avec un groupe de chanteurs choisis, modulait à la tribune ses plus beaux cantiques, les petits, pieusement soutenus par les dernières exhortations du prédicateur, défilaient deux par deux devant l'autel pour recevoir leur Dieu. Les grands et bon nombre de parents les suivirent à la sainte Table, ravivant en leur âme la ferveur de leurs dix ans. Le soir, aux vêpres, eurent lieu la rénovation des promesses baptismales et la consécration à la Sainte Vierge, séparées par la procession autour du rond-point, sous le clair soleil. Pour le salut qui termina la cérémonie, notre maître de chapelle reprit les ravissantes polyphonies, qui avaient enchanté les auditeurs de Noëllet. Faut-il ajouter : « avec le même succès » ? C'est évident... A quoi bon le redire ?

M. l'Econome, suivant le rite accoutumé, a planté ses fleurs... et ses piquets, qui fleuriront aux grandes vacances. Voilà qui nous rappelle que la fin n'est pas loin, à la grande joie de la plupart, au désespoir des paresseux, que les examens tracassent et qui n'avaient pas, jusqu'ici, pris le temps d'y songer.

Le 25 mai 1933.

Joseph TRILLOT.

Nos Matinées théâtrales du Dimanche et du Lundi gras

« Vingt ans après », cela pourrait ici servir de titre. En effet, près de vingt-cinq années déjà se sont écoulées depuis la première représentation de *La Fille de Roland* sur la scène du collège de Combrée. De cette séance qui fut, dit-on, magnifique, le souvenir n'était point encore effacé, pas plus que les traits des acteurs sur les vieilles photographies de l'époque. D'aucuns même se demandaient peut-être tout bas si la reprise de la pièce vaudrait la première représentation, dont ils retrouvaient les émotions au fond d'eux-mêmes. Faut-il rappeler brièvement le sujet de ce beau drame de Henri de Bornier ?

Ganelon, le traître de Roncevaux, a échappé miraculeusement à la sentence de mort portée par Charlemagne. Caché sous un faux nom, celui d'Amaury, il consacre sa vie à l'éducation de son jeune fils Gérard, dont il rêve de faire un parfait chevalier, tel qu'il était lui-même avant sa trahison. Ce fils, devenu grand, ressemble à Roland : comme lui, ardent, généreux, loyal..., son âme ne connaît aucune bassesse. Il vient d'accomplir son premier exploit en sauvant dame Berthe, la fille de Roland, tombée dans une embuscade saxonne. Ils s'éprennent naturellement l'un de l'autre. Puis Gérard devient illustre par ses hauts faits, délivre encore Durandal, la bonne épée de Roland, dans un combat singulier, où trente barons français avant lui ont péri. L'empereur lui donne en récompense la main de Berthe. Mais son père est reconnu. Sachant désormais qu'il est le fils de Ganelon, accablé de honte et de désespoir, Gérard refuse le bonheur qui lui est

offert. Il ira à travers le monde, redressant les injustices du sort et des hommes, jusqu'à ce qu'il trouve la mort. Il répugne à un cœur chevaleresque, d'unir le fils du criminel et la fille de la victime, le fils de Ganelon, avec la fille de Roland.

Ose qui voudra soutenir après cela que le théâtre n'est pas un puissant moyen de formation, quand il est capable de donner d'aussi beaux exemples! Ce sont les problèmes de l'honneur, de devoir et de la réparation des fautes, qui ont été mis en scène et résolus sans faiblesse, dans le sens de la plus haute perfection.

La Fille de Roland a connu chez nous un succès magnifique: la critique fut muette devant une telle perfection. Il convient de louer sans réserve M. Thuet et sa troupe, d'atteindre avec autant de brio le but qu'ils se proposent... Tous ont soutenu leur rôle d'une manière digne du plus grand éloge. Fait rare, tous les personnages de ce drame sont sympathiques: le spectateur admire en Gérard la vertu chevaleresque jointe à une grande délicatesse de sentiments: respect filial aux ordres de son père, renoncement sublime à un bonheur dont il ne se trouve plus digne au moment même de le goûter; il est le fils de Ganelon. Celui-ci, après son supplice, a été recueilli par des moines qui ont guéri son corps et sauvé son âme. Le remords désormais sera son châtement: châtement que la ressemblance de son fils avec Roland rend de jour en jour plus poignant. Avec quelle sombre émotion il y revient sans cesse! Il ne cherche point d'excuse à son crime: sa seule ambition est de voir Gérard devenir un parfait chevalier, tel qu'il était lui-même avant Roncevaux: il s'exilera pour toujours afin de ne pas entraver la carrière de son fils, si l'empereur le lui demande. Charlemagne « l'empereur à la barbe chenue » n'est point le vieillard « tout assotté » que décrivent les dernières chansons de geste. Avec l'âge sa majesté s'est encore accrue. Pourtant, il n'a plus, pour le servir, aucun chevalier qui ressemble à ses compagnons d'autrefois. C'est le couchant de son règne après la gloire du midi: « le vent du soir qui lui souffle au visage ». Il dit ses regrets et sa douleur en des vers magnifiques, mais qui restent sans échos autour de lui. Au moins trouvera-t-il un chevalier assez vaillant et vertueux pour lui donner Berthe sa nièce? Gérard seul paraît digne d'une pareille épouse. Elle unit dans son cœur la vaillance de son père à la plus exquise tendresse. C'est sans honte, ni crainte qu'elle avoue, la première, son amour à Gérard, mais elle le veut couvert de gloire avant de l'épouser. Et quand le fils de Ganelon, apprenant le nom de son père et la honte dont il hérite, renonce à elle pour toujours, elle met tout en œuvre pour le faire revenir sur cette cruelle décision. Puis elle se soumet: aucun amour terrestre ne remplacera jamais dans son cœur celui de Gérard. Et tous de rendre hom-

mage à la grandeur du sacrifice consenti par Gérard : « Inclignons-nous devant celui qui part ; il est plus grand que nous ».

Une telle perfection dans le jeu des acteurs, dans leur diction, ne laisse qu'un regret : celui de voir finir la pièce. Ceux qui ont eu le plaisir de voir ce drame magnifique en garderont longtemps le souvenir. On aurait applaudi chaque vers, si l'on avait osé. Et beaucoup dans la salle essuyaient sans honte une larme.

L'illusion était complétée par de beaux décors qui nous transportaient dans un burg de Rhénanie, puis dans le palais d'Aix-la-Chapelle. La lumière elle-même, maniée par une main habile resplendissait sur Gérard vainqueur, ou couvrait d'une ombre pleine de mystère Ganelon repentant, écroulé aux pieds de l'empereur.

Ceux qui ont l'habitude d'assister à nos séances théâtrales savent que chacune comprend un ballet. Cette fois ce furent les petits élèves qui dansèrent les figures composées par notre maître de gymnastique M. Boulay. Le sujet, bien simple, était le suivant : une petite Hollandaise, volée autrefois par des bohémiens, leur a échappé. Et nous avons assisté aux joyeux ébats des enfants de Hollande autour des grands moulins, à la reconnaissance de la fillette affamée et tremblante, suivie de la dernière ronde. Est-il besoin d'ajouter que ce fut charmant ? Vêtus d'authentiques costumes hollandais dans un décor de Ruysdaël, ils dansèrent accompagnés par l'orchestre au son d'airs hollandais arrangés avec art par M. Ecole. Agréable vision, mais trop fugitive, du pays des tulipes ! Afin de ne point rompre l'unité d'impression devant la *Fille de Roland*, le ballet fut donné au début de la séance. C'est pourtant par lui que je finis, en rendant hommage à la fois au talent de tous les artistes.

E. BANCHEREAU.

N'OUBLIEZ PAS :

— l'adresse du Secrétaire de l'A. A. (Abbé Trillot, au Collège), pour lui communiquer toutes nouvelles vous concernant ou concernant l'Association ;

— l'adresse et le numéro du chèque postal du pro-trésorier (Abbé Conard, au Collège, C. C. Nantes, 152-60), pour règlement de votre cotisation ou tous autres versements... recommandés.

— L'un et l'autre sont aussi à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pouvez désirer.

La mort des RR. Pères GODEFROY et BURET

Avec quelle joie nous les avons vus, il y a un an, revenir de leur mission lointaine, si heureux eux-mêmes de revoir leur pays, leur famille, leur collège. L'un et l'autre nous avaient fait plusieurs visites. D'un congé dont tous les instants étaient comptés et précieux, ils nous avaient donné plusieurs journées dont le souvenir nous reste très doux : ces deux excellents missionnaires, chez qui l'intelligence et le cœur étaient à la hauteur de leur héroïque vocation étaient l'un et l'autre si modestes, si affectueux, d'une cordialité si simple, si franche, si joyeuse ! Notre cœur, comme le leur assurément, s'était serré à l'heure du suprême adieu, mais ils avaient assez de courage pour nous en donner à nous, leurs pauvres amis, bien impuissants à leur exprimer, comme nous l'aurions voulu, toute l'affectueuse sincérité de notre admiration, de nos vœux, de nos regrets.

Notre dernier Bulletin annonçait leur embarquement sur le même paquebot, à Marseille, le 30 décembre dernier. Les deux amis allaient pouvoir, pendant la longue traversée, revivre ensemble les doux souvenirs, en grande partie communs, de leur court rapatriement. De chaque escale, ils nous envoyèrent des nouvelles auxquelles leur admirable force d'âme donnait toujours le ton optimiste et joyeux. Ils naviguèrent de conserve pendant six semaines jusqu'à Sydney, où « à la date du 10 février 1933, par un coup de Providence, trois Anciens Combréens (cent pour cent) se trouvent réunis et naturellement se mettent à revivre ensemble leurs heureuses années Combréennes ». Le troisième Combréen, co-signataire de l'aimable adresse, était leur hôte d'un jour : le P. Victor Thierry.

Pendant quelques semaines nous fûmes sans nouvelles : nous n'en attendions plus que de Vao et de Naililili, nous apprenant l'heureuse arrivée des Pères et leur « remise en train » dans leur mission respective. Hélas ! ni l'un ni l'autre ne devait plus, au moins directement, nous donner « signe de vie »...

Le 1^{er} avril un câblogramme d'un laconisme cruel annonçait à M. l'Aumônier des Servantes du Saint-Sacrement que son frère, le P. Godefroy, était mort. Où ? Quand ? Comment ?

Aucune précision. Au choc douloureux de l'étonnante nouvelle s'ajoutait le mystère torturant de tout ce qu'elle ne disait pas et qu'on n'apprendrait que six semaines plus tard, alors qu'un autre câblogramme nous serait déjà parvenu, nous annonçant le 30 avril la mort, aussi navrante et peut-être plus imprévue encore, du P. Antoine Buret. On avait pu se tromper aux apparences de guérison du P. Godefroy, mais le P. Buret semblait encore en plénitude de force et de vie ; par ailleurs sa famille venait d'apprendre qu'il avait fait un heureux et triomphal retour dans sa mission. Du moins le fatal télégramme donnait-il en deux mots l'explication de sa mort : appendicite aigue, et, envoyé directement de Suva, indiquait-il assez clairement que le Père y était mort.

Il faut encore quelques semaines pour que nous parvenions, en ce qui concerne le P. Buret, les précisions et détails que vient enfin de recevoir et de nous faire tenir M. l'abbé Arsène Godefroy sur la mort de son frère. Le Père Godefroy n'avait pas rejoint Vao, il était encore à Port-Vila où son Evêque, Mgr Douceré, lui avait donné la quasi-promesse d'une mission à fonder à Tanna. Fatigué et fiévreux depuis le samedi 25 mars, il était allé le 29 consulter le médecin qui lui trouva une très forte pression artérielle, mais sans laisser en rien supposer qu'il y eût danger prochain. Aussi personne à la station n'avait grande inquiétude : c'était affaire de repos et de régime. Le jeudi 30, le malade se purgea et garda la chambre, mais quand le Père, qui à midi lui avait servi du lait, revint un quart d'heure plus tard, il le trouva les yeux chavirés, la bouche ouverte. On eut le temps d'alerter la Communauté et d'administrer les derniers sacrements au malade qui reprit connaissance pour réciter son acte de contrition « d'une voix bien intelligible » ; puis, ce fut la mort très douce, imperceptible...

En attendant la notice que notre prochain Bulletin consacrera aux deux chers défunts, nous avons voulu ici donner connaissance de leur mort à nos lecteurs, leurs amis, trop éloignés pour en avoir été autrement avertis et leur faire partager notre peine immense. De tout cœur, eux aussi, ils s'associeront à la douleur des deux familles éplorées auxquelles nous adressons notre très vive, très respectueuse et très religieuse sympathie. Grâce à Dieu, nous avons, les uns et les autres, la même assurance consolante, la seule, la

vraie, celle qui nous vient de notre foi commune. *Iustorum animae in manu Dei sunt* : nos deux saints et héroïques amis ont reçu de Dieu la juste récompense de leurs mérites et de leurs sacrifices. En couronnement de tous les autres, ils ont, nous n'en pouvons douter, consenti, avec la même générosité, le sacrifice suprême de leur vie et de leur tâche apostolique interrompue : un seul regret peut-être chez tous deux, également tendres et également aimants, le regret, après la si récente séparation, des pleurs que leur mort allait faire couler.

Joseph PINIER.

Nos grands élèves et la question sociale

Savez-vous qu'il existe à Combrée depuis plusieurs années un cercle pour les philosophes et mathématiciens ? Hélas ! il est si humble, si caché, que vous devez probablement l'ignorer. Cependant cette année encore, fort de l'expérience de ses prédécesseurs et de l'active impulsion de M. l'Aumônier, il a repris une nouvelle vie. Un bureau fut élu, comme en bonne démocratie, au suffrage universel, avec président, vice-président, secrétaire... et trésorier ! Il est vrai que jusqu'à maintenant les fonctions de ce dernier ne furent pas très absorbantes ! Et la classe de philosophie revoit, stupéfaite et presque scandalisée, cette chose étrange : dans la chaire professorale un élève, commentant de tout son cœur un verset de l'Évangile ou parlant sur quelque question à l'ordre du jour : scoutisme, socialisme, rôle de l'ingénieur d'après L. Harmel, Conférences de Saint Vincent de Paul, encyclique *Rerum Novarum*..... Il faut dire que M. l'Aumônier n'est pas loin et sait faire redescendre sur le monde terrestre nos discussions qui sans lui s'égareraient bien vite en un univers tout irréel, beaucoup plus facile à réformer.

Deux visites furent l'occasion de réunions extraordinaires qui marquèrent la fin de ce second trimestre. Le cercle reçut d'abord M. Richard, directeur régional de l'Ouest pour les « Équipes Sociales » ; c'est la seconde fois que Combrée a la

bonne fortune de le recevoir grâce à M. l'abbé Seng et cette seconde fois nous valait le grand plaisir de la première visite de M. le Doyen des Ponts-de-Cé. Le conférencier nous expliqua ce que sont ces « Équipes Sociales » fondées par R. Garric, un ancien normalien chargé de cours en Sorbonne, au lendemain de la guerre, afin de continuer le rapprochement des classes que la guerre commune des tranchées avait commencé. Les « Équippers » enseignants sont des jeunes gens de la classe intellectuelle : étudiants, médecins, notaires, commerçants, ingénieurs, industriels... qui donnent aux « Équippers » enseignés, jeunes ouvriers ou employés, un peu de leur instruction et de leur éducation par des cercles d'études ou des cours techniques. Et l'orateur ne manqua pas de tirer des conclusions très pratiques...

La seconde réunion fut d'un ordre tout différent ; nous reçûmes MM. Guesnault et Pointeau, tous deux ardents jocistes, président fédéral et secrétaire de la J. O. C. d'Angers ; ils étaient accompagnés par M. l'abbé P. Pinier, frère de M. le Supérieur. Leur causerie très amicale nous montra comment parallèlement à l'effort des jeunes étudiants, pour se débarrasser du positivisme matérialiste de la fin du XIX^e siècle, existe dans la classe ouvrière un grand désir de s'évader de la vie égoïste et terre à terre qui est trop souvent la sienne. Ils nous dirent toute la beauté de leur mouvement, fondé il y a quelques années par un vicaire de Clichy, sur la demande de plusieurs de ses jeunes gens, et groupant aujourd'hui plus de 75.000 jeunes gens ou jeunes filles. Et M. l'abbé Pinier, en quelques mots qui firent grande impression, conclut en nous rappelant, à nous qui ferons partie de la classe dite « dirigeante », nos devoirs sociaux tels qu'un chrétien doit les comprendre, à la lumière de l'Évangile et des récentes encycliques pontificales.

Nous avons certainement vécu là, pendant ces deux réunions, des heures de grand enthousiasme. Ardeur juvénile et sans conséquences ? Juvénile, oui certes, mais le Christ fera en sorte qu'elle porte ses fruits, afin que nous puissions dire, avec la satisfaction du devoir accompli : « Adveniat regnum tium. »

André CHAVANNE,
*Élève de Mathématiques élémentaires,
Champion régional du Concours de la D. R. A. C.*

M. DROUET

et les prêtres survivants de la Révolution qu'il connut autour de Combrée

(Suite)

III. — M. Jacques CHAUCHEAU (1762-1841)

M. Drouet n'avait connu M. Paizot que six ans. Il eut des relations beaucoup plus longues avec son successeur au Bourg d'Iré, M. Chauveau, qui, lui aussi, avait été un prêtre fidèle pendant la persécution. Jacques Chauveau, né à Candé en 1762, était vicaire à Champtocé, au début de la Révolution. Comme son curé, il refusa le serment. Comme lui aussi il fut assez prudent pour ne point aller résider à Angers au printemps de 1792, et il put échapper à l'internement général des prêtres. Le 1^{er} Octobre 1793 il était porté sur la liste des émigrés. Mais, en réalité, neuf ans plus tard, le 2 Juin 1802, il déclarera que, tout sujet qu'il fût à la déportation par la loi du 26 Août 1792, il n'avait jamais quitté la France. Et il accompagnera cette sobre déclaration d'une promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII qui le fera amnistier.

On aimerait connaître le détail de la vie de M. Chauveau pendant la décade révolutionnaire, et les récits captivants qu'il dut faire plus d'une fois, comme M. Paizot, devant les élèves de M. Drouet. Ce qui est certain c'est qu'il fut aumônier dans l'armée des chouans et qu'il fit du ministère pendant la Terreur et plus tard, à Champtocé, au Louroux-Béconnais, à Angrie, en Anjou, ainsi qu'à Maumusson et à la Chapelle-Blain en Loire-Inférieure. Le hasard de nos recherches nous a fait retrouver son passage dans ces paroisses. Mais il est probable que d'autres communes de ces parages bénéficièrent de son apostolat (1).

Maumusson semble avoir été la principale résidence de M. Chauveau en 1793 et 1794. On peut se fier au biographe anonyme de M. Souffrand. Cet auteur, ou plutôt les auteurs,

(1) Principales sources consultées : 1^o manuscrites : *Archives de Maine-et-Loire*; *Registres de l'Etat civil* des communes susdites; — 2^o imprimées : *Mémoires* du général d'Andigné, publiés par E. Biré, chez Plon, 1^{er} volume; *Vie de M. Souffrand*, curé de Maumusson, 2^e édition, Nantes, 1905; *Anjou Historique*; *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 1898 : les chouans dans le Craonnais.

anciens vicaires de la paroisse, s'étaient renseignés avec soin auprès des vieilles familles de Maumusson, dont plusieurs nous ont laissé nous-même consulter d'intéressants papiers concernant le curé Bouvier et son vicaire et successeur, M. Souffrand. Les bois et les fermes de Maumusson servirent souvent de refuges aux prêtres insermentés. Entre plusieurs, un chrétien sans peur, René Flouzin, aimait donner l'hospitalité, dans sa ferme de la Porte, aux nombreux prêtres de la Bretagne et de l'Anjou qui se réunissaient là, sous la présidence du vénérable Yves Bouvier, pour se fortifier mutuellement dans l'amour du Christ et des âmes, au milieu des tribulations. On cite 18 de ces prêtres et parmi eux M. Chauveau, Celui-ci connaissait bien Maumusson, qui est peu éloigné de Candé, et il avait entendu parler dans sa famille du vertueux prêtre qui avait été longtemps aumônier de l'hôpital de Candé, avant d'être nommé curé de Maumusson, en 1765 (1).

La *Vie de M. Souffrand* cite un trait de sa vie errante que M. Chauveau racontait un jour à ses confrères : « Il avait, comme cela lui arrivait de temps en temps, quitté Maumusson, pour aller, la nuit, par le temps le plus détestable et par les chemins les plus mauvais, porter les secours spirituels à la paroisse de Champtocé, dont il était le vicaire. En arrivant il trouva le bourg rempli de soldats républicains; et pourtant il fallait entrer sans tarder, car on venait de lui apprendre qu'un homme à l'agonie le demandait. C'était une âme à sauver... Son zèle lui suggère un moyen de remplir son ministère sans être reconnu par les bleus. Il se fait enfermer dans un gros paquet de paille et jeter par-dessus les murs, pénètre auprès du mourant, lui prodigue tous ses soins, et reste à ses côtés jusqu'à son dernier soupir. »

Par les *Mémoires du général d'Andigné*, nous savons, de plus, que M. Chauveau était aumônier de la division de Ménard, dit *Sans Peur*. Il l'était sans doute dès le 27 Avril 1795, où il assistait à Pontron, au Louroux-Béconnais à l'assemblée générale des chefs chouans qui finirent par adhérer au traité signé à la Mabilais, près de Rennes, huit jours plus tôt. La « délibération du Conseil militaire et ecclésiastique de l'armée catholique et royale du Maine, de l'Anjou et de la Bretagne », fut signé à Pontron par le général en chef, vicomte de Scépeaux, son lieutenant-général Gourlet, dix chefs de division, parmi lesquels Sans Peur, et une douzaine de capitaines. J.-J. Chauveau, vicaire à Champtocé, la signe aussi en même temps que 12 autres prêtres, entre autres MM. Charron, curé de Sainte-Gemmes-d'Andigné, Ginon, curé de Bouillé-Ménard, Tessier, curé de Loiré, Lemoine, curé de Nyoiseau, Terrien, le légendaire vicaire de Chalain.

(1) Cette date rectifie celle que par erreur donnent les biographies de M. Bouvier.

Il est fort possible que M. Chauveau se soit trouvé dans les deux réunions de prêtres qui avaient déjà eu lieu le mois précédent, au Bourg-d'Iré, à la Daudaie et à la Masure et dont Bancelin rendit compte au département. La première, le 10 mars, avait été orageuse, grâce à l'emportement du curé Giron et de Chiron, second vicaire de Chalain, cependant les modérés avaient fini par l'emporter et le chef chouan, Turpin de Crissé, avait fait prévaloir la cause de la paix. Mais le 26 mars, le parti de la violence domina parmi les 14 prêtres que Bancelin vit à la Masure (1) : « les uns sont pour la paix, les autres pour la guerre », écrivait-il le lendemain au général Lebley, « mais le vœu général est de suivre le parti de Stofflet ». Si M. Chauveau fut présent à ces réunions du Bourg d'Iré, il eut un premier contact intéressant avec la paroisse qu'il devait diriger plus tard.

Quoi qu'il en soit, M. Chauveau se réjouit de voir, après les traités de la Jaunayé et de la Mabilais convertis en loi par la Convention, s'établir une sorte de Concordat entre la République et les insurgés de l'Ouest, au sujet de l'exercice du culte. Les églises se rouvrirent un instant. A la fin de 1795, M. Chauveau fut chargé de desservir la paroisse du Louroux-Béconnais. Mais en même temps il administrait les sacrements dans les paroisses du voisinage où les prêtres manquaient, par exemple à Angrie où en mai 1796 il ondoyait un enfant Cadot (2), et à La Chapelle-Glain, où il signait alors avec le titre de « prêtre du Louroux ».

En réalité, malgré l'accord de la Mabilais du 20 avril 1795, la paix avait été de courte durée, et de nombreux combats avaient été livrés entre les chouans du Ségéen et les bleus, depuis la prise de Segré par Sans Peur. Le 21 juillet 1795, jusqu'au traité de paix signé à Angers par le général Hoche et de Scépeaux, le 14 mai 1796. Et c'est dans cette période, exactement dans la Semaine Sainte de 1796, qu'il faut situer l'intéressant épisode qui nous apprend la présence et le titre de M. Chauveau dans l'armée des chouans. Voici ce que raconte le général d'Andigné, qui était alors adjudant général sous les ordres de M. de Scépeaux (Mémoires I, p. 323) : « Un jour, nous avons marché jusqu'à trois heures de l'après-midi, courant après une colonne qu'on nous avait annoncée comme devant passer dans les environs de Bouillé-Ménard, lorsque nous apprîmes qu'il devait en arriver une au bourg du Tremblay, dont nous étions à trois fortes lieues, et qu'elle devait y passer la nuit. Nous nous dirigeâmes sur le champ de ce côté. Le soir, nous nous arrêtâmes dans une grosse ferme, qui en

(1) Il s'agit ici de la Masure, du Bourg-d'Iré, qui est exactement « à cinq quarts de lieue de Segré », comme dit Bancelin, et non de la Masure, de Bouillé-Ménard, qui en est beaucoup plus éloignée.

(2) D'après une note que je dois à M. l'abbé H. Lorrain, ancien vicaire d'Angrie, mort pour la France.

était peu éloignée. Ordinairement, nous avions des bœufs avec nous; ceux qui nous suivaient ce jour-là s'étaient égarés par je ne sais quel accident, et il était trop tard pour en chercher d'autres. Nos gens fatigués, harassés, étaient disposés à l'humeur; il était à craindre de leur en voir prendre au moment d'une affaire. C'était heureusement un Jeudi-Saint.

— Personne de vous ne voudrait manger de viande demain, au jour sacré où le Christ est mort pour nous, dis-je à haute voix à celui qui me fit part de ce contretemps. N'est-ce pas, mes amis? ajoutai-je, en m'adressant à tous nos gens réunis.

Ils répondirent unanimement qu'ils ne voudraient pas en manger. M. l'abbé Chauveau, aumônier de la division *Sans Peur*, bon ecclésiastique, d'une conduite exemplaire, homme sensé et raisonnable, me dit tout bas: « Cette décision est bien sévère, monsieur. » — « Je n'ai pas de viande, mon cher abbé », lui répondis-je. Chacun fit comme il put, et le lendemain tout fut à merveille. »

La persécution religieuse ayant repris après le 18 fructidor, M. Chauveau dut se cacher de nouveau (1), jusqu'au 18 brumaire où il reparut au grand jour. Il signa régulièrement sur le registre du Louroux-Béconnais à partir du 2 juin 1800. Mais comme l'église ayant été brûlée par les Chouans, le 23 mai 1794, après le martyre du Bienheureux Noël Pinot, M. Chauveau rétablit le culte public dans un bâtiment de l'ancienne cure remis par celui qui l'avait acquis comme bien national. Et, le 22 décembre 1801, il fit bénir la nouvelle église paroissiale par M. Charron, curé de Sainte-Gemmes d'Andigné, avec la permission de M. Meilloc, administrateur du diocèse. Après le Concordat, le 10 décembre 1802, M. Chauveau fut enfin nommé officiellement curé du Louroux, par Mgr Montault. Mais la paroisse très troublée par la Révolution, restait difficile à diriger, et il la quitta trois ans plus tard, le 29 novembre 1805, pour la chrétienne paroisse de la Salle-de-Vihiers. Il resta onze ans dans cette dernière, d'où il passait à la cure du Bourg d'Iré, le 1^{er} janvier 1817.

Il fut heureux de revenir dans son cher Segréen où il vivra encore vingt-cinq années de paix qui seront à peine troublées un instant par la chouannerie de 1830. Sous la Restauration, M. Chauveau fut signalé par la commission de secours aux anciens chouans de Segré. Dans une lettre du 15 février 1826, le vicomte de Dieusie le recommandait au comte d'Andigné de Mayneuf, député, en même temps que Monnier, retiré à Candé, Trimoreau, curé de Noellet et Hervé, curé de Challain,

(1) Il est probable qu'il était visé dans cette lettre de l'agent exécutif du canton de Candé, datée du 25 décembre 1797 : « Vous n'ignorez pas que beaucoup de prêtres, qui sont tous déguisés, courent les campagnes journellement. Les prêtres Monnier, d'Angrie, Terrien, de Challain, ne cessent de courir ainsi. A tous moments, on les rencontre déguisés en marchands de fils. »

comme méritant une pension en raison de leurs services et de leur état de santé. Nous citons presque en entier cette lettre qui nous aide à mieux connaître ces « quatre prêtres appartenant pour ainsi dire aux armées royales, puisqu'ils ne les avaient jamais quittées. Même dans les combats ou sur les champs de bataille, ils confessaient royalistes et républicains, portaient des paroles de consolation à ceux qui voulaient les écouter, ranimaient nos soldats dans la défaite... chargés eux-mêmes de tous les ornements nécessaires à leur saint ministère. Vous les avez vus, Monsieur le comte, toutes les fois qu'il y avait possibilité, faire dresser les autels au milieu des champs, pour y célébrer la messe, à la tête de nos hommes; vous les avez vus encore, récitant le chapelet à haute voix, à la tête de ces mêmes colonnes, les exciter à aimer Dieu et leur Roi et à plutôt mourir que d'abandonner une pareille cause. C'est bien à leur persévérance et au courage évangélique de ces apôtres de la religion que l'on doit en grande partie le dévouement entier de ces contrées aux Bourbons. ...J'ai pris la liberté de vous faire passer le dossier. Vous serez sûrement secondé par MM. le comte d'Andigné (de la Blanchaye), le comte de Villemorge, le marquis de Civrac, le comte de La Potherie et M. de Maquillé... M. Le Monnier, hors d'état depuis longtemps déjà de desservir une cure et retiré à Candé est bien près de la misère. Pareil sort attend M. le curé de Challain, qui est d'une santé entièrement délabrée. MM. les curés de Noellet et du Bourg d'Iré sembleraient avoir quelque force, mais il n'est pas permis d'espérer qu'ils la conserveront longtemps, vu leur âge et leurs infirmités. D'ailleurs leurs éminents services ne demandent-ils pas une récompense qui ne peut guère être différée? »

Nous aimons à penser que le gouvernement d'alors alloua quelques secours à ces vaillants défenseurs de la cause royale. Quant à M. Chauveau, nous ignorons s'il avait d'autre infirmité que sa claudication. Il y a trente ans, les vieillards du Bourg d'Iré se souvenaient encore qu'il était boiteux et de petite taille. Dans les dix dernières années de sa vie, il fut aidé successivement par trois vicaires : Cesbron, J. Chalet (1808-1895) qui deviendra curé de Fougeré et chanoine honoraire d'Angers et L. Nail qui ferma les yeux à son curé et devint en 1842 curé de Saint-Christophe-la-Couperie.

Les papiers du vicomte de Dieusie (1) mentionnent aussi des veuves, des orphelins et des religieuses, entre autres du Bourg-d'Iré. Pharmacienne et sœur de charité au Bourg d'Iré, elle fut persécutée pendant la Révolution, mise en prison, et perdit presque tout son bien. Elle épousa Gabriel Villaton, qui fut instituteur et chantre au temps du curé Paizot. Elle lui donna un fils, Ambroise, qui né au Bourg d'Iré le 7 février 1805, fut confié par M. Chauveau aux bons

(1) Conservés dans la famille de la Salmonière, à Sainte-Gemme-d'Andigné.

soins de M. Drouet, à Combrée, et qui, ordonné prêtre le 20 décembre 1825, à la grande joie de son curé, devint plus tard curé de Somloire en 1842, sous-directeur de l'Institution de Doné, vicaire à la Chapelle-sur-Oudon, et mourut prêtre habitué à Sainte-Gemmes-d'Andigné en 1881.

M. Chauveau continua l'œuvre de restauration spirituelle si bien commencée par son prédécesseur après le Concordat. L'église avait été rebâtie par M. Paizot. M. Chauveau la dota en 1834 d'une cloche de 436 kilos, qui resta seule jusqu'en 1847. Cette cloche, appelée « Louise » eut pour parrain le comte Albert de la Rochefoucauld-Bayers, époux de Mlle de la Potherie, propriétaire de la Bigeottière, et pour marraine, la comtesse de Falloux du Coudray, née Louise Fitz de Soucy, qui, à cette occasion, fit don à l'église de la relique de la vraie croix qu'elle avait apportée de Rome et déposée dans la chapelle du Buron. Après la bénédiction de la cloche par M. Hervé, curé de Challain, on se rendit en procession à la chapelle du Buron, d'où la relique précieuse fut transportée dans l'église du Bourg-d'Iré, et exposée à la vénération des fidèles pendant la messe solennelle de la Croix qui suivit. « Toute la noblesse du pays, une foule immense de fidèles et un nombreux clergé s'étaient réunis pour cette double cérémonie », dont l'acte fut rédigé par M. Baugé, curé de Candé. Parmi les quarante-cinq ecclésiastiques qui signent le procès-verbal, on remarque le nom de M. Drouet « desservant de Combrée » ; qui avait tenu, quoique déjà fatigué, à donner cette marque de sympathie au vénérable curé du Bourg-d'Iré.

Trois ans plus tard, en 1837, M. Chauveau assistait à la sépulture de M. Drouet. A son tour, il mourut le 9 juin 1841, dans sa 80^e année, et le 11 il était inhumé par M. Baugé, au pied de la grande Croix du Cimetière du Bourg d'Iré. Trente prêtres, parmi lesquels M. Levoyer, second supérieur de Combrée, étaient là pour honorer, devant ses paroissiens, le corps du bon prêtre qui avait eu le prestige d'un confesseur de la foi (1).

Aimé LEFORT.

(1) C'est pendant le pastorat de M. Chauveau, que furent baptisés au Bourg-d'Iré, en 1835, 1837 et 1839, Henri Clavreul, Julien Desmats et Maurice Huchédé, qui tous les trois furent élèves du Collège de Combrée. Ils devinrent ensuite, le premier, professeur à Combrée, puis vicaire général à Saint-Augustin de la Floride, en Amérique, le second, curé de La Prévière, et le troisième, professeur à Combrée, puis curé de Neuville.



*Lisez les pages vertes de ce Bulletin et vous saurez,
pour vos achats ou entreprises,
à qui donner votre confiance.*

Une Tribu tombée de la lune
ou
les indigènes de l'îlot de Vao chez eux
(Suite)

CHAPITRE V

LA FAMILLE

En donnant l'état actuel des familles qui forment les clans de Vao, nous nous sommes rendu compte que seuls les Tokwantu avaient encore un aspect de prospérité; les autres privés d'aïeuls, font figure de clans découronnés. Les anciens aiment à redire que jadis chaque famille avait son aïeul et parfois son bisaïeul. Pour être juste, il faut ajouter qu'aujourd'hui, les aïeules sont beaucoup plus nombreuses. Il n'y a plus que deux bisaïeuls, celui de Tolamp et Meltevarvaras, le vieux de Norohuré.

L'absence de vieux dans le clan nuit beaucoup au bon ordre et surtout à la moralité; les jeunes gens et jeunes hommes n'acceptent d'être repris de leurs fredaines que par les vieux de leur propre clan, et quand il n'y en a plus du tout, comme à Wen, ou quand il n'y en a plus qu'un seul, comme à Beterihi, les mauvaises têtes, les têtes folles s'en donnent à leur aise.

Les deux clans frères regardent les quatre autres comme « finis », morts. C'est l'orgueil qui les fait ainsi parler, car ils pourraient se relever. Mais la tuberculose y fait de grands ravages. Je prends comme exemple, chez les Wen : Gaston.

Gaston et sa femme Agnès sont deux jeunes époux âgés de trente ans environ; ils sont bien portants, mais portent certainement en eux les germes de graves maladies, car de quatre enfants qu'ils ont eus jusqu'à ce jour, les deux aînés sont déjà morts: Jean-Marie et Daniel, celui-ci pourtant semblait, il y a huit mois, promettre une longue vie.

Les clans, donc, sont composés de plusieurs familles, toutes unies entre elles par les liens de la consanguinité et descendant d'un ancêtre commun.

Il y a, par conséquent, des familles aux Nouvelles-Hébrides; aux Nouvelles-Hébrides la famille existe.

La chose a été discutée; on a dit: « Il n'y a pas de famille parmi les canaques néo-hébridais, d'abord parce que le mot lui-même n'existe pas dans leurs dialectes, ensuite, parce qu'il n'y a pas de mariage entre ces indigènes ».

Voilà ce qui s'appelle parler bien vite et conclure encore plus vite; car si tout dépend du mot lui-même, du nom de la chose, alors il faut conclure que le mariage existe, puisque le mot, le nom existe dans tous les dialectes hébridais : à Vao, il y en a même deux. La famille hébridaise existe, bien que notre mentalité d'Européens ne l'aperçoive pas du premier abord; elle existe, comme nous allons le voir, mais il faut plusieurs années d'observations et d'études pour la discerner et en distinguer nettement ce que l'on pourrait appeler les vicissitudes.

La difficulté que l'on éprouve à grouper dans une belle unité les éléments qui constituent la famille, vient de ce que ces éléments nous apparaissent presque constamment séparés les uns des autres.

Pour être bref et clair, nous allons parler des coutumes indigènes qui rompent à nos yeux d'Européens l'unité de la famille; et à ces coutumes nous mettrons en opposition les usages qui établissent l'équilibre familial.

Le régime sous lequel, d'une façon générale, vit et se développe la famille indigène, se nomme *matriarcat*. Ce mot vient de « mère » et veut dire que c'est le côté de la mère qui possède l'autorité, toute l'autorité sur les enfants. En fait, c'est le frère aîné de la mère qui devient le père légal; c'est cet oncle maternel, que les enfants appellent « tété » (mon papa). Le père naturel est désigné par son nom propre, même quand ses enfants parlent de lui. Vianney me dit en parlant de son père : *Barthélemy* mo vatige gavigute (*Barthélemy* ne veut pas aller au jardin). C'est ce père légal, nommé *sogon*, à Vao, *moeson*, à Olal, qui s'occupera d'établir les enfants de sa sœur en les mariant à son goût. C'est lui qui touchera les cochons à la naissance des enfants, surtout à la naissance du premier garçon. Mais c'est aussi lui qui viendra faire les remontrances au mari de sa sœur quand ce dernier aura trop abusé du bambou frappeur, et qui retirera sa sœur des mains du brutal, en cas de récidive.

Ce n'est pas seulement le *sogon*, le beau-frère qui apparaît dans le matriarcat, c'est toute la famille de la mère : frères, mère, sœurs et grand-père et grand-mère. C'est une véritable invasion.

Prenons un exemple vécu : la famille de Dominique-Cécile. Tant que la mort ne les aura pas séparés, Cécile et ses enfants seront sous la tutelle de la belle-famille. Dès avant la naissance du premier enfant, les beaux-parents viendront rendre de fréquentes visites à leur fille, lui apportant des fiandises, des vivres. Par respect pour eux, le gendre Dominique laisse à leur arrivée, la maison libre. Du reste, Cécile l'a prévenu la veille : « Maman, ils vont venir demain ». Ce qui veut dire que sa mère, son père, son frère, toute la maisonnée, quoi! va arriver demain en grande visite. Là-dessus donc, Dominique prend ses dispositions; il n'ira pas à la grande terre avec toute le monde; il restera au rivage; il s'occupera à réparer

sa pirogue, tailler un nouvel aviron; justement l'un s'est brisé il y a quelques jours. Vers dix heures de la matinée, un enfant va avertir Dominique que sa belle-famille a pris possession de sa case. Dominique ne bronche pas. Aussitôt installées, la belle-mère et ses filles se mettent à préparer le gâteau d'ignames qui vers le soir, bien cuit et fleurant bon les herbes aromatiques du pays, réjouira toute la compagnie, y compris le gendre. Pendant ce temps, le beau-père et son fils font le tour du propriétaire; ils examinent la structure de la case du gendre, car Dominique s'est construit une maison de maître, une maison à l'euro péenne. Ils prolongent leur examen, s'attendant bien à voir Dominique surgir par quelque sentier voisin : justement, celui-ci arrive avec un air le plus indifférent du monde; il fait « celui qui ne sait rien ».

Dominique et le beau-frère, de son nom Posé, s'arrangent pour se rencontrer: celui-ci, le regard haut, car vraiment il se sent chez lui, celui-là les yeux baissés, faisant figure d'étranger. Ils échangent quelques mots, continuent leur conversation pour attirer l'attention du beau-père; alors celui-ci s'approche d'eux et tâche de placer un mot ou deux. C'est fini, la présentation est faite. Dominique entre ensuite dans la maison sous prétexte d'y prendre un outil ou un objet quelconque. Devant les femmes occupées à popoter et à râper l'igname, Dominique a pris un air réjoui et a poussé quelques exclamations joyeuses, mais n'a pas prononcé une seule parole; là aussi, la présentation est faite. Il n'a plus qu'à disparaître et à retourner à son chantier sur la plage : son beau-frère l'y accompagne. Quant au beau-père, il s'arrange pour trouver dans les cases voisines, quelque homme de son âge, alors des parlottes et des pipes interminables occuperont le reste de la journée.

Vers le soir, tous, y compris Dominique, se disposent à prendre le repas du soir, mais, comme au matin, Dominique, le gendre, fera figure d'invité; il prendra sa part du repas, mais en petite quantité; quant à sa belle-famille, elle semble vraiment être ici chez elle, dans le propre domicile du gendre. Le repas fini, on ramasse les restes qui composeront le déjeuner du lendemain; Dominique y joint des fruits de son jardin; il bourre, à ses frais, la pipe de son beau-père. Quand les paquets sont faits, la belle-mère et ses filles se les chargent sur le dos et l'on se met en route; Dominique fait un bout de conduite. Et la visite est terminée.

Cette première visite signifie que la famille de Cécile entend prendre à sa charge tous les soins qu'il faudra bientôt donner à la jeune femme quand elle préparera un berceau, avant, pendant et après les couches. La sollicitude s'étendra encore sur l'enfant, même devenu jeune homme. Cependant ces soins ne seront pas gratuits entièrement: à la première naissance, Dominique devra donner un gros porc à dents, d'une valeur de six livres; les naissances suivantes sont un peu moins lourdement taxées.

Jusqu'à son mariage, l'enfant regarde la famille de sa mère comme sa vraie famille; le frère aîné de sa mère lui sert de père et lui donne un nom spécial. Quand l'enfant est mécontent des gronderies paternelles, c'est chez l'oncle maternel qu'il s'enfuit et peut même y rester à demeure plusieurs mois, jusqu'à la fin de sa colère. Enfin, c'est cet oncle maternel qui se charge de le marier avec la jeune fille de son choix, comme aussi il procure des maris à ses nièces.

En agissant ainsi, l'oncle et les beaux-parents semblent se payer de la peine qu'ils ont pris pour élever et éduquer la progéniture de leur nièce et fille. Pour se débarrasser d'un tel empiètement sur son foyer, le gendre n'a qu'une ressource: dédommager une fois pour toutes sa belle-famille en lui offrant des cochons pour chacun de ses enfants: c'est ce qu'on appelle « racheter ses enfants ».

Un matin, Gabriel, père de deux enfants, vint me trouver et me dit : « Père, viens voir ce que je suis en train de faire, tu n'as peut-être jamais vu cela ». Je le suivis volontiers, sa case étant toute proche de la mienne. Arrivé sur les lieux, je fus fort étonné du spectacle que j'avais sous les yeux. Ses deux enfants étaient assis à même le sol, derrière chacun d'eux, il y avait deux poteaux, et à chaque poteau un cochon de quatre livres était attaché. Gabriel me dit alors: « Tu crois que ce n'est pas malheureux! Vois, je suis obligé de racheter mes propres enfants à mon beau-frère que voici ». Ce beau-frère se tenait auprès des enfants, et Maria, la femme de Gabriel, était assise à l'écart et paraissait de fort mauvaise humeur. Je pensais qu'elle était honteuse de voir ses enfants mis ainsi en vente. Je sus, le soir, que la raison en était tout autre : elle ne trouvait pas la paye de ses enfants assez élevée; et partait de là pour accuser son mari de laderie et de déshonorer ainsi son frère à elle. Gabriel pensant au contraire qu'il avait été libéral dans son acte, refusait d'y ajouter quoi que ce soit. A la nuit tombée, l'épouse indignée désertait le domicile conjugal, et restait un mois à bouder chez son frère.

Le cas de Gabrielle rachetant ses enfants à son beau-frère est assez fréquent; ce rachat a pour effet certain et immédiat de replacer la famille en son milieu propre. Désormais, le mari est libéré de la tutelle encombrante et envahissante du matriarcat; ses enfants rentrent sous la tutelle naturelle du clan de leur père; alors, et alors seulement, la famille apparaît nettement à nos yeux d'Européens. Gabriel élèvera, grondera, mariera ses enfants comme il l'entendra : il n'aura de compte à rendre à personne.

Reprenons le cas de la famille de Dominique-Cécile. Au bout d'un an de mariage, Cécile mit au monde une petite fille. Aussitôt, la maison de Dominique fut envahie par sa belle-famille et il en fut ainsi pendant trois semaines; après quoi, chacun se retrouvera chez soi. Ensuite, presque chaque semaine, le grand-père ou la grand-mère ou le jeune beau-frère venaient au domicile de Dominique user du « droit de re-

gard » que leur conférait les lois du matriarcat. Quand l'enfant eut trois ou quatre mois, Cécile l'emmena faire un petit séjour au village des grands-parents, et rentra, chargée de présents en nourriture. Les frères et neveux de Dominique n'étaient cependant pas tout à fait exclus de son domicile. Eux aussi possédaient un droit de regard, mais ils en usaient discrètement.

Au bout d'un an, Dominique vint à mourir. La tutelle du matriarcat se resserra davantage; mais, par contre, les parents de Dominique parurent se préoccuper de leur nièce. Ils venaient s'asseoir plus souvent aux alentours de la maison; il était même visible qu'ils s'intéressaient autant à la mère qu'à l'enfant.

Ces marques d'intérêt subit qu'ils ne ménageaient pas à Cécile, s'expliquent plus facilement : la mort de Dominique faisait tomber Cécile en leur héritage : l'enfant était leur de par droit de nature; Cécile leur appartenait à titre de co-acheteurs; tous ils avaient aidé Dominique à acheter Cécile; elle était la chose du clan. Ce clan la réclamait comme sa propriété.

Dans le cas du décès du mari, on laisse à la veuve quelques semaines, ou même quelques mois de liberté; mais, comme disent les Vao, plus ce temps de veuvage est court, mieux cela vaut pour les bonnes mœurs. Donc, quatre mois s'étant écoulés, Barthélemy, frère aîné du défunt et principal propriétaire, fit ses offres à Cécile et lui fit savoir qu'il allait l'épouser sans plus tarder. Suivant les usages, elle devait accepter. Mais son père, Meltegaül détestait le clan de Dominique, les Tokivanu. Il avait accordé sa fille à un Tokivanu bien à contre-cœur, toutes ses préférences allaient, au contraire, aux Bétérihi, clan voisin et ami du sien. Dans ce clan, il y avait un jeune homme nommé Tugan — un jeune guerrier qui avait fait ses preuves deux ans plutôt — en allant avec trente autres Vao, tuer un ennemi dans les montagnes de la grande île. Ils y étaient retournés trois jours après, et l'on sut plus tard qu'ils avaient fait le festin traditionnel. Par ailleurs, Cécile n'était pas insensible aux charmes tout virils du jeune Tugan. Pour ces raisons, Meltegaül interdit formellement à sa fille de convoler en secondes noces avec un autre Tokivanu; elle épouserait Tugan et pas un autre. Là-dessus, Barthélemy demanda à Meltegaül de rendre la paye, ou du moins les deux tiers des cochons et des sommes d'argent qu'il avait touchés comme prix de Cécile. C'était juste. Mais Meltegaül, heureux de saisir une si belle occasion pour brimer le clan ennemi de Tokivanu, refusa net, d'où de longues colères et la guerre. Il y eut deux rencontres et deux blessés, peu gravement. Sur ces entrefaites, arriva, un après-midi, l'avis français *Bellatrix*.

Le commandant, accompagné de son état-major, vint aussitôt à terre, faire visite au missionnaire et parcourir l'îlot. Sur la demande des indigènes, il voulut bien intervenir en

faveur des Tokivanu, le parti lésé, et fit des remontrances au vieux Meltegaül. Le *Bellatrix* parti, la guerre recommença. Alors, je fis appeler le délégué du Condominium, établi à Port-Sandwich. Celui-ci vint, gourmanda le parti de Meltegaül et finit par faire conclure la paix, une paix qui fut définitive.

Cependant, les ayants-droit de Tokivanu ne pouvaient se résigner à abandonner Cécile à Tugan, sans lui rendre l'injure qu'elle leur faisait à tous. Un jour, que tous se trouvaient sur la grande terre, à travailler aux jardins, dix jeunes Tokwanu outragèrent rageusement Cécile, ensuite de quoi ils la vouèrent au mépris de leur clan. Au soir de cette triste et sauvage vengeance, Cécile vint tout me raconter en pleurant. Voyant que cette affaire était sans issue, je renvoyai cette pauvre femme à son père. Quelque temps après, elle fut vendue et livrée à Tugan, et l'affaire fut déclarée close.

Pendant les deux années que durèrent ces difficultés, la famille de Cécile continuait à veiller sur l'enfant Angèle, et Cécile habitait, soit dans la maison de Dominique, soit chez ses parents; la loi du matriarcat était aussi en vigueur que du temps que vivait Dominique. La mort n'avait rien changé. Cécile appartenant par droit d'achat aux Tokwanu, un autre Tokwanu devait succéder à Dominique; il n'y avait donc aucune raison pour que le matriarcat cessât de fonctionner.

Mais, dès que Cécile eût été vendue à un autre clan, le beau-père s'étant décidé à rendre une partie de la paye, les Tokwanu réclamèrent leur nièce, la fille de Dominique, comme étant leur fille à eux. Eux et Dominique avaient acheté Cécile pour que celle-ci enfantât des Tokwanu, puisque Dominique était Tokwanu. Cécile n'étant pas Tokwanu, et son père ayant rendu une partie de la paye, était redevenue *res nullius*. Elle avait recouvré sa liberté et on la renvoyait à son père, mais son enfant était une Tokwanu, parce que fille du Tokwanu Dominique. En fait Angèle fut enlevée à sa mère quinze jours après qu'elle eût été livrée à son Tugan, et depuis, a été adoptée par un frère de Dominique, Ouisi; le patriarcat apparaissait dans sa pureté, dans toute sa vigueur.

Le même sort attend les jeunes veuves au moment de leur convol, leurs enfants leur sont enlevés par les parents des maris défunts. La séparation est définitive et pour ainsi dire radicale. Plus tard, quand l'enfant sera devenu adulte, il pourra visiter sa mère dans certains cas : maladies, fêtes religieuses, voyages, etc..., mais il ne pourra pas habiter sous le toit du second mari de leur mère. Et c'est là un spectacle désolant : voir ces pauvres enfants errer loin de leur mère; la mort a vraiment brisé, anéanti le foyer. Hélas! il n'y a pas qu'aux Hébrides que l'on voit cela.

Pour compléter les renseignements donnés plus haut sur la famille, il faut parler du cas où la mère n'a pas de frères, et donc ses enfants sont sans tuteur légal, sans père légal. Disons-le tout de suite, dans des cas semblables, c'est le père,

le mari qui fait fonction de père légal; il possède alors et exerce ses droits paternels dans leur plénitude.

Melteronge est bigame: il a deux femmes. Il a quatre enfants de chaque femme. La première épousée a un frère qui demeure à Wala, îlot situé à huit milles dans le sud. C'est ce frère qui est le père légal des enfants de Melteronge qui lui sont nés de cette femme; il en dispose à son gré. La seconde femme n'a pas de frère, c'est pourquoi Melteronge s'arroge tous les droits paternels, étant vraiment le maître des enfants de sa seconde femme.

En résumé, l'état de la famille apparaît et est normal en deux cas : 1° quand la mère n'a pas de frère; 2° quand le père a racheté ses enfants à son beau-frère. Par ailleurs, l'état de la famille semble tronqué, détruit ou pour le moins fort brouillé, en deux cas: 1° quand le matriarcat est en vigueur; 2° quand le mari étant décédé, la veuve se remarie. Je me hâte d'ajouter qu'il y a un troisième cas où la famille continue, bien que diminuée, c'est lorsque la veuve, déjà d'un certain âge, garde jalousement son veuvage. C'est le cas de Marie Lekur qui, veuve depuis six ans, gouverne d'une main ferme Hélène, Marie-Thérèse, Raphaël, Mélanie : les deux premières sont fiancées depuis un an.

Avant de terminer cette étude de la famille, disons un mot sur le rôle du matriarcat.

Ce rôle est un rôle de tutelle et de modération. Cette tutelle, très gênante et même humiliante au regard du père, est nécessaire, étant donné les conditions dans lesquelles le mariage se fait, et les mœurs ambiantes. Le mari n'est pas seul dans l'achat de sa femme; les frères, oncles, cousins lui ont donné la main, et donc, ils sont co-acheteurs, ils en concluent que cette femme leur appartient bien un peu à eux aussi. Il peut arriver qu'ils n'hésitent pas à se servir de leur droit de propriété. C'est pourquoi, quand un enfant lui naît, il peut avoir des doutes sur ses origines. Si, au lieu de détourner ces doutes de son esprit, il s'y complait, sa colère éclatera au jour de la naissance, et l'existence de ce pauvre nouveau-né aura été bien éphémère. Mais, grâce à l'intervention du matriarcat, la protection et la vie de l'enfant sont assurées dès avant sa naissance. La belle-famille s'empare pour ainsi dire du domicile du mari et semble lui dire: « Quel que soit le père de cet enfant, nous entendons nous occuper de la mère et de l'enfant: or, cette mère, c'est notre fille, c'est notre sœur, et nous entendons soigner comme il convient la mère et l'enfant.

Ce rôle de tutelle qui sauvegarde la vie de l'enfant, est doublé d'un rôle de protection qui préserve la mère des mauvais traitements de son mari. Quelques-uns de ces maris sont d'une brutalité avérée. Après les premiers coups, la famille de la mère fait une discrète enquête. Si la femme est fautive, on réprimande mollement le mari; si elle est innocente le mari est alors menacé d'amendes sérieuses. S'il récidive, on lui

retire sa femme pour un temps plus ou moins long. Enfin, dans le cas où cet homme se montre incorrigible, on retire définitivement la femme, que l'on se hâte de marier à un autre, et la famille rend la paye reçue le jour du premier mariage. Dans ce dernier cas, l'irascible mari a de la peine à se procurer une autre femme. Ce sera sa punition.

Le point faible de l'organisation de la famille indigène est celui qui rend tout à fait orphelin l'enfant dont la mère s'est remariée. Le nouveau mari ne peut en aucun cas recevoir chez lui l'enfant dont il vient d'épouser la mère. Aussi, qu'il est triste de voir errer ces pauvres orphelins ! Bien sûr, ils sont hospitalisés chez les parents de leur père, dans leur propre clan, mais ils n'y trouvent point l'affection et les petits soins du premier foyer, que la mort a détruit. Petits ou grands ressentent douloureusement cette cruelle privation. Tous les jours ils voient leur mère partir à la grande terre, aux jardins : elle est accompagnée de ses nouveaux enfants ; ils voudraient tant se joindre à eux, passer la journée près de leur mère, faire rôtir et grignoter les fruits variés de la terre ou des arbres, que leur cueille leur mère. Ces légitimes satisfactions ne sont plus pour eux ! Et cependant est-ce leur faute si leur père est mort ?

Par contre, il est un autre point de l'organisation de la famille canaque très intéressant, celui-là, c'est celui de l'achat des jeunes garçons.

Voici deux petits garçons : Willie et Solimp. Ils sont nés dans le clan des Sigon, d'un père très pauvre, si pauvre que le dernier nom qu'il reçut au cours d'une fête païenne fut un nom de dérision : Melteseserek (*le pauvre gueux*). Un cousin de Melteseserek fut un jour requis par ce dernier de lui acheter ses deux garçons. « Comment ferai-je pour les marier plus tard, quand ils seront d'âge ? Aide-moi ! Par ailleurs, je suis harcelé par mes créanciers auxquels je dois plusieurs porcs et quelques livres d'argent. Une fois payés, je te les livrerai et ils seront à toi pour toujours ». Ce cousin se nommait Loly. Loly, bon cœur, accepta et recueillit les deux garçons. Il les traita vraiment comme ses propres enfants, ou presque. La différence entre enfants achetés (adoptés) et les fils de famille, est que l'on envoie facilement les premiers s'engager pour travailler chez les Blancs, afin de se procurer un peu d'argent, tandis que les derniers ne quittent jamais leur père ; ce sont des fils de maître.

Loly étant devenu chrétien (André Loly) envoya ses deux pupilles à l'école du missionnaire. Chrétiens à leur tour, Tiburce et Noël ont fait, jusqu'à ce jour, honneur à leur baptême. Tiburce est marié, depuis trois mois, avec l'aide généreuse d'André, et bientôt ce sera le tour de Noël. Voilà donc deux jeunes gens qui, grâce à une institution propre à leur pays, sont sortis du triste sort qui les attendait et font bonne figure dans leur clan. Le contrat que firent à leur sujet Melteseserek et Loly a donc eu un excellent résultat.

Si l'on veut épuiser ce chapitre de la famille, il faut dire un mot de l'institution du veuvage, particulière aux îlots de Mallicolo.

Il y a sur l'îlot un nombre relativement grand de veuves obstinées. Dans le seul enclos de la Mission, lequel compte vingt-quatre ménages, on en compte cinq. Transportées dans d'autres îles, quatre d'entre elles trouveraient facilement à se remarier. Quelle est la cause de leur veuvage prolongé? La faute ne vient pas d'elles, mais des hommes: elles ont cessé de plaire. Les Vao entendent se marier avec de jeunes femmes; plusieurs d'entre eux qui ont déjà enterré deux femmes, et ont atteint la cinquantaine, recherchent des fillettes de douze à quatorze ans pour convoler en troisièmes noces. Inutile de dire qu'ils ne rencontrent que rebuffades et déboires de toutes sortes quand ils persévèrent dans ce sens.

Quel est le sort de ces veuves? Leur situation sociale? Généralement elles habitent une case pour elles seules et leurs enfants; cette case est bâtie tout proche de celle d'un parent qui joue le rôle de protecteur. Pour le dédommager de cette tutelle effective, la protégée va aux jardins avec la famille de son tuteur: elle participe aux travaux de cette dernière. Je n'ai jamais entendu parler mal des veuves de Vao; cependant on peut se demander s'il n'arrive pas à quelques-unes du moins, de jouer, dans l'organisme social des Vao, un rôle beaucoup moins honorable que celui des veuves sages. Plusieurs enquêtes discrètement menées dans ce sens, n'ont donné aucun résultat. Pour toute réponse, j'ai obtenu celle-ci: « Quand une jeune femme perd son mari, il n'est pas bon qu'elle reste seule plus de deux ou trois lunes, mais si elle a déjà eu beaucoup d'enfants (si elle frise la quarantaine) elle peut rester seule à côté de la case de l'un de ses parents ».

Certes, voilà une parole qui fait honneur à la tribu au sein de laquelle elle a été proférée; elle décèle une moralité supérieure à celle de quelques peuples soi-disant civilisés.

LE MARIAGE

Cette petite étude sur la famille canaque nous fait connaître une institution très intéressante: je doute que l'on puisse trouver le pendant dans les troupeaux de bétail, zèbres ou buffalos, auxquels on veut bien avoir la gentillesse de comparer les canaques des Nouvelles-Hébrides, à moins qu'on ne le rencontre chez les anthropoïdes; mais sur quels points du globe terrestre se trouvent donc ces animaux fabuleux?

L'étude de la famille et du mariage dans les tribus canaques des Nouvelles-Hébrides conduit à constater une chose assez curieuse; la famille existe réellement aux Nouvelles-Hébrides et cependant il n'y a aucun terme dans leur langue pour la désigner; par contre, il n'est pas toujours sûr qu'il y ait mariage, et cependant ils ont un et même deux termes — c'est

du moins le cas à Vao — pour désigner l'union matrimoniale. Lorsqu'on veut désigner la famille de quelqu'un, de Pierre, par exemple, on dit : « Pierre men na natune » (Pierre et ses enfants). La Sainte Famille se dit : « Saint Joseph men na natune » (Saint Joseph et ses enfants). Comme nous le verrons plus loin, le mari et la femme s'appellent réciproquement : natuku (mon fils, ma fille). Cette explication suffit pour que l'on puisse donner à ces mots : « Pierre men na natune » (Pierre et sa famille).

Du mariage aussi, on a dit : « Il n'y a pas de mariage aux Hébrides ». Tel n'est pas l'avis des indigènes. A force de fréquenter les Blancs, ils ont bien compris le sens du mot anglais et français : mariage. Ils affirment que, chez eux, le mariage est le même que celui des Blancs. Pour exprimer l'action de se marier, ils ont un terme dont la racine est commune à presque tous les idiomes : c'est le mot *lage*, à Vao; *lê* ou *lié*, à Olal, avec les substantifs correspondants : *lagean*, et *lean* ou *liéan*. C'est le vrai mot pour traduire : *se marier*, le *mariage*. A Vao ils en ont un second, qui ne semble pas aller au fond de la chose, comme le premier, mais qui traduit plutôt le geste : *tukâ* (conduire dans sa maison). Il est ainsi le correspondant exact du latin : *ducere in matrimonium* (conduire pour le mariage) (un indigène ne conduit une femme dans sa case à lui que pour le mariage). Quand on entend dire : « Malkali mo tukâ vavine », en mot à mot : « Malkali a conduit une femme » — tout le monde, là-bas, comprend que cela veut dire : « Malkali vient de se marier, il vient de prendre femme ».

Voici comment les indigènes de Vao contractent le mariage. Prenons le cas le plus fréquent, le cas type. Meltesale est un jeune homme de 18 à 20 ans; ses parents ont décidé que le moment était venu de le marier. Ils lui choisissent eux-mêmes une fiancée, une jeune fille qui est nubile depuis un an ou deux. Ils s'arrangent pour que la connaissance de cette décision et de ce choix parvienne au jeune homme. Si celui-ci n'en manifeste aucun ennui, c'est signe que l'on a son agrément. On fiance une jeune fille à un jeune homme en donnant un ou plusieurs porcs et trois ou quatre livres d'argent anglais aux parents, aux ayants-droit de la jeune fille; alors on dit : « Kam tuto gore ». Nous l'avons retenue. La nouvelle s'en répand aussitôt, et à partir de ce moment la nouvelle fiancée est devenue taboue; elle est sous la garde vigilante de son futur mari et de ses parents. Toujours un repas accompagne ce premier engagement, ce premier pas vers le mariage. Quelques mois après, on fixe pour les ignames prochaines la cérémonie du mariage. En attendant, les parents du jeune homme, oncles, frères, cousins, travaillent à rassembler la vingtaine de porcs à dents retournées, et les trente à quarante livres nécessaires au paiement de la jeune fille. De leur côté, la future belle-famille se rend tous les jours aux jardins pour arracher les ignames en nombre voulu — deux à trois cents. Ces ignames sont apportées au village des parents du fiancé : on les place

sur de grandes étagères, faites de bambous assemblés qui forment plate-forme: cette plate-forme repose sur des pieux élevés du sol d'une hauteur d'un mètre afin de les soustraire à la voracité des truies en liberté. Du côté du jeune homme, on arrache aussi des ignames, mais en moindre quantité.

Une semaine ou deux avant le jour fixé, les hommes, les jeunes gens, les enfants s'occupent avec ardeur à couper les bambous auxquels on attachera la part d'ignames qui doit revenir à chacun. Ces bambous-perches, de 4 mètres de longueur environ, sont enguirlandés de fleurs sauvages, de couleur rouge foncé, à pétales parcheminés très résistants; on les appelle: *loklok*.

Chacun travaillant à la tâche qui lui a été assignée, les préparatifs de la cérémonie s'avancent. Tout d'un coup, on apprend que le grand jour est fixé au lendemain de la pleine lune, il ne reste plus que deux jours. Ordre est donné de tenir les cochons prêts à être livrés; ordre est donné de terminer la toilette des bambous à ignames. Ces fameux bambous sont ainsi disposés. Les jeunes gens, une ou deux fleurs d'hibiscus rouge piquées sur le côté de la tête, apportent les perches devant la case du marié; on taille en forme de petite fourche l'une des extrémités. A une coudée au-dessous de cette entaille, on attache une ou deux ou trois ignames, selon le rang de celui et de ceux auxquels elles sont destinées; puis, entre les ignames et l'entaille, on attache le bouquet de *lok-lok* rouge; on y ajoute des branches de crotons au feuillage si bariolé. Quand la toilette est finie, on place les bambous bien en ordre, l'extrémité fleurie en haut et appuyée sur la branche d'un arbre, l'autre bout repose sur le sol. Si la parenté est nombreuse, on compte parfois jusqu'à trente ou quarante de ces sortes de trophées. En avant de ces rangées de bambous, gisent à même le sol, cinquante à soixante paquets d'ignames, soigneusement enveloppés dans des feuilles desséchées de bananiers et également bouquetées de joyeux *lokloks*.

Les trois quarts de ces ignames sont fournies par la parenté de la future épousée. Lorsque tout est ainsi disposé, le coup d'œil est féérique aux yeux des canaques, surtout si un gai soleil fait briller le vif coloris des crotons et des *lokloks*. Pour nous Européens, nous y trouvons, à coup sûr, un air de fête, mais de fête sauvage.

Tous ces préparatifs se sont faits dans la matinée; le va et vient a été perpétuel et des plus enjoué, et des matrones apportant les charges d'ignames, et des jeunes gens décorant les bambous. Maintenant le soleil est juste à son zénith: c'est le moment des hommes faits, des « *masta* » (anglais: *master*). Ils sont fort affairés; les uns coupent les pieux destinés aux cochons, les autres, les plus nombreux, amènent les « *messieurs cochons* », en les traînant par une corde fixée à une patte de devant (un bras, comme disent les indigènes). Il y en a des animaux, qui font des manières le long du trajet; ils paraissent de mauvaise humeur: sans doute étaient-ils bien

logés, bien nourris, et voilà qu'ils vont changer de maître; les autres vont, se dandinant, sans se presser, comme des gens habitués à la manœuvre; on les a déjà dérangés tant de fois! Une fois de plus, une fois de moins!... Et puis cela leur procure un bout de promenade; ils sont si fatigués d'être toujours attachés... leur digestion était devenue difficile, et voilà qui va leur faire du bien!...

Au fur et à mesure qu'ils arrivent sur la placette qui fait face à l'entrée de la case du marié, on les attache ça et là, à l'ombre, car le gros soleil leur est funeste.

Quand les maîtres de cérémonie ont constaté que toute la paye en cochons est là, sous leurs yeux, on procède au classement. Le premier piquet, le plus près de la case, est destiné au cochon du plus haut prix: c'est ordinairement un porc dont les dents ont fait non seulement un tour complet, mais aussi les trois quarts du second tour; ils ont une valeur marchande de 50 à 60 livres d'argent anglais; il sera la part du père de la mariée ou de son plus proche ascendant. Après ce gros numéro, suivent six « bouar », porcs dont les dents ont fait un tour complet et commencé le second d'un tiers; ils valent 20 livres. Ensuite s'alignent au pied des poteaux où on les attache, quatre ou cinq cochons de moindre prix; enfin, deux bonnes douzaines de jeunes porcs, genre vauriens, pouilleux, mal bâtis, etc., se dirigent d'un air crapuleux vers de misérables piquets tout juste bons pour eux; ils vont être tout à l'heure délivrés, sans cérémonie aucune, aux jeunes cousins, aux parents éloignés.

Pendant qu'on attache soigneusement tous ces « messieurs » de la porcaille, la foule s'est déjà tassée en avant de la petite place; tous admirent les gros cochons, ceux de la classe noble, on palabre sur leur provenance, car l'un d'eux vient d'une île lointaine, et il a fallu armer une grande baleinière avec douze hommes d'équipage.

Les rangées de bambous, avec leurs grappes d'ignames et leurs bouquets de rouges lokloks, reposant presque debout, leur tête enguirlandée de feuillages de crotons aux couleurs éclatantes sous le gros soleil de midi, forment un fond triomphal à tout ce décor, car on dirait des trophées. Visiblement tout ce peuple se sent en fête, et a l'impression que quelque chose de solennel va se passer.

Tout d'un coup, à une extrémité de la place, les curieux qui s'y sont entassés s'écartent pour laisser un passage à quelqu'un. Qu'est-ce que c'est que cela? Tout le reste de la foule, maintenu par l'alignement des porcs et des tas d'ignames, se penche en avant pour voir; mais c'est inutile; voici le cortège qui s'avance: une jeune fille au port aisé, l'air nullement emprunté, tout juste un peu de fierté à la vue de tant de richesses qui sont comme sa dot, s'avance vers une place qui lui est réservée. Elle a le visage entièrement passé au vermillon, ce qui est là-bas le suprême fard, l'expression de la beauté parfaite. A nos yeux d'Européens, c'est le cri de l'ex-

trême sauvagerie, mais nos Vao pensent qu'elle est belle comme une reine. C'est pourquoi elle a une suite; elle est venue, en effet, accompagnée de sa mère, sa grand'mère, ses tantes, ses cousines, ses sœurs et quelques amies; toutes s'assoient auprès d'elle, c'est-à-dire autour d'elle; elles lui font une couronne.

Aussitôt, comme sur un signal, toute la parenté masculine de la jeune fille se lève et forme un groupe compact tout près de la jeune épousée. Alors le frère aîné du jeune marié s'avance et, détachant le plus petit cochon de tous ceux qu'on a alignés, proclame le nom de l'un des parents de la mariée. Tous les parents de la mariée recevront ainsi une part de la paye de leurs parents, et chacun constatera qu'il a bien reçu un porc convenant à son degré de parenté. On commencera donc par les cochons de moindre valeur, pour finir par les « gros personnages ». Au fur et à mesure que chacun a saisi la corde qui tient captif son bien, la parenté masculine s'en va aussitôt, et retourne chez soi, en conduisant par la patte la part de sa paye. C'est maintenant au tour des femmes. On leur distribue — toujours en les appelant par leur nom — les tas d'ignames qui sont sur le sol. Les grandes perches de bambous enguirlandées sont attribués aux familles qui sont les plus rapprochées de la mariée par la parenté. Et chacun s'en va dès qu'il a touché ce qui lui revient; c'est un défilé des plus animés et des plus curieux, car il faut insister sur ce point, cette cérémonie a jeté un air de fête sur le pays et sur les habitants; quelque chose de traditionnel s'est passé et tout s'est passé dans l'ordre; on est content de cela.

« Les ancêtres, s'ils nous voient, sont contents de nous, parce que nous avons bien fait les choses ». Il faut noter qu'il en est ainsi après chacune de leurs fêtes. « Les ancêtres sont-ils contents de ce que nous venons de faire? » « — Oui, parce que nous avons fait comme ils faisaient ». Leur plus grande joie spirituelle vient de cette constatation; nos ancêtres sont contents de nous parce que nous faisons comme eux: nous les continuons.

Pendant que chacun s'en retourne vers son domicile, traînant son cochon, ou portant sa charge d'ignames, que les jeunes garçons ramassent les fleurs éclatantes tombées des longs bambous, pour s'en orner la tête, que la rumeur de cette foule s'éloigne et devient confuse, qu'est donc devenue la jolie épousée, la jeune reine au fard écarlate, que la vue de tant de richesses rendait si fière tout à l'heure? Et ses dames d'atour, ses demoiselles d'honneur, où sont-elles allées? Ni la petite reine, ni la cour des graves matrones n'ont bougé de place; elles sont encore assises en rond au même endroit. Et justement voici qu'on vient leur rendre visite; ce sont les mères, grand'mères, tantes, sœurs, cousines du marié qui les invitent au grand repas des noces pour le soir même. Là-dessus, toutes se lèvent; la mère de la mariée se recuse, la

grand'mère et les tantes de même; n'ont-elles pas le souper de leur seigneur et maître à préparer, et tout de suite?

Sur quoi la jeune épousée fait ses adieux émus à sa mère, et à toute sa parenté. De part et d'autre, les larmes jaillissent sans le moindre effort; on se presse les mains, on comble de caresses touchantes et sincères la nouvelle épousée, et enfin on se sépare.

Alors, les parentes du marié entourent la jeune fille, la conduisent devant la case d'une veuve, proche parente du mari: c'est dans cette emprise du clan sur la nouvelle épousée, emprise consentie par celle-ci que réside vraiment le consentement de la jeune fille au nouvel état de vie qui lui a été imposé; et, tout à l'heure, elle va donner une preuve manifeste de ce consentement, en essuyant ses larmes et en se préparant à prendre joyeusement part au festin nuptial. Cette participation de bon gré au repas, et le repos tranquille de la nuit qui va suivre, pris en commun dans la case des matrones, sont la plus haute et la plus claire expression du consentement global de l'épousée et de sa parenté au nouveau mariage. Que voilà donc une cérémonie bien conforme au caractère de nos Vao, et de la plupart de leurs compatriotes; pas un mot, pas une phrase n'a été prononcée; pas un geste rituel n'a été esquissé; il y a eu seulement une petite dépense d'ocre rouge, juste la quantité suffisante pour en couvrir le visage de la principale intéressée. Chez eux, rien d'inutile; les grands discours, les gestes de théâtre, les accoutrements fastueux n'ont aucune valeur, mais seulement ceci : la jeune fille a accepté avec grâce le repas que son mari a commandé pour elle; de plus, elle a passé une très bonne nuit avec ses nouvelles parentes; voilà qui est parlé! Le mariage tient. Au fait, ils ont raison: ce sont des gens éminemment pratiques.

Le repas des noces est servi devant cette case des matrones mentionnée ci-dessus. Le jeune marié s'assure que tout va bien de ce côté, puis s'occupe de la « table » si l'on peut dire, qui réunit ses oncles, frères, cousins. Quand tout est prêt, il s'écrie « Ragengante! » (A table!) ou plus crûment: « Mangeons! » Les hommes s'asseyent autour du « na lok » aux ignames et au porc; les femmes, de leur côté, en font autant. Pendant le repas, le marié jette des regards fréquents vers son épouse. Il la voit modestement assise, qui prend avec aisance et sans nulle gêne, sa part du festin; ainsi, tout va bien, il est heureux.

Quand la nuit sera tombée, on se mettra en danse et vers la mi-nuit, chacun ira prendre son repos. Alors les matrones conduiront dans leur case celle qui fut la reine de la fête, passeront ensemble la nuit dans un sommeil paisible. Il en sera du reste ainsi pendant une lune entière, après quoi le mari conduira sa jeune femme dans la case qu'il lui a préparée, tout près de la sienne, pignon contre pignon.

DIVORCE ET POLYGAMIE.

A Vao, comme partout ailleurs, comme partout où se trouvent des fils d'Adam et d'Eve, les unions matrimoniales ne sont pas toutes aussi heureuses que celle de Dominique et de Cécile, décrite plus haut; tous les caractères ne sont pas aussi harmonisés, aussi fondus ensemble que le furent ceux de ces deux jeunes gens.

C'est le conseil de famille, formé des ascendants, qui impose telle jeune fille à son pupille; les fiançailles et le mariage se font sans même avoir demandé au jeune homme si la jeune fille lui plaît. Tel est l'usage.

Le 1^{er} juillet 1928, le jeune Masumso, garçon de dix-huit ans, prenait un engagement de six mois pour travailler au compte du Gouvernement français, à Port-Vila, chef-lieu administratif. Au moment où il s'embarquait, son père, Maltesumtamat, lui dit ceci : « Pendant que tu feras ton temps à Port-Vila, moi, j'irai à Atchin retenir une fiancée pour toi; nous ferons ici les fêtes de tes fiançailles et quand tu reviendras, nous vous marierons ». Et tout se passa comme cet homme avait dit, car dès son retour à Vao, Masumso avait jugé la jeune fille de son goût et le ménage, jusqu'à ce jour, est heureux.

Meltesalé fut moins bien servi; la jeune fille qui lui fut dévolue avait juré qu'elle n'épouserait que Louis, chrétien depuis peu. A peine fut-elle amenée devant la case de Meltesalé qu'elle s'enfuit. On courut après et on la ramena; elle s'enfuit de nouveau, mais, cette fois, avec son ami Louis, et tous deux, armant une pirogue, passèrent le dangereux détroit de Bougainville, large de 30 kilomètres et vinrent, pendant huit jours, coucher dans les dépendances d'un colon de l'île de Malo. Enfin, ils se décidèrent à rentrer à Vao, et après avoir refusé pendant dix-huit mois d'habiter avec Meltesalé, l'intrépide Lésaint-Michel (c'était son nom) fit savoir à tous et à chacun, que si elle se résignait à vivre avec son mari, ce n'était pas par amour de ce dernier, mais bien parce qu'elle ne pouvait faire autrement.

Elle eut une émule : Lémpong. Celle-ci réussit à faire casser ses fiançailles par le missionnaire lui-même. Fière de son coup, elle jouit de son triomphe pendant plusieurs mois; puis quand elle fut prête à célébrer son mariage avec Meltesalé, elle publia partout que si elle consentait enfin à cette union, ce n'était pas par déférence pour le conseil de famille, mais parce que telle était sa volonté.

De toute évidence, il y a loin entre le caractère des femmes de Vao et celui des femmes esclaves...

Parfois le refus de certaines jeunes filles à se laisser conduire chez tels jeunes gens revêt des formes brutales et fort pénibles, même pour les indigènes qui en sont témoins. Ce

refus n'est pas toujours définitif; il l'est même rarement: il a souvent pour cause un ressentiment provenant de mauvais propos, de grossières plaisanteries ou même de calomnies infamantes dont les jeunes gens se sont rendus coupables à l'égard de leurs fiancées. Le scandale produit par leur résistance bruyante est le seul moyen que ces pauvres filles ont de se venger, ou tout au moins de se justifier.

De leur côté les jeunes gens n'acceptent pas toujours les fiancées qui leur sont imposées. Ils n'ont guère qu'un seul moyen d'éviter le joug: celui de s'enfuir hors de l'îlot et de gagner les plantations d'un colon où ils se hâtent de contracter un engagement.

En résumé et en gros, les unions matrimoniales ressemblent à toutes les autres; il y en a d'heureuses, et il y en a de troublées par des tempêtes plus ou moins prolongées. Toutefois, quand on a affaire à des beaux-parents particulièrement cupides ou méchants, hargneux, il arrive que le conjoint maltraité, fatigué de tant de malveillance, résilie le contrat et demande le divorce. Hâtons-nous de le dire: ce dénouement extrême est rare à Vao et dans toute la région des îlots; en général les unions tiennent; malgré des fugues fréquentes de part et d'autre, le lien matrimonial apparaît solide encore. Il suffit pour s'en convaincre de visiter toutes les familles les unes après les autres: presque partout l'on vous affirmera ceci: *Kaman geru kom at lomtak* (Nous avons toujours été tous deux ensemble en paix).

Lorsque le divorce a été décidé, il ne faut pas croire que les choses se passent sans difficulté.

A ce propos, le cas de Tugan est typique. Il s'agit de cet homme qui avait pris en seconde femme Cécile, la veuve de Dominique.

Voulant accéder aux désirs de Cécile qui ne voulait se remarier qu'à un catholique, il était venu me trouver en secret, pour me proposer de l'aider à renvoyer à sa famille sa femme légitime. Dès que les parents de cette femme eurent vent de ce projet, ils s'écrièrent d'un commun accord: « Impossible! c'est impossible! Car c'est Tugan lui-même qui, dès sa jeunesse, l'a choisie. Elle n'avait alors que huit ans environ. Tugan l'ayant rencontré chez des cousins à Vao, s'était écrié: « Celle-ci sera ma femme, je n'en veux pas d'autre. » Et nous, ses parents, nous n'avons eu qu'à la payer selon nos usages. Du moment qu'il l'a voulue lui-même, il ne doit pas la renvoyer; c'est mal (ce n'est pas droit). Il en serait autrement si nous l'avions choisie pour lui, et, qu'ensuite, il n'en aurait pas voulue; alors, oui, il aurait pu la répudier. Voilà ce que nous pensons, nous, les hommes d'Atchin. »

Tugan ne put jamais la renvoyer et Cécile dut accepter d'avoir une compagne près de la case de Tugan.

Il est entendu qu'il n'y a pas de frais de procédure ni d'avocats à payer; mais il s'agit, pour le demandeur de récupérer toutes les richesses en porcs à dents et en argent qui ont été

le prix de la femme, versé jadis par lui. Cela n'est point toujours facile, loin de là, à tel point que jamais le divorcé ne rentre complètement dans ses fonds; il doit s'attendre à une perte sèche de moitié. Il a la sagesse de s'en contenter, heureux de s'être délivré des persécutions de la belle-famille.

Il n'est pas possible de parler de la famille indigène sans aborder le chapitre de la polygamie. Les Néo-Hébridais sont polygames comme tous les Mélanésiens, cependant ils ne le sont pas tous au même degré, tant s'en faut. Dans l'île d'Ambrim, dans celle d'Aoba et de Pentecôte et d'Espiritu Santo, les chefs se font la part belle; ils ont facilement une dizaine de femmes; ces malheureux jeunes gens sont forts en peine pour s'établir honnêtement et prolonger leur race. Il en va tout autrement dans cette partie nord-est de la grande île de Malakula et dans la région des îlots dont nous nous occupons.

A Vao, à Atchin, à Wala, Rano, les jeunes gens trouvent facilement à se marier, parce que la polygamie ne sévit pas chez eux comme elle sévit ailleurs. A peine la moitié, peut-être un tiers seulement sont bigames, au sens strict de ce mot, c'est-à-dire qu'ils n'ont que deux femmes, rarement trois. A Atchin, je ne connais qu'un homme qui ait trois femmes; à Vao, pas un seul. Bien mieux, à Vao, la plupart des grands chefs religieux, les Meltegaül, n'ont qu'une femme.

J'ai demandé à Maltelum, un vieux, très vieux, un païen fleffé qui a célébré sa mort il y a cinq ans: « Tu n'as qu'une femme? » « — Oui, mon Père. » « — Ta seconde femme est morte? » « — Non, mon Père. » « — Alors, tu n'as jamais eu qu'une seule femme? » « — Oui, mon Père. » « — Et tu n'as jamais eu l'intention de la renvoyer? » « Non, mon Père. » « — Pourquoi y en a-t-il qui en ont deux? » « — Eh! eh! ce n'est pas de leur faute: ils ont pris la femme de leur frère qui est mort.... »

« Ils ont pris la femme de leur frère mort! » voilà la première cause de la bigamie à Vao et dans les îlots voisins; en d'autres termes, ils ont hérité la veuve de leur frère; la veuve de leur parent est tombé dans leur part d'héritage. Que l'on se souvienne de la manière dont les choses se passent quand un jeune homme se marie. Le prix d'une jeune fille est tellement élevé, que celui qui prend femme est obligé de se faire aider par sa parenté, c'est-à-dire ses frères, ses cousins, ses oncles, ses neveux. Généralement c'est le frère aîné, ou l'un des oncles paternels qui aide le plus à l'achat en question; tous ceux qui ont coopéré sont des co-actionnaires, mais celui qui a donné la plus grosse part est le principal actionnaire. C'est une « affaire » qui intéresse tout le clan du jeune homme qui se marie.

Quand le mari vient à mourir avant sa femme, celle-ci passe en héritage, avec tous les biens du défunt au principal actionnaire. Si celui-ci est déjà marié, il bénéficie de l'usage ancestral qui veut que les choses se passent ainsi. On ne peut pas dire qu'il l'a fait exprès; il est devenu bigame occasionnelle-

ment. En aidant généreusement son frère dans l'achat d'une épouse, il n'avait fait que son devoir; et en recevant à son foyer la veuve de son frère défunt, il ne fait que d'user de son droit.

Un jour, un de mes chrétiens, Antoine, vint me trouver, et demi-plaisant, demi-sérieux, il me dit : « Père, j'ai deux femmes depuis hier... Oui, mon frère Denis, qui habitait à Wala, est mort, et je vais demain chercher mon héritage; la pirogue de Denis, son fusil, ses cochons et sa femme Marie-Lucie ».

— Ah! bah! tu veux rire, Antoine; tu es chrétien: qu'est-ce que tu vas faire de cet héritage?

— Je plaisante, Père; j'irai bien chercher, en effet, Marie-Lucie et sa petite fille, mais c'est pour la marier à un des jeunes gens de la Mission (ce qui arriva, en effet, deux mois après). Cependant, tu le vois, Père, comment on devient bigame à Vao: si j'étais resté païen, j'aurais maintenant deux cuisinières...»

La deuxième manière de devenir bigame est moins excusable: elle n'est cependant pas contre nature, aux yeux des païens. Les choses se passent ainsi : un jeune homme de dix-huit ans, par exemple, Melterorobok, s'est vu adjuger de par la générosité paternelle comme fiancée une petite fille de huit ans, Lembu. Et voyant plusieurs de ses camarades d'enfance mieux servis, il se morfond. Il est fatigué de travailler seul à sa plantation... on lui fait de mauvaise cuisine... parfois on cause sur lui... on le soupçonne... Mais voilà qu'une jeune femme étrangère au pays devient veuve. Quelle belle occasion de convoler en justes noces! Il n'hésite pas: il réunit le nombre de porcs voulu, et dédommage ainsi les parents du mari défunt. Le voilà marié, il n'a fait de tort à personne. Car le premier marché passé entre son père et le père de Lému tient toujours: c'est une affaire à part. Et quand la petite fiancée aura atteint et dépassé quelque peu l'âge nubile, il convolera de nouveau en de non moins justes noces que les premières. Alors il sera, comme ils disent « à la tête de deux cuisinières ».

La troisième manière de devenir bigame à Vao, doit, comme la précédente, être regardée comme purement occasionnelle. Voici le cas: une femme, par bouderie, s'est enfuie du domicile conjugal. Elle erre depuis quelques jours de clan en clan; on la voit, le matin, assise sur le sable de la plage, les yeux hagards, le visage renfrogné; le soir, on l'aperçoit debout sur les récifs, à la recherche de coquillages qui feront son repas à la tombée de la nuit. Sur l'îlot tout le monde devine qu'elle est en bouderie, en fuite. Un des proches parents de son mari se décide à l'aller quérir. Il s'approche d'elle et lui dit, d'un ton bienveillant : « Suis-moi, viens chez moi ». Cette femme obéit et se dirige aussitôt vers la case de son protecteur. Dès qu'elle y est arrivée, elle se met à aider celle dont elle sera désormais la compagne. On dit alors « dans le bourg » : *Meltek mo tukà*, c'est-à-dire « Maltek l'a prise chez lui, pour lui ».

Pendant les premiers mois qui suivent, Meltek ne touche pas à cette femme; il se contente d'en avoir soin, de la traiter comme une amie de sa légitime. Mais, de part et d'autre, on sent qu'il faut éclaircir la situation. Les deux hommes se rencontrent : s'ils sont de caractère conciliant, les choses s'arrangent à l'amiable; Meltek, après avoir touché un dédommagement, rend la femme à son légitime propriétaire. Mais si ce dernier est fatigué des fugues de sa femme, ou que le protecteur éventuel s'accommode de sa protégée, alors le divorce est prononcé, et Meltek, après avoir payé raisonnablement, se trouve à la tête de deux femmes.

La quatrième manière de vivre en bigamie consiste dans l'achat d'une seconde femme, parce qu'on en veut une deuxième. En principe, cette façon de faire est nettement réprouvée des anciens. En fait, personne n'est empêché d'acquérir une seconde épouse; mais on entend les vieux dire : « Ce n'est pas bon ! Si tous les autres font ainsi, il n'y aura bientôt plus assez de femmes pour nos enfants ». Ou encore, témoins de la mésentente qui règne souvent chez les bigames : « Deux femmes pour un homme, ce n'est pas bon; elles ne font que se jalouser et se battre entre elles ». Remarque tout à l'honneur de nos Vao, il y a fort peu de jeunes gens et d'hommes faits qui s'achètent intentionnellement une seconde femme.

Parmi ceux qui pratiquent cette polygamie, à quelle passion sacrifient-ils ? A l'orgueil ou à la concupiscence désordonnée ? J'inclinerais pour l'orgueil, si je m'en rapporte aux exemples que j'ai sous les yeux.

Comment se comportent-ils en ménage ? Evidemment cela dépend du caractère du mari et de celui des femmes. A Vao, Rorinmal est célèbre par ses colères jamais assouvies; il a deux femmes, l'une est jalouse de l'autre : Lembé et Lerakrak. Quand Lembé triomphe, c'est Lerakrak qui fait des siennes et disparaît des jours et des jours. L'an passé Rorinmal, fatigué de cette fuyarde de Lerakrak, résolut d'avoir la paix avec elle pendant plusieurs mois. Dévidant un rouleau de corde tressée avec des fibres de coco sec, il se saisit de la révoltée, et lui liant les mains derrière le dos, il la suspendit au faitage de sa case, puis, après lui avoir ligoté les jambes à la hauteur des genoux, il alluma un brasier sous ses pieds.

Les hurlements de douleur que poussa la malheureuse avertirent les voisins qui accoururent aussitôt. Mais lui, aussi tranquille que s'il se fût agi de rôtir une moitié de porc, se mit en devoir de lui rôtir les genoux après la plante des pieds. Alors, un des frères de la pauvre suppliciée vint avertir le missionnaire et le prier de faire cesser cet affreux traitement. Quand le Père arriva sur les lieux, il trouva Rorinmal paisiblement assis sur une pierre, fumant une cigarette.

— Rorinmal, tu es fou ?

— Non, mon Père, je ne suis pas fou !

— Mais que fais-tu donc, tu brûles ta femme ?

— Je la corrige, parce qu'elle est toujours en fuite, et je n'ai pas d'autre moyen d'en venir à bout.

C'est tout ce qu'on put tirer de lui. Cependant, il laissa les parents de la malheureuse mettre fin au supplice, et panser les plaies que le feu avait faites.

Il en va tout autrement avec Melterongé. Lui aussi s'est payé deux femmes. Etant toutes deux d'un caractère doux et pacifique, il vit en paix avec elles et les huit enfants qu'elles lui ont donnés.

Pourtant, si l'on en croit les bigames chargés d'une nombreuse famille, c'est un dur métier que celui de polygame. Témoin Lowak, indigène d'Atchin, qui dut cesser son commerce d'objets de traite, rapport aux nombreux enfants qu'il avait de ses trois femmes. Comme je lui reprochais, en plaisantant, son manque de constance : « Hé, mon Père, je me ruine avec cette marmaille. Le jour où mouille ici le navire de commerce qui achète mon coprah et me fournit les marchandises que je revends à mes compatriotes, il faut voir mes gamins s'accrocher à mes trousses et me crier : « Papa, ceci pour moi, cela pour moi ; donne-moi encore ceci, donne-moi encore cela ! » Que veux-tu ? Je ne puis leur refuser, et tout mon bénéfice y passe, d'autant plus que leurs mères font chorus avec eux ! »

Evidemment, il pourrait réduire le nombre de ses femmes, car, pour ce qui le regarde, s'il a trois femmes, c'est qu'il l'a bien voulu ; mais l'expérience le prouve : seule la mort est capable d'opérer cette réduction.

Comme on a pu s'en rendre compte au cours de ces pages, nous distinguons fort bien la polygamie occasionnelle et la polygamie intentionnelle. Celle-ci à coup sûr, à réprover dans son principe, est condamnable au premier chef, et les indigènes de Vao le reconnaissent sans difficulté. Quant à l'autre, elle tombera d'elle-même quand le Christianisme aura remplacé l'usage assez répugnant de s'acheter une femme avec des porcs, ignames, argent, etc...

En appendice à ce chapitre du mariage, il faut ajouter quelques mots sur les sanctions qui, depuis des siècles, frappent l'infidélité dans le mariage.

En principe, l'homme adultère peut être puni de mort par les parents de la femme outragée ; cela ne fait aucun doute dans l'esprit des indigènes. Généralement, il en est quitte pour payer une forte amende au mari lésé, soit en donnant un porc de cinq à six livres anglaises, soit en versant une somme égale.

La femme surprise en délit d'adultère risque d'être tuée sur place, si elle a affaire à un mari brutal, et personne n'y trouverait rien à redire. Il y a une vingtaine d'années à peine, on lui appliquait le supplice marqué au Code indigène en matière criminelle du mariage. On faisait rougir au feu un petit caillou de lave, et l'on s'en servait pour brûler sur le corps de la

malheureuse la trace de son crime; neuf fois sur dix, la mort s'ensuivait.

L'épouse fuyarde, la coureuse, était punie de manière à ne plus pouvoir, physiquement, désertier le domicile conjugal, au moins pendant un certain nombre de semaines.

A Vao, on l'a vu plus haut, comment Rorinmal s'y prenait; il ne faisait qu'appliquer pour son propre compte, l'article du Code ancestral qui convenait à la circonstance. A Ambryn, on use d'un autre supplice. La femme, étant étendue à terre, la face contre le sol, les mains et les pieds sont maintenus immobiles, attachés à quatre petits piquets. Le mari, concentrant sa colère, saisit une liane de rotin, qui — comme on le sait — est armée, sur toute sa longueur, d'épines en forme d'hameçons, et, bien conduite, devient une scie terrible. Il s'agenouille, ayant entre ses genoux une jambe de la suppliciée, et tout en fumant tranquillement sa pipe, se met à scier la peau dans toute son épaisseur, à l'endroit du pli du genou. Les cris de douleur de la pauvre femme s'entendent dans le pays d'alentour, et bientôt chacun se dit: « C'est un tel qui scie sa femme... »

Quand le justicier juge la plaie assez profonde, il s'arrête; il relève la jambe ensanglantée et la replie sur la cuisse; alors il l'y attache solidement, sans avoir fait le moindre pansement; puis, après avoir délié les bras et l'autre jambe, il traîne sa femme dans une misérable case, l'y abandonne à son triste sort. Au bout de quinze jours environ, l'homme revient et délie la jambe sciée, la femme redevient libre, mais, comme bien l'on pense, une énorme croûte, ou plaie, l'empêche d'étendre sa jambe et de reprendre sa liberté; elle est condamnée à garder le logis pendant un mois ou deux.

Aujourd'hui, les mœurs se sont un peu adoucies, mais sans s'améliorer pour autant. Les supplices sont remplacés par des amendes, cependant, quand un scandale est connu, on fait toujours autant de bruit autour de lui que par le passé : ce qui est bien, après tout, une manière de sauvegarder la morale. Le jour où l'on se taira tout à fait, les bonnes mœurs auront disparu.

(A suivre.)

J. GODEFROY, S. M.

Missionnaire aux Nouvelles-Hébrides.



Lecteurs du Bulletin, soyez tous ses collaborateurs : il ne sera vivant et plein de nouvelles que si vous êtes fidèles à nous communiquer tout ce qui, vous intéressant, intéresse vos amis.

L'œuvre des Pupilles de l'Association

Elle a fait petite recette en ces trois mois :

- 2 parts annuelles de 20 francs ;
- 1 part fondée (500 francs) ;
- 2 versements de 100 francs pour 2 parts à fonder en 5 ans ;
- 100 francs de dons.

Nos remerciements vont bien sincèrement, et d'autant plus directement qu'ils ont moins à se partager, à notre demi douzaine de souscripteurs : ils nous excuseront de reporter leur nom — ou leur anonymat — au prochain Bulletin, où ils se trouveront, nous en avons bon espoir, en très nombreuse compagnie. Il y aura eu d'ici là le grand « relancement » de la fête des Anciens, où le règlement définitif sera proposé, et, les derniers éclaircissements désirables une fois donnés, accueilli sans nul doute aussi chaleureusement que l'a été, l'an dernier, le principe même de l'œuvre.

Cette œuvre nouvelle est trop belle et trop pressante pour n'être pas comprise : elle vivra, elle grandira, elle durera, à côté de son aînée, l'œuvre des Élèves ecclésiastiques. Celle-ci n'a point à redouter le développement de celle-là avec qui elle se partage déjà équitablement l'intelligente générosité de nos bienfaiteurs et amis. Dotée récemment d'une bourse entière par un des principaux membres de l'A. A., elle recevait il y a une quinzaine un don de 500 francs dont un vénérable Ancien s'est fait délicatement une obligation annuelle, et, presque en même temps, « une petite employée de l'État » nous envoyait 100 francs en nous demandant de les partager par moitié entre l'Œuvre des Pupilles et l'Œuvre des Élèves ecclésiastiques. Ce dernier geste est significatif : peut-il y avoir deux œuvres s'accordant mieux et se complétant plus opportunément ?

J. P.

NÉCROLOGE

*« Dieu veut que nous vivions
au milieu du temps, dans une
attente perpétuelle de l'éternité. »*

BOSSUET.

M. le chanoine Marcel Boumier, sixième supérieur de Combrée (cours 1908). — C'était un chef. Telle est l'impression qu'il faisait, de prime abord, par son seul aspect. La taille bien prise, il avait un visage au modelé délicat et ferme, qui était resté jeune sous les cheveux blancs. Son front largement découvert, le regard droit et pénétrant de ses yeux profondément enfoncés dans leur orbite disaient l'intelligence. Un air de calme assurance qui n'avait pourtant rien de dédaigneux ni de provocant, insinuait l'idée d'une volonté tenace. Le moindre entretien affermissait cette impression première: le ton était net, mais non pas tranchant, avec assez de fermeté pour montrer qu'on était en présence d'un homme aux idées bien arrêtées. Mais cette confiance en soi n'avait rien de déplaisant, corrigée qu'elle était par le sourire de ses yeux noirs et de sa bouche aux lèvres malicieuses, par sa voix aux sonorités douces, légèrement assourdiées. Une politesse discrète achevait de donner à la physionomie tout entière une distinction qui en augmentait l'ascendant. Il était né à Feneu, dans un hameau isolé, situé à quelques centaines de mètres du bourg. C'est là qu'il passa son enfance et de tout son cœur sensible de petit garçon rêveur, il s'attacha aux chemins creux, aux bois qui entouraient la Bruyère. Il ne s'en désintéressa jamais: « Ce sera un gros chagrin pour moi, écrit-il en 1910, le jour où je serai obligé de quitter la Bruyère », et j'imagine qu'il dut souffrir dans son cœur quand sa mère s'en vint habiter dans le bourg. Son intelligence se développa rapidement. A onze ou douze ans, Marcel Boumier avait l'esprit plus sérieux que les petits garçons de son âge et ses réflexions, déjà profondes, ne laissent pas que de surprendre: « Il faut aller où la destinée vous mène », écrivait-il, en mars 1900, à sa grande sœur, qui venait de quitter Feneu, et c'est la raison qu'il se donnait à lui-même pour se consoler de cette séparation durement ressentie. Pareille résignation intellectuelle est pour le moins curieuse chez une enfant de cet âge qui écrit « de sa tête », comme il l'avoue ingénument. Il ajoutait: « Quelle sera ma destinée? Peut-être serai-je moins longtemps près de mes parents ». Sans doute, était-ce là une allusion discrète au secret qu'il gardait encore pour lui seul. Quelques mois plus tard, en effet, il quittait à son tour la Bruyère, pour une autre maison qui allait lui prendre une grande partie de son affection: il voulait être

prêtre et, au mois d'octobre 1900, il entrait en septième à Combrée, pour répondre aux exigences de sa vocation. Le jeune Marcel dut les trouver déjà bien rudes et son cœur saigna sans doute à se séparer de sa mère pour la première fois. La plus étroite intimité existait entre ces deux âmes si bien faites pour se comprendre, et l'âge, ainsi qu'il arrive souvent, ne put venir à bout d'en dénouer les liens. Devenu grand, l'abbé lui confiait ses peines et ses moindres joies, assuré qu'il était du secret, sans craindre d'être ridicule à ses yeux. A lire ses lettres d'une tendresse exquise, on se rend compte avec émotion de la nature singulièrement riche de cet homme, condamné par une timidité insurmontable, à garder pour lui, ou pour de rares intimes, ses trésors de délicatesse et voué, par là même, à une certaine incompréhension de la part de son entourage. Dès son arrivée à Combrée, sa maîtrise s'affirma : il se classa tout de suite en tête de son cours et personne ne put l'en déloger jusqu'à la fin de la philosophie. A chaque distribution de prix, il remportait un véritable faix de couronnes qui récompensaient sa conduite, aussi bien que son travail. Les copies qu'il avait conservées révèlent l'excellent élève qu'il était, ordonné, appliqué aux moindres détails, ne se contentant jamais d'une facile médiocrité. Les idées sont claires et on voit que l'enfant, loin d'employer des expressions toutes faites, cherche à leur donner un tour personnel qui, malgré d'inévitables maladroites, ne manque point de saveur. Le style, d'embarrassé qu'il était au début de la seconde, s'assouplit peu à peu au prix de patients efforts, pour devenir élégant et précis, à la fin de la rhétorique. Au séminaire, l'abbé Boumier remporta les mêmes succès, malgré une mauvaise santé qui lui fit interrompre ses études pendant une année. Il fut ordonné prêtre à la Saint-Pierre de 1913. Ses qualités d'esprit le désignaient pour l'enseignement et c'était conforme à ses désirs. Aussi fut-il nommé à l'école Saint-Aubin pour y achever sa formation intellectuelle. Dès le mois de juin de l'année suivante, il se présentait devant la Faculté des Lettres de Rennes, pour l'obtention du grade de licencié, mais sa préparation avait été insuffisante : il échoua. Il ne pensait pas alors qu'il attendrait longtemps avant de mettre la dernière main à la préparation de son diplôme. La guerre déclarée, on dut utiliser tous les prêtres disponibles à combler les vides laissés par le départ de ceux qui avaient été mobilisés, et l'abbé Boumier fut appelé, en octobre 1914, à remplacer l'abbé Francis Vincent dans la chaire de rhétorique de Combrée. Mais lui-même, reconnu bientôt apte au service armée, partit au mois de février suivant. La décision des médecins militaires, qui fixait son sort lui causa une grosse déception et le trouva même si désarmé qu'il en eut un violent chagrin : « Je suis rentré dans ma grande chambre — écrivait-il au retour de la révision — et je me suis retrouvé assez seul pour pleurer ; cela m'a fait du bien et m'a détendu un peu les nerfs... » L'abbé se croyait physiquement incapable de faire un soldat et tout le monde autour de lui partageait cette opinion. « Personne ne s'attendait à pareille chose à Combrée.

M. le supérieur, moins que tout autre... La première personne que j'ai rencontrée au collège en arrivant, c'était la petite Sœur du Dortoir des Petits. Elle attendait le résultat, s'intéressant toujours à moi, je pense. Les bras lui en ont tombé et il a fallu que je lui répète deux ou trois fois que c'était vrai ». Certes, à cette époque, il n'avait pas grosse mine et l'hydarthrose de son genou, dont il souffrait depuis longtemps déjà, gênait ses mouvements, mais, naturellement pessimiste pour tout ce qui touchait à sa santé, il exagérât la gravité de son état. Aussi fut-il le premier étonné de son endurance aux marches et à tous les exercices de l'école du soldat. L'abbé manquait de confiance en ses forces : ce fut le grand service que lui rendit la guerre, en lui montrant qu'il valait mieux qu'il ne le croyait. Après quelques semaines passées à Orléans, il fut appelé à suivre les cours d'élèves officiers de réserve à l'école de Saint-Maixent : il avait provoqué lui-même cette décision en se portant volontaire. A vrai dire, c'était, pensait-il, essai voué à l'insuccès, à cause de l'importance donnée par tout le programme aux exercices physiques. Mais ses craintes étaient injustifiées : il sortit de l'Ecole en un rang honorable, à l'automne de 1915. Il trouva sur le front la guerre au morne visage qu'il s'était figurée et il dut remercier le ciel de lui avoir épargné les illusions pour la peine qui lui était évitée de les voir s'écrouler : de la souffrance physique et morale autant qu'il en pouvait porter ! Mais il mit son honneur à l'accepter avec autant de courage que d'esprit chrétien : « La guerre, c'est triste l'hiver, — écrit-il en novembre 1915, — et vous auriez tort de l'imaginer en épopée... ». « L'épopée individuelle, — note-t-il dans une autre lettre, — c'est une infinité de coups d'épingles dans des bonheurs que nous croyions minimes, et qui se révèlent en tombant fort prenants... On va à ces multiples sacrifices, résignés et soumis avec le cri d'amour qui fait tout oublier et tout bénir : « Mon Dieu ! faut-il tout de même que vous m'aimiez, puisque vous me faites tant souffrir ! » Le sous-lieutenant Boumier ne voulait pas perdre le bénéfice de tant d'épreuves : il accomplissait son devoir pour se faire l'âme nette et payer la rançon de ses fautes passées et de ses fautes à venir. Il aimait la souffrance pour ce qu'elle est : « une expiation ». Ses lettres du front, écrites dans un style alerte, nous montrent sur le vif son indéfectible force d'âme et sa bravoure. « Il faut que nous les ayons » et « nous les aurons » ; nous le voulons d'un cœur farouche », écrit-il. « J'ai fait connaissance, note-t-il ailleurs, d'un ton plus badin, avec le plateau d'Argonne dont le ciel est ferrugineux plus qu'ailleurs », et il décrit avec humour l'effet des obus asphyxiants et lacrymogènes. « C'est plus bête que méchant ; sur la gorge, l'effet est suffoquant ; sur les yeux, c'est le même effet, mais avec un peu plus de douleur, que les pelures d'oignons. En somme, c'est fort distrayant ». Il n'est pas besoin de lire entre les lignes pour deviner ce que cache cette belle humeur. N'est-il pas bon de chercher à tromper autrui pour essayer de se tromper soi-même. « Le bel esprit qui, en pleurant, tâche à vous faire rire » se prend lui-même à son

jeu et oubliée, le temps de sa plaisanterie, et sa vie rude et son angoisse. Le jeu n'était pas si anodin que l'officier voulait par amitié le faire croire; à quelques mois de là, un de ces obus, dont il n'avait fait jusqu'ici, à son dire, que suivre d'un œil curieux, les évolutions dans l'azur, lui fit la surprise de venir éclater à cinquante centimètres de son dos: « Je devais être brisé en miettes, — écrit-il, — mais je venais de communier et j'avais Notre-Seigneur en moi ». Suit l'inventaire des plaies: douze, dont six profondes, quatre au bras gauche, deux au bras droit: « A l'opération, — continue-t-il, — j'ai perdu plus d'un litre et demi de sang. J'en suis bien content, puisque c'est pour la France, et il était bien rouge.... Oh! la France! On a d'elle, là-haut, une intuition indéfinissable et pressante, en face des barbares. On sent qu'elle nous a tant donné qu'on n'a pas de peine à tout lui sacrifier ! » Le chemin parcouru est long des larmes désespérées du petit abbé timide, à la pensée qu'il sera soldat, jusqu'à l'expression enthousiaste de ce patriotisme qu'on ne saurait taxer de lyrisme en chambre, parce qu'il s'est exalté à la peine. « L'éclopé d'âme et de corps, — comme il écrit en pleine action, — s'est virilisé à souffrir un peu et à voir souffrir beaucoup ». La guerre, sinon la souffrance, était dès lors achevée pour l'abbé Boumier. Il allait désormais, en attendant la libération, connaître les longs séjours dans les hôpitaux où il suivrait des traitements variés, toujours douloureux. La nouvelle qu'il était compris dans la promotion des chevaliers de la Légion d'honneur lui parvint à l'hôpital de Tours, vers la fin de l'automne de 1917. La citation à l'ordre de l'armée, qui accompagnait la croix de chevalier, consacrait en quelque sorte sa belle conduite: « A donné, en toutes circonstances, l'exemple de la bravoure et de l'énergie. Très grièvement blessé le 4 avril 1916, en se portant en avant sous un violent bombardement pour donner confiance à ses guetteurs ». Pendant les longs loisirs de sa convalescence, l'abbé Boumier songeait à ses occupations pacifiques que la guerre avait interrompues, en particulier à son échec de 1914, qu'il avait à cœur de réparer devant la Faculté des Lettres de Rennes. Démobilisé dans le cours du printemps de 1918, il se remit sérieusement à l'étude du français, du grec et du latin et il avait la joie de conquérir son diplôme de licencié ès-lettres avec la mention *Assez bien*, dans le cours du dernier trimestre de l'année scolaire. A la rentrée d'octobre, il inaugurerait de façon définitive son enseignement, comme professeur de première à Sainte-Marie de Cholet. L'année suivante, il fut nommé à Combrée pour y occuper le même poste devenu vacant. Ses anciens élèves ne peuvent se souvenir sans émotion de ce professeur qui avait toute leur admiration et leur estime la plus cordiale. Son enseignement était clair. M. Boumier n'avait point confiance dans l'inspiration du moment: il préparait méthodiquement ses cours qui y gagnaient en netteté. Peut-être visait-il à trop de science et j'imagine que plus d'un de ses élèves dut un jour ou l'autre se croire perdu dans le maquis touffu des notes dont il les faisait recouvrir les marges étroites de Verdunoy.

Les devoirs étaient rendus toujours de façon régulière et le correcteur n'avait pas économisé l'encre rouge ! Persuadé que le prêtre-professeur ne devait pas être un vulgaire marchand de latin et de grec et qu'il pouvait être vraiment éducateur dans le cadre du règlement, il cherchait à former en ses élèves des hommes d'honneur et des chrétiens. Toutes les occasions lui étaient bonnes pour attirer l'attention sur les vertus du cœur et de l'esprit; certes, ce n'est pas à propos de son enseignement que l'abbé Gaume aurait pu parler du « ver rongeur » des humanités gréco-latines ! Il donnait tous ses soins à son cours d'instruction religieuse qu'il enrichissait chaque année, et on savait bien qu'il n'était pas tendre pour ceux qui ne pouvaient pas répondre à ses questions en pareille matière ! Sa parole était toujours courtoise et pleine de distinction. Il fuyait le trivial comme peste et ne se permettait jamais aucune plaisanterie douteuse. Au rire à plein gosier, il préférait la discrétion du sourire. Il savait rendre attrayant son enseignement par de tout autres moyens; des exemples variés, des lectures choisies qu'il faisait de sa voix chantante, et par la vie que sa parole convaincue savaient lui donner. Il avait bien des accès d'humeur, — la patience des professeurs est mise parfois à si rude épreuve ! — mais ils se manifestaient, plutôt que par des éclats de voix, par quelques paroles cinglantes dont il fustigeait l'ignorance ou l'indiscipline. Je ne crois pas qu'aucun de ses élèves lui en ait tenu longtemps rigueur. Tous nous reconnaissons la qualité de son affection au travail qu'il s'imposait pour nous, à la complaisance avec laquelle il se mettait à notre disposition pour n'importe quel service. A la vérité, personne, je pense, n'abusait de cette invitation; son extérieur froid et quelque peu distant le rendait redoutable et bien peu osaient franchir le rempart de leur crainte révérentielle. Il avait pourtant une âme bonne et aimante, mais une pudeur toute classique l'empêchait de manifester en public ses sentiments. Et une extrême timidité aussi : « On me reproche — écrit-il à sa mère au temps où il était séminariste — d'être un peu seul et très timide, et l'on a bien raison ». Mais avec ceux qui lui donnaient leur confiance, il devenait réellement lui-même, sensible autant qu'intelligent, capable de toutes les émotions et de tous les enthousiasmes. En particulier, le spectacle des champs lui causait un plaisir toujours nouveau et il savait faire sentir ce qui, dans la nature, lui parlait au cœur. Les descriptions colorées qu'il faisait parfois dans ses chroniques, de l'automne ou du printemps en pays d'Ombrée, n'étaient point amusement de littérateur en mal d'écrire; l'abbé Boumier disait, avec un peu de recherche parfois dans l'expression, ce qu'il avait vu et senti. Devenu secrétaire de l'Association Amicale il donna à son « Bulletin » presque l'importance d'une revue, en lui consacrant une grande partie de ses loisirs; il écrivait chroniques, articles de critique, nécrologies, couvrant, bon an mal an, de sa prose, toujours élégante et de haute tenue littéraire, plusieurs centaines de pages imprimées. Ce travail, qui ne portait nullement préjudice à son devoir d'état, ne l'empêchait pas

non plus de se tenir au courant de la politique et de la littérature: il découpait des articles de journaux, notait sur des carnets, en attendant de les transcrire sur des cartons de couleur, les images, les idées dont la forme heureuse l'avait frappé. Ces citations, qu'il n'a pas eu le temps de classer dans un ordre logique, prouvent l'étendue et la variété de ses goûts: à côté d'un mot de l'auteur de *l'Imitation*, de Saint Bernard ou de Bossuet, on trouve une poésie de Mme de Noailles ou de M. de Régnier. En admettant même que le travail lui fondait dans les mains, c'est à se demander comment il pouvait faire face à tant d'occupations. Je crois qu'il écourtait la nuit par les deux bouts. La longue journée, qu'il s'octroyait ainsi, était strictement divisée en tranches plus ou moins longues, consacrées à la prière et à ses diverses études et il respectait comme un chartreux, autant que faire se pouvait, le règlement qu'il s'était imposé. La nature devait finir par se cabrer d'être menée à tel régime de géant. A plusieurs reprises, M. Boumier dut interrompre son travail pour prendre un long repos et suivre un traitement pénible. L'hydarthrose du genou revenait et pour résorber le liquide, il lui fallait se condamner à l'immobilité presque complète. A la fin, on décida un traitement énergique, le plâtrage du genou, pour amener l'ossification de l'articulation. Un prêtre de si grande valeur ne pouvait rester dans un rôle subalterne; l'administration épiscopale, connaissait son mérite, et au départ de M. le chanoine Bernier, il fut pressenti pour être supérieur de Combrée. Mais, fatigué, il achevait un traitement au monastère de l'Esvière d'Angers. Il refusa, car il se sentait incapable d'assumer si lourde tâche. Mais il était dit que l'abbé Boumier mourrait dans le poste dont il appréhendait les responsabilités. Après la démission de M. le chanoine Mérit, Mgr Rumeau le nomma Supérieur du Collège au banquet de la réunion des Anciens Elèves, le 1^{er} juillet 1930, aux applaudissements des quatre cents convives. Il ne tint le gouvernail de la maison que pendant une année, mais on sentit tout de suite au frémissement du vieux navire, la fermeté de son jeune pilote. Il avait « l'impatience du bien » ou plutôt du plus parfait qui était son objectif. Ses projets étaient aussi vastes que son âme généreuse et pour les réaliser plus vite, il voulait donner à la maison, des professeurs aux élèves, le rythme accéléré de sa vie. Mais il ne lui fut pas donné d'imprimer profondément sa marque sur la maison, comme il l'avait rêvé. L'année tout entière se passa au milieu des soucis de gouvernement intérieur qui sont le pain quotidien des supérieurs de collège et qui ne furent pas ménagés à l'abbé Boumier, élevé bientôt par la faveur de Mgr Rumeau, à la dignité de chanoine honoraire. Le prestige du jeune Supérieur commençait pourtant à rayonner à l'extérieur, en particulier dans le Craonnais. On avait une haute idée de sa valeur intellectuelle et morale, dont il avait donné tant de preuves, et il serait devenu pour beaucoup l'homme de science et de bon conseil que l'on va consulter; par lui l'influence de Combrée se serait étendue et sa renommée, pourtant déjà bien établie, aurait encore grandi.

Mais Dieu avait décidé, dans ses conseils impénétrables, de récompenser son bon ouvrier, avant sa tâche achevée. La fin de l'année scolaire avait été harassante pour le supérieur qui avait été obligé souvent de payer de sa personne. La tête souvent douloureuse, il tâchait de remédier à cette fatigue, qu'il croyait nerveuse par des calmants: « Je suis en pleine crise de rhumatismes », écrivait-il à sa mère, quelques heures avant de mourir. C'était ainsi que la mort faisait annoncer son prochain passage. Mais à ces douleurs, qu'il prenait pour du surmenage cérébral, le supérieur ne reconnut point sa manière. Elle le surprit le jour qu'il avait fixé pour être sa fête de l'amitié, au milieu de ses confrères de cours qu'il avait appelés autour de lui... Au fond de nos cœurs qui lui demeurèrent indéfectiblement fidèles, n'est pas encore apaisée la douleur qui les brisa, lors de l'annonce de sa mort si soudaine. Son souvenir est encore, à certaines heures, obsédant à l'égal d'une présence, quand on ouvre les livres qui étaient siens, quand on y découvre, sur un papillon de papier, une note oubliée et qui semble une consigne venue de l'au-delà, quand on relit ses lettres où se donne son âme affectueuse, quand la ronde des saisons ramène invariablement ce qui l'a charmé, depuis « le pavois de blancheur frémissante » du prunellier jusqu'aux trilles bruyants du loriot qu'il appelait son « loriot familial ». Dans la Maison de famille qu'il aima tant, pour laquelle il accepta généreusement de souffrir tant de peines, pour laquelle il travailla jusqu'à s'en user, M. le chanoine Boumier, qui fut un grand Combréen, est présent de cette présence spirituelle, en attendant le retour de ses restes mortels qui reposeront un jour sous le chœur de la chapelle. Il a pris rang, nous en avons confiance, près des protecteurs attirés de notre collège et il achève au Ciel l'œuvre qu'il avait commencée ici-bas. Ayant retenu ce qu'enseignait M. Singlin à Pascal : « Qu'une des plus utiles et des plus solides charités envers les morts est de faire les choses qu'ils nous ordonneraient, s'ils étaient encore au monde », nous tâchons d'aimer et de servir Combrée autant que nous le commande encore celui qui fut notre maître et notre ami et notre chef.

M. Dominique Delahaye, sénateur de Maine-et-Loire (cours 1867). — M. le président du Sénat, après avoir tracé en termes émus, devant la Haute Assemblée, la carrière de son collègue, terminait son éloge par ce mot qui résume avec bonheur sa physionomie: « C'était, dit-il, un galant homme ». M. Dominique Delahaye avait, à l'égard de tous, cette courtoisie faite de simplicité et de naturel qui révèle la véritable distinction du cœur. Son accueil toujours souriant était une forme de sa bonté: indulgent, facilement pitoyable « envers ceux pour qui la vie est rude », il distribuait en secours son indemnité parlementaire jusqu'au dernier sol et la manière avec laquelle il donnait augmentait encore la valeur de ses largesses. Surtout, il se monnayait en quelque sorte lui-même, en ne refusant à personne le secours de sa bienveillance et de son affection. Jamais il n'eut d'animosité

contre ses adversaires politiques; il arrivait même qu'il leur donnait son amitié. C'est ainsi que l'on ne vit pas sans étonnement le sénateur de Maine-et-Loire, défenseur du trône et de l'autel, témoigner ouvertement de la sympathie à Combes qui se plaisait lui-même à arpenter en sa compagnie les couloirs du Luxembourg. Si M. Dominique Delahaye n'avait pas la naïveté de croire qu'il pourrait convertir cet anticlérical fougueux, il estimait trop son intelligence pour ne pas essayer de l'amener à la tolérance. Aussi bien, pour cette largeur d'esprit unie à tant de cordialité, le sénateur de Maine-et-Loire était unanimement respecté par ses collègues : « Il siégeait à l'extrême-droite et moi à l'extrême-gauche, — écrit un ancien ministre de l'Instruction publique, — mais nous franchissions journallement la distance qui nous séparait pour causer en toute franchise et à cœur ouvert. J'avais pour lui beaucoup d'affection et beaucoup d'estime ». Bien plus que pour son affabilité, ses collègues l'estimaient pour sa fermeté de caractère qui devenait de l'intransigeance, dès qu'il s'agissait de ses convictions. La conscience de M. Delahaye n'était pas à vendre et on le savait pertinemment : elle n'obéissait qu'à sa foi catholique dont il se faisait comme un panache au Sénat. Il jugeait tout en chrétien et ne donnait son vote qu'à bon escient. Au cours de la discussion sur les culturelles, il monta à la tribune, son catéchisme d'Angers à la main, et de sa voix claire et harmonieuse, il lut sans rougir une page de cette théologie pour enfants dans laquelle il avait appris sa religion : il entendait ainsi faire la leçon à tant de savants disputeurs qui avaient perdu la simplicité de leur âme et oublié l'A.B.C. de leur foi. Naguère, dans le débat sur l'Ecole Unique, il jetait au président du Conseil cette apostrophe qui porte encore la marque d'origine, l'Evangile : « Vous scandalisez les enfants; vous méritez d'être jeté au fond de la mer, avec une pierre attachée au cou! » Homme de droiture, il eut le grand mérite de ne jamais séparer la politique de sa vie et c'est toujours au nom de ses convictions religieuses qu'il défendait ou attaquait un projet de loi. Quand il croyait sa foi en danger, il entraînait dans la lutte avec passion et il malmenait fort l'orateur dont les idées n'avaient pas la bonne fortune de lui plaire : M. Delahaye, qui avait l'esprit vif, coupait impitoyablement ses effets les mieux réussis de réparties spirituelles et malicieuses qui en diminuaient grandement la portée. Cette intransigeance de doctrine n'empêchait nullement M. Delahaye d'être impartial. Il donnait son appui à toutes les propositions qui lui paraissaient utiles, sans distinction d'auteurs : « Quel est donc celui de mes collègues de gauche, — disait-il lui-même à la tribune, le 11 juillet 1930, — qui, lorsqu'il a dit des choses que je trouvais raisonnables, n'a pas eu mon approbation? Ne m'avez-vous pas vu parfois être en désaccord avec mes collègues de droite et en accord avec mes collègues de gauche? » La vérité n'avait pour lui qu'un visage. Aussi bien, cette loyauté d'esprit lui valut souvent l'honneur d'être vilipendé par les élus de son parti. Il s'y résigna sans fâcherie et il lutta en franc-tireur, en « cava-

lier seul ». Il n'était venu au Sénat que pour défendre le Droit et il restait noblement fidèle à la résolution qu'il avait prise, un jour où il avait vu l'injustice triomphante, de travailler au Parlement à faire respecter ses exigences souveraines. Sa jeunesse en effet, ne l'avait préparé que de loin à devenir un homme public, passé la cinquantaine. Il appartenait à la bourgeoisie angevine. Son père, M. Dominique Delahaye-Bougère, tenait un commerce de chanvre sur la paroisse Saint-Serge. Après avoir fréquenté l'école des Frères, l'enfant fut mis au Collège de Combrée, où il entra en septième, au mois d'octobre 1859. Il avait parmi ses camarades, le frère de « Joubert l'Africain », Athanase Joubert qui devint vite son ami de cœur. « Nature vive », note quelqu'un qui l'a bien connu, « enfant terrible » au geste prompt, il était de ces élèves que les sages méthodes recommandent de ne pas brusquer ». Au début de la seconde, il manifesta son impatience d'une manière un peu vive : il dut quitter Combrée pour suivre les cours d'une école professionnelle et se préparer ainsi à aider son père dans des affaires qui avaient pris de l'importance : le commerce de chanvre était devenu une fabrique de corderies et de toile. M. Dominique Delahaye regretta toute sa vie ses études incomplètes et, en particulier, la rigueur d'esprit que lui auraient donnée les exercices scolaires de la rhétorique. S'il écrivait facilement, il était mal à l'aise pour composer ses discours : la méthode lui manquait et sa pensée, riche et nuancée, y perdait parfois en netteté et en force. Lecteur infatigable, il s'était en grande partie formé lui-même : au collège, il lut, paraît-il, plusieurs tomes de *l'Histoire de l'Eglise*, de Rohrbacher, dont on lui avait demandé de découper les pages. C'était là certes un beau début. Devenu l'employé de son père, il sut trouver des loisirs pour satisfaire sa curiosité. Chargé à 18 ans de la représentation commerciale de la maison, il n'oubliait pas, avant le départ, de glisser dans ses valises les ouvrages qui seraient les compagnons toujours aimables de sa monotone et longue route, et c'était chaque fois pour son esprit nourriture substantielle, si l'on en juge par les ouvrages qu'il lisait durant un séjour à la clinique Saint-Rémi : œuvres de Mgr Freppel, de Mgr Pie, de Paul Allard. Il comparait la leçon de ses livres avec ce qu'il voyait et l'expérience précisait et enrichissait son érudition. C'est ainsi que lisant et observant tour à tour, il visita non seulement la France, dont il connaissait toutes les grandes villes, mais tous les pays d'Europe avec leur capitale. Sans négliger les affaires, il se fit « pèlerin d'art » : il visitait les monuments et les grands musées, lentement et avec méthode, en s'imprégnant les yeux de couleurs et de formes harmonieuses; il y trouvait des émotions délicates qui convenaient à ses goûts d'esthète. A Angers, dans les intervalles que lui laissaient ses voyages, il mettait au service de ses concitoyens l'autorité qu'il s'était acquise, en matière commerciale, à « limer et à frotter sa cervelle contre celle d'autrui ». Elu membre de la Chambre de Commerce, il en devint président. Mais il dut bientôt donner sa démission : il avait eu l'audace de prouver en

pleine séance que « les lois de persécution deviennent la ruine pour le monde du travail ». En ces temps troublés du début du siècle, il se dépensait sans compter pour défendre les intérêts religieux. Le procureur de la République d'alors lui fit même l'honneur de le dénoncer comme « le grand meneur » des catholiques. Quand la police vint apposer les scellés sur le couvent des Capucins d'Angers, il s'était placé près du supérieur et il n'avait pu résister au plaisir de lancer quelques paroles plaisantes à l'adresse du juge d'instruction. Arrêté pour outrages à la magistrature dans l'exercice de ses fonctions, il fut condamné à six jours de prison sans sursis. Sa libération fut un véritable triomphe : ses ouvriers lui firent cortège de la maison d'arrêt jusqu'à son domicile. Le même jour, il posait sa candidature au Sénat pour le siège laissé vacant par la mort de M. le Comte de Maillé : « Pour défendre nos intérêts communs, — disait-il à ses ouvriers dans le discours qu'il prononça pour les remercier de leur attachement, — j'ai voulu entrer à la Chambre de Commerce d'Angers. Aujourd'hui, pour faire des affaires, il faut remonter nos droits aux ministres, trop souvent prêts à les sacrifier pour des motifs inavouables. » Il fut élu sans combat et depuis lors, il fit partie du Sénat jusqu'à sa mort, sans interruption. Il assistait à toutes les séances et il étudiait minutieusement toutes les questions pour donner, le cas échéant, son avis avec compétence. « Entouré d'une montagne de dossiers, — note M. Jénouvrier, président d'âge du Sénat, dans son éloge de M. Delahaye, — il suivait les débats avec un intérêt curieux... Ses interventions utiles furent innombrables : la discussion des budgets, les questions religieuses, scolaires, sociales, militaires, coloniales, douanières, fiscales, le vote des femmes l'amènèrent à la tribune. Il était membre du Conseil supérieur du commerce et faisait partie de nos commissions des chemins de fer, des douanes, des mines où sa connaissance des lois économiques apporta un concours précieux ». Pour se rendre compte du travail du sénateur, il suffit de feuilleter la brochure qu'il fit adresser aux députés sénatoriaux, pendant la campagne électorale de 1920 : le seul énoncé de ses interpellations couvre vingt pages. Dans les dernières années, il portait allègrement ses quatre-vingts ans et il mettait sa fierté à fournir autant de besogne qu'un jeune. Mais il était usé et il allait suffire d'une indisposition pour le révéler. Dans les derniers jours de décembre 1931, il souffrait d'un rhume qu'il croyait bénin, quand le 24, il eut une syncope. Au lieu de prendre du repos comme on le lui avait conseillé, il trompa la surveillance du garde-malade qu'on avait alerté, pour aller présider un bureau dont les membres devaient se réunir dans l'après-midi et en rentrant au Palais d'Orsay où il avait son logement, il s'en alla faire visite à Mgr Jouin, son ami : ce fut sa visite d'adieu. La nuit qui suivit fut mauvaise : les quintes de toux qui lui déchiraient la poitrine étaient si fortes que les gens de service vinrent lui proposer un breuvage. Il le refusa : il voulait faire le lendemain matin sa communion de Noël. M. Delahaye mourut à Angers, dans les pre-

miers jours de 1932, comme il avait vécu, en homme de foi : « La foi était chez lui, — dit au Sénat M. Jenouvrier, — la source comme elle était la récompense de ses vertus; ainsi au soir d'une longue vie, c'est grâce à elle qu'il sentit venir sans effroi l'inévitable visiteuse, car pour lui, la mort n'était pas une porte qui se ferme sur une vie, mais une porte qui s'ouvre sur une éternité de vie et de bonheur ». M. Delahaye était un fidèle ami de Combrée; il avait accepté d'être le président d'honneur de notre Association amicale des Anciens élèves. Son frère, M. le chanoine Delahaye, curé de Saint-Joseph, interprétant ses sentiments d'attachement à notre égard, nous a offert le buste du défunt et une collection de précieuses médailles de bronze qui lui appartenaient. Ce buste, exposé dans notre parloir, et ces médailles mises en bonne place à la bibliothèque, perpétueront à Combrée, le souvenir de ce grand Français et de ce grand chrétien.

Pie Jesu Domine, dona eis requiem sempiternum.

M. CHUPIN.

EXAMENS ET CONCOURS

AU COLLÈGE

Tableau d'Honneur du deuxième trimestre

Ont obtenu au cours du deuxième trimestre (janvier-avril 1933) la moyenne générale de **Très Bien** pour le travail et la conduite :

Philosophie. — André Basile, de Joinville-le-Pont.

Première. — Jean Gohier, de Challain-la-Potherie.

Seconde. — Roger Michel, du Lion-d'Angers; Charles Kuhn, de Cheffes-sur-Sarthe.

Quatrième A. — Jean Cailleau, de Chanzeaux; Louis Robert, de Candé; Louis Bazantay, d'Etiau; Louis Gaudin, de Richelieu (I.-et-L.).

Quatrième B. — Jean-Baptiste Roué, de Combrée; Ludovic Rougé, de La Chapelle-Glain (L.-Inf.); Auguste Dodard, de Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne).

Cinquième A. — André Combeau, de Saint-Julien-de-Vouvantes (L.-Inf.); Louis Delouvrier, de Segré; René Caussé, de Combs-la-Ville (S.-et-M.); Pierre Jacquemin, de Paris; Alain Leclerc, de Bierné (Mayenne); François Bonsergent, de La Chapelle-sur-Oudon; Jean Boiteau, de Challain-la-Potherie; Bernard Gerbaud, de Paris.

Cinquième B. — René Esnault, de Noëllet ; Pierre Guéry, de Saint-Erblon (Mayenne) ; Marius Fiogère, de Tours ; Pierre Hamard, de Bouchamps-lès-Craon (Mayenne).

Sixième A. — Louis Gillet, de Craon ; Arthur Lambert, de Saint-Julien-de-Vouvantes ; René Rousseau, du Lion-d'Angers ; Bernard Geslin, de Durtal.

Sixième B. — Alexandre Bradane, de Challain-la-Potherie, Pierre Patry et Germain Hamard, d'Armaillé ; Alexandre Esnault, de Saint-Julien-de-Vouvantes ; Jean Masson, de Fontaine-Couverte (Mayenne) ; Robert Lenoble, Le Gravier (Loir-et-Cher).

Septième. — Henri Biret, du Louroux-Béconnais ; Jean Robert-Cailleau, d'Angers ; Etienne Audfray, de Bry-sur-Marne (Seine) ; Yves Huez, de Segré.

Huitième. — Jean Launay, de Challain-la-Potherie ; Louis Gohier, du Tremblay ; Joseph Sinoir, de Fontaine-Couverte.

Neuvième. — Charles Madiot, d'Erbray (L.-Inf.).

Les meilleures moyennes d'examens (1^{er} semestre)

Philosophie. — Charles Lofficier, de Paris, 11,61 ; Jean Renaud, de La Jumellière, 11,57 ; Louis Bessière, de Pouancé, 11,52.

Mathématiques élémentaires. — André Chavanne, de La Chapelle-sur-Oudon, 13,80.

Première. — Jacques La Mache, de Paris, 13,08 ; Georges Lasserre, de Montreuil-Bellay, 12,43.

Seconde. — Roger Michel, 13,33 ; Charles Kühn, 13,08 ; Michel Gerbaud, de Paris, 12,75.

Troisième A. — René Jacquemin, de Paris, 13,08 ; Guy Lemoine, de Renazé, 12,91 ; Paul Juret, de Segré, 12,75.

Troisième B. — Joseph Laurent, de Candé, 10,33.

Quatrième A. — Jean Cailleau, 13,36 ; Philippe de Fontanges, de Paris, 13,26 ; Louis Robert, 13.

Quatrième B. — Jean-Baptiste Roué, 15,22.

Cinquième A. — Louis Delouvrier, 14,86 ; André Combeau, 14.

Cinquième B. — René Esnault, 13,42 ; Pierre Hamard, 12,85.

Sixième A. — Louis Gillet, 15 ; Arthur Lambert, 14,77 ; René Rousseau, 14,11 ; Bernard Geslin, 13,77 ; Séraphin Dureau, de Chanzeaux, 13,50 ; Jean Piessard, de Saint-Pierre-des-Corps, 13,33.

Sixième B. — Alexandre Bradane, 13,42 ; Jean Masson, 12,85.

Septième. — Etienne Audfray, 12,78 ; Jean Guinebaud, de Bourg-d'Iré, 12,64 ; Jean Durbecé, d'Angers, 12,35.

Huitième. — Alexis Hubert, de Saint-Germain-en-Laye, 12,50 ; Jean Launay, 11,50.

Neuvième. — Robert Patry, d'Armaillé, 12,33 ; Charles Madiot, 11,33.

Les prix d'Excellence (1^{er} Concours)

Philosophie. — Maurice Roux, d'Angrie ; Louis Bessière.

Mathématiques élémentaires. — André Chavanne.

Première. — Joseph Levesque, d'Angers ; René Cailleault, de Montreuil-Bellay.

Seconde. — Roger Michel ; Charles Kühn.

Troisième A. — Paul Juret ; René Jacquemin.

Troisième B. — Joseph Laurent.

Quatrième A. — Jean Cailleau ; Louis Robert.

Quatrième B. — Jean-Baptiste Roué ; Ludovic Rougé.

Cinquième A. — Louis Delouvrier ; André Combeau.

Cinquième B. — Jean Briand, de Châteaubriant ; René Esnault.

Sixième A. — Louis Gillet ; Arthur Lambert.

Sixième B. — Robert Lenoble ; André Briand, de Châteaubriant.

Septième. — Jean Durbecé ; Paul Cherruau, de Chazé-sur-Argos.

Huitième. — Jean Launay ; Alexis Hubert.

Neuvième. — Charles Madiot ; Bernard Benoist-Lucy, de Saint-Germain-en-Laye.

Anciens Elèves

— M. Maurice Gautier, d'Angers, élève de l'École des Travaux Publics, a passé avec succès, à Paris, la 2^e partie du Baccalauréat (Mathématiques élémentaires).

— M. Raymond Hubert, de Paris. déjà licencié ès sciences physiques et ès sciences mathématiques, a obtenu au mois de février, en Sorbonne, le certificat de Calcul des Probabilités, qui lui vaut un diplôme d'études supérieures de Mathématiques.

NOS DEUILS ET NOS JOIES

DÉCÈS

Anciens Élèves et Associés

M. Alphonse Derouet (cours 1899), négociant en vins, † à Rennes, le 17 février 1933, dans sa 53^e année.

M. l'abbé Charles Beillaud (cours 1878), aumônier de la maison de Nazareth du Bon-Pasteur, † à Angers, le 26 février 1933, dans sa 76^e année.

M. Bernard Niglais (cours 1932), † à Châteaubriant (L.-Inf.), le 8 mars 1933, dans sa 19^e année.

Révérènd Père Jean Godefroy (cours 1898), missionnaire mariste, † aux Nouvelles-Hébrides, le 30 mars 1933, dans sa 55^e année.

Révérènd Père Antoine Buret (cours 1897), missionnaire mariste, † aux Iles Fidji, le 29 avril 1933, dans sa 55^e année.

Nos Familles et nos Amis

M. le marquis de Sesmaisons, Conseiller général et Président de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, † à Nantes, dans sa 70^e année.

M. le chanoine J.-B. Dubillot, ancien archiprêtre de Notre-Dame de Cholet, † à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), dans sa 80^e année.

M. Jean-Marie-Augustin Rioche, ancien maire de Saint-Brieuc, grand-père de MM. Jean et Pierre Rioche, † à Saint-Brieuc, dans sa 81^e année.

Mme Marie-Louise Dauneau, épouse de M. Charles Dauneau, mère de M. René Dauneau, sœur de M. Charles Brisset et tante de MM. Charles, Jean et Jacques Brisset, † à Lorient, dans sa 63^e année.

M. Bessière, grand-père de MM. Jean, Maurice, Louis et Yves Bessière, † à Lacauue (Tarn), dans sa 83^e année.

Mme Etienne Pinet, mère de M. Yves Pinet, † à Paris, dans sa 63^e année.

Mme Auguste Fournier, mère de M. Auguste Fournier, † à Cossé-le-Vivien (Mayenne), dans sa 63^e année.

Mme veuve Anjuerre, grand'mère de notre élève Henri Retourné, † à Loiron (Mayenne), dans sa 71^e année.

Mme veuve Eugène Cosnard, grand'mère de notre élève René Cosnard et tante de M. l'abbé J. Cosnard, † à Angers, dans sa 78^e année.

Mme Pierre Emériaux, mère de M. l'abbé Emériaux, † à Saint-Crespin (M.-et-L.), dans sa 68^e année.

M. Pierre Emériaux, père de M. l'abbé Emériaux, † à Saint-Crespin (M.-et-L.), dans sa 73^e année.

M. J.-B. Piessard, grand-père de notre élève Jean Piessard, † à La Flèche (Sarthe), dans sa 71^e année.

M. Charles Livennais, beau-père de notre élève Rémi Pedron, † à Bel-Air-Combrée (M.-et-L.), dans sa 38^e année.

M. Léon Bradane, frère de MM. René, Alexandre et Jean Bradane, † à Challain-la-Potherie (M.-et-L.), dans sa 20^e année.

Mme Paul Malet, grand'mère de notre élève Bernard Malet, † à Segré, dans sa 62^e année.

M. Jules Sassier, grand-père de notre élève Alphonse Thuau, † au Lion-d'Angers (M.-et-L.), dans sa 74^e année.

Mme Bureau, mère de M. l'abbé L. Bureau, professeur à l'Externat Saint-Maurille d'Angers et grand'mère de notre élève Henri Bureau, † à Candé (M.-et-L.), dans sa 80^e année.

Mme Auguste Prvoost, belle-mère de M. Philéas Guibourd, † à Noëllet (M.-et-L.), dans sa 79^e année.

M. Félix Delanoë, père de MM. Félix et Edouard Delanoë, † à Grugé-l'Hôpital (M.-et-L.), dans sa 78^e année.

M. Edmond Naud, beau-père de M. Jean Loire, † à Chalonnes-sur-Loire (M.-et-L.), dans sa 52^e année.

M. François Ricou, grand-père de M. l'abbé Jean-Baptiste Trillot, professeur à l'Externat Saint-Maurille d'Angers et de M. Raymond Trillot, † au Tremblay (M.-et-L.), dans sa 81^e année.

M René Rivron, maire de Noëllet, grand-père de notre élève René Esnault, † à Noëllet (M.-et-L.), dans sa 75^e année.

M. le Dr René Le Fur, ancien interne des Hôpitaux, † à Paris, dans sa 62^e année.

NAISSANCES

Nous ont fait part de la naissance de :

leur fils Claude, leur troisième enfant, M. et Mme Georges Rabin, Cholet, 11 février 1933.

leur fils Pierre, leur troisième enfant, M. et Mme Edouard Hoyer, Vihiers (M.-et-L.), 17 février 1933.

leur fils Jean-Claude, M. et Mme Félix Belouin, Vern-d'Anjou (M.-et-L.), 19 février 1933.

son fils Jules, son deuxième enfant, Mme Jules Prime, veuve depuis le 11 septembre 1932, Martigné-Ferchaud (I.-et-Vil.), 22 février 1933.

leur fille Monique, leur deuxième enfant, M. et Mme René Buret, Pont-Audemer (Eure), 26 février 1933.

leur fils Yves, M. et Mme Jacques Lebuédé, Besançon, 3 mars 1933.

leur fils Jean, M. et Mme Roger Quintard, Nancy, 3 mars 1933.

leur fille Jacqueline, M. et Mme Pierre Dubois, Hauteville (Ain), 10 mars 1933.

leur fille Nicole, leur deuxième enfant, M. et Mme Joseph Devienneau, Nantes, 20 mars 1933.

leur fils Guy, leur sixième enfant, M. et Mme Narcisse Hilléreau, Pouancé (M.-et-L.), 1^{er} avril 1933.

leur fille Denise, leur septième enfant, M. et Mme Georges Martin, Sarlat (Dordogne), 5 avril 1933.

leur fils Yves, M. et Mme Aristide Gérard, La Chapelle-Glain (Loire-Inf.), 7 avril 1933.

leur fils Claude, M. et Mme André Portet, Angers, 16 avril 1933.

leur fille Gilberte, M. et Mme Edouard Lechaptois, Cuillé (Mayenne), 18 avril 1933.

leur fille Renée, M. et Mme Auguste Boisard, Combrée (M.-et-L.), 21 avril 1933.

leur fils Jean-Claude, M. et Mme Roger Riboreau, Pornic (Loire-Inf.), 2 mai 1933.

leur fille Marie-Thérèse, leur troisième enfant, M. et Mme Louis Niqueux, La Riche-Extra (I.-et-L.), 6 mai 1933.

MARIAGES

Nous ont fait part de leur mariage :

M. Pierre Lehuédé, de Saint-Nazaire, avec Mlle Jeanne Le Mauff, 9 février 1933.

M. Roger Morel, de Paris, avec Mlle Paulette Janvier, 4 mars 1933.

M. René Richard, de Plougonven (Finistère), avec Mlle Suzanne Goudot, 18 mars 1933.

M. Louis Cochard, du Lion-d'Angers, avec Mlle Jeanne Rousseau, 19 avril 1933.

M. Eugène Guillard, de La Montagne (Loire-Inf.), avec Mlle Jeanne Ménager, 19 avril 1933.

M. Marcel Bodard, de Laval, avec Mlle Jeanne Derouet, 24 avril 1933.

M. Jean Crosnier, d'Angers, avec Mlle Marcelle Guégen, 24 avril 1933.

M. Paul Toublanc, du Mans, avec Mlle Isabelle Richard, 25 avril 1933.

M. René Duchêne, du Bourg-d'Iré (M.-et-L.), avec Mlle Marie-Louise Deschère, 29 avril 1933.

M. le Dr Pierre Varangot, de Combrée, avec Mlle Christiane du Créhu, 9 mai 1933.

M. Paul Gérard, de Vritz (L.-Inf.), avec Mlle Marie-Thérèse Lemaître, 18 mai 1933.



Êtes-vous en règle avec le Trésorier ? Si ce n'est fait, envoyez-lui votre cotisation (minimum 15 francs) :

M. l'abbé Conard, Collège de Combrée,
C/C Nantes, 152-60.

ÉCHOS ET NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

ORDINATIONS.

— Le samedi 11 mars, dans la chapelle du Grand Séminaire d'Angers, S. Exc. Mgr Rumeau a conféré le diaconat à M. l'abbé Maurice Chagnon, d'Angers, et à M. l'abbé Henri Suteau, de Candé.

— M. l'abbé Paul Louis, de Guérande, Fils de la Charité, a été ordonné sous-diacre le Samedi-Saint, 15 avril.

NOMINATIONS.

— Par décret de M. le Président de la République en date du 31 mars 1933, M. Henri Godivier a été nommé huissier à Segré, en remplacement de M^e A. Pasquer, démissionnaire en sa faveur.

— M. l'abbé Louis Rotureau, curé de Cherré, a été nommé curé de Grugé-l'Hôpital, en remplacement de M. l'abbé Dalibon, démissionnaire pour raison de santé.

M. l'abbé Billaud, curé de Bourg-l'Evêque, a été nommé curé de Saint-Christophe-la-Couperie, et remplacé par M. l'abbé Ensich, vicaire à Mazé (*Semaine religieuse* d'Angers, 12 mars 1933).

ADRESSES NOUVELLES OU RECTIFIÉES.

— M. l'abbé Dalibon, précédemment curé de Grugé-l'Hôpital, à la Maison de retraite des Récollets, Doué-la-Fontaine.

— M. l'abbé A. Verdier, précédemment chapelain du château de Pouancé, même adresse.

— M. Gilbert Delanoue, 25, boulevard Ayraut, Angers.

— M. Jean Berthault, Vatan (Indre).

— M. André Portet, 1^{er}, rue Jean-Bodin, Angers.

— M. Gabriel Sabran, Directeur du Secrétariat Social de l'Union des Catholiques d'Aunis et de Saintonge, 3, rue Eugène-Fromentin, La Rochelle.

— M. le comte Jean de Razilly, précédemment capitaine au 18^e chasseurs à cheval à Haguenau, conservateur adjoint au Musée de l'Armée, 56, rue Molitor, Paris (16^e).

— M. l'abbé André Richard, précédemment vicaire à Saint-Augustin, aumônier de Sainte-Barbe, place du Panthéon, Paris (5^e).

NOS MISSIONNAIRES.

— La mort des PP. Godefroy et Buret jette un grand deuil sur cette chronique missionnaire qui devait justement marquer les der-

nières étapes de leur retour en leur mission et publier la suite du *Journal de voyage* du Père Buret. Ces pages si courageusement sereines et si confiantes font maintenant trop peine à lire pour que nous les reproduisons ici. On lira d'autre part la suite de la monographie des Vao dont le P. Godefroy nous envoyait de Colombo le dernier fascicule : les prochains *Bulletins* poursuivront la publication de cette œuvre, dont M. Pierre Benoît, ami du P. Godefroy avec qui il était toujours resté en relations depuis leur rencontre à Vao, a dit combien il en appréciait la valeur littéraire et ethnographique. C'est, avec l'ouvrage de Mgr Douceré, la seule étude vraiment sérieuse et d'information directe qu'on ait sur les Nouvelles-Hébrides.

— Après la mort des PP. Godefroy et Buret, suivant de si près celle du P. Trillot, il ne reste plus du groupe de nos vaillants missionnaires Maristes d'Océanie, dignes héritiers du Père Bréhéret, que le P. Thierry, à Mittagong (Australie) et le P. Montauban, missionnaire à Gagan (Salomon). De celui-ci, le numéro de mai des *Annales de Marie*, revue de la Société de Marie, publie précisément une longue lettre fort intéressante, intitulée *Au milieu des Cannibales* :

« Quand je suis arrivé à Buka, en 1914, il y avait encore des cannibales dans le pays. Ils n'osaient pas trop se montrer par crainte du gouvernement (Allemand alors) qui venait de s'installer, mais quantité de gens auraient pu vous dire le goût de la chair humaine.

« Nous étions deux Pères dans l'île. Quand nous paraissions dans les villages, c'était un sauve-qui-peut général. Peu à peu, les naturels s'approprièrent et six ou sept ans après, nous avions là quatre stations. Aujourd'hui, les sept mille habitants, à l'exception de trois à quatre cents protestants, nous sont presque tous favorables. Chaque village chrétien a sa petite chapelle, où, matin et soir, se fait la prière en commun. Dans chaque station, le samedi et le dimanche, nous avons de deux à trois cents confessions et communions, et environ six cents les jours de fêtes. Seuls manquent la messe ceux qui sont malades ou trop éloignés...

« L'église de la station de Gagan, où je suis actuellement, était une merveille, si l'on tient compte des conditions dans lesquelles elle avait été bâtie l'an dernier.... La vaine gloire est la qualité qui se loge le plus facilement dans le « ventre » de nos grands enfants, et comme il faut le plus possible tirer le bien du mal, en les prenant par leur côté faible on obtient d'eux des résultats étonnants. Hélas ! le monument n'existe plus. Un cyclone a tout balayé. Heureux encore qu'il n'y ait eu personne à l'intérieur au moment de l'accident ; tous eussent été écrasés, et alors, quel beau triomphe pour les quelques-uns qui ne veulent pas encore mettre le pied à l'église !! et surtout pour nos bons amis, les protestants, qui font feu de tout bois contre notre sainte religion.

« J'ai déjà commencé à relever les ruines, mais ce sera une lourde charge pour mon maigre budget. Priez pour que quelqu'un me vienne en aide.

« Me voici donc, une fois de plus, entrepreneur, charpentier,

menuisier; etc. Je ne compte plus les églises et maisons que j'ai dû bâtir; en mission, il faut faire tous les métiers. Je bâtis aussi une nouvelle église, aussi grande que celle qui s'est effondrée, moins la croix et les tours, sur la côte Est, à *Lonhan*, où je vais assez souvent dire la messe, le dimanche.

« En novembre dernier, j'ai fait, en compagnie du Père Chaize, une grande excursion d'un mois, dans les montagnes de Konua, au nord de Bougainville, repaire fameux de cannibales. Nous y avons visité presque tous les villages. Le Gouvernement n'a pu encore réussir ce tour. Dès que l'officier apparaît dans un village un peu éloigné de la côte, femmes et enfants disparaissent comme des lapins dans leurs trous, et, parmi les hommes, c'est une levée générale de lances et de haches, sans parler des arcs et des flèches.

« Après notre randonnée, le Docteur crut le moment propice d'en faire autant pour faire connaître ses bonnes intentions. Pour n'effaroucher personne, ne prenant avec lui aucun policeboy, mais de simples boys infirmiers, il se présenta au premier village de l'intérieur. Les hommes, sur le pied de guerre l'attendaient, menaçants, la hache et la lance en mains. Notre Docteur, ancien soldat de la grande guerre, n'en menait pas large. Voulant apprivoiser ces gens, il essaya de parlementer, de faire comprendre ses desseins pacifiques. Il réussit à s'en tirer sans malheur, mais dut rebrousser chemin et regagner la côte. Ses boys lui disaient : « Peuh ! le Père, lui, est allé partout ; il n'a pas eu peur ! »...

« L'accueil qu'on nous fit fut donc bon. La réputation du « Patere » est universelle ; on sait qu'il vient pour faire du bien, sans avoir recours à la force, qu'il ne lève pas de taxe et n'emmène personne en kalabris (prison). Dans deux villages pourtant les gens avaient si mauvaise mine que nous dûmes nous tenir sur nos gardes pendant la nuit, lampe allumée et nos fusils à portée de la main. La seule vue de ces précautions suffisait à notre sécurité. Le sauvage n'attaque jamais en face et, dès qu'il voit ses plans éventés, il perd contenance. Même en cas critique, évidemment nous aurions tout fait pour éviter de nous servir de nos armes.

« D'ici peu, après des siècles sans doute de guerres et d'anthropophagie, ces populations vivront enfin en paix, sans le secours de la Société des Nations. Déjà, une certaine crainte mêlée de honte, s'est glissée dans « leur ventre ». Interrogés, plusieurs nous ont affirmé qu'ils ne mangeaient plus de chair humaine, qu'ils se contentaient de tuer leurs ennemis et de les laisser pourrir dans la brousse... ! C'est déjà quelque chose... si c'est vrai. Toujours est-il que quinze jours après notre départ, ils attaquaient encore un village et en massacraient tous les habitants. Il y aura fort à faire pour dégrossir ces sauvages des hautes montagnes.

« Durant toute la seconde partie du voyage, c'est-à-dire plus d'une semaine, nous ne pûmes célébrer la Sainte messe ; notre petit cuisinier s'était servi du vin de messe pour garnir nos lanternes !.. Vin blanc et pétrole se ressemblent, au moins par la couleur.

« Notre nourriture ordinaire fut des taros, quelques boîtes de conserves, des pigeons sauvages que nous tirions de temps en temps

dans les grands arbres de la forêt, et, à l'occasion, quelques extras Salomonais; des *opposums*, par exemple, dont le Père Chaize fait ses délices. Pour ma part, j'ai l'impression de manger des rats; les opossums ont la queue pelée comme eux, et avec cela une odeur de musc...! j'en mange quand je suis affamé et que je n'ai rien autre.

« Un jour, on nous apporta avec cérémonie un plat de choix; c'était dans une marmite indigène en terre cuite, débordant de graisse de cocos; on nous dit quelque chose comme : « *Goutez-moi ça et vous m'en direz des nouvelles!* » Nos boys regardaient avec des yeux d'envie, moi, avec méfiance, n'ayant jamais pu me faire aux préparations indigènes, depuis un certain jour où je les vis faire... Savez-vous ce qu'il y avait dans la marmite? quantité de gros vers blancs recueillis dans les troncs pourris de « sak-sak » (sagou) et et ressemblant comme des frères aux « turcs » de chez nous. Ici, c'est un mets recherché et on nous faisait grand honneur en nous les offrant... Qu'auriez-vous fait dans la circonstance? Sans doute ce que fit le Père Chaize. « Tant pis, dit-il, j'essaye. » Puis, d'un geste héroïque, il allongea le bras vers la marmite; je crus qu'il avait décidé de finir le plat à lui seul! Délicatement, entre le pouce et l'index, il saisit une des bestioles nageant dans le jus, et fermant les yeux, il essaya de l'avalier. Je l'admirais déjà et me voyais contraint de l'imiter, sous peine de baisser dans son estime, mais bien vite je le vis retirer d'entre ses dents la tête de l'animal qui... n'avait pu passer; il la jeta au chien qui la laissa avec dégoût. — Ça me suffit comme cela, dit le Père, tout fier de lui, je pourrai dire que j'ai mangé des vers! — J'aime mieux vous dire, moi, que je n'en ai rien fait. Nos boys se chargèrent de nettoyer la marmite et ils se passaient la main sur le ventre en signe de contentement... »

— Datés du 15 mars, quelques mots du P. Lusson, des Pères Blancs; « A El. Golea, c'est l'époque des tempêtes, avec ou sans sable, mais par bonheur les éléments ont beau être déchaînés, ils n'empêchent pas de travailler ferme, dans le calme intérieur et la joie, au salut des âmes. » Le Père s'excuse aimablement d'arriver après la Saint-Joseph : « J'aurais pu prendre l'avion, puisque la ligne aéro-postale Alger-Zinder est inaugurée aujourd'hui, mais la pauvreté évangilique m'invite à me contenter des moyens ordinaires... »

— Du P. Francis Audiau, des Missions Etrangères de Paris, nous recevons avec plaisir tous les mois un petit périodique imprimé qui nous permet de le suivre dans tout le détail de sa vie de missionnaire. Après quelques mois de vie nomade à travers la jungle et les montagnes, il a rejoint Coïnbatore où il est depuis la mi-avril attaché, comme vicaire, à la cathédrale, pour achever de s'y parfaire dans la connaissance de l'anglais et du tamoul dont pourtant il sait assez pour entreprendre déjà son ministère auprès des indigènes. Dans une lettre manuscrite du 20 avril, il accuse réception de notre dernier Bulletin : « Des nouvelles de Combrée, quand on cuit et qu'on se dessèche avec 35° sur le dos, la fraîcheur des souvenirs de jeunesse fait du bien », et il nous donne un aperçu sur la question qui

se pose plus aigüe que jamais devant les Anglais colonisateurs et les Missionnaires :

« Aux Indes, actuellement, les partisans du Self-Respect Movement cherchent noise à l'Eglise catholique au sujet de la distinction des castes, que nous n'avons jamais abolie entièrement, dans la pratique. Un monsieur de Trichinopoly menace en décembre dernier de jeûner jusqu'à ce que mort s'ensuive si les prêtres catholiques n'enlevaient pas dans les Eglises les barrières qui séparent les castes. Il vint, un dimanche matin, s'installer près de la grille qui donne accès à la cathédrale pour commencer son jeûne. Les gens venant à l'Eglise pour messe et vêpres ont regardé cet homme avec curiosité, mais sans animation. La police même voulut s'enquérir de son cas. Dès le lendemain matin, il décampait, se jugeant sans doute insuffisamment préparé au jeûne et à la mort : c'est tout à fait la méthode Gandhi. — Aujourd'hui même, paraît dans le grand journal " le Madras Mail " un long article signé par le Secrétaire du Self-Respect Movement, spécifiait son but d'abolir toutes coutumes et superstitions religieuses, en particulier la " intangibilité " des parias. Il se défend d'avoir jamais attaqué la religion catholique, et l'accuse de ne s'être jamais occupée de l'amélioration du sort des parias, alors que les Protestants eux, n'admettent aucune distinction de castes. La calomnie, pour un coup est assez forte et mérite réplique. Les catholiques répondront. — C'est bien empoisonnant cet esprit de caste ici, on est obligé de subir certaines distinctions, à causes de révoltes ou apostasies possibles. Pour les Self-Respect, je crois bien que, quoi que fasse l'Eglise, elle est pour eux l'ennemi auquel il faut s'attaquer... »

ÉCHOS DIVERS.

— M. Joseph Péteul, professeur à Maubeuge, ancien élève et père de notre élève Paul Péteul, a été nommé secrétaire du Syndicat des professeurs de collègues de l'Académie de Lille.

— M. Chassagnard, d'Egleton (Corrèze), grand-père de notre élève François Chassagnard, et M. Bouvet, de Montluçon (Allier), grand-père de notre élève Alphonse Dupont, ont été nommés officiers d'Académie.

— M. Moncomble, de la Marine marchande, commandant du port de Kaolack, chevalier de la Légion d'honneur, a été promu commandant de 2^e classe (5 galons) et nommé officier du Mérite maritime.

— M. Charles Emériaud, négociant à Nantes, père de notre élève Jean Emériaud, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre militaire.

— Mlle Huguette Bourcier de Carbon, sœur de Luc et Alain Bourcier de Carbon, de Pouancé, a été reçue troisième au Concours de peinture de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris.

— M. le chanoine Boisard, vice-supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, arrivé le lundi 13 mars à Angers, a consacré

la semaine à la visite canonique du Grand Séminaire. Il a donné une série de lectures spirituelles aux séminaristes qu'il a vivement intéressés par le récit de sa récente visite des Séminaires de l'Amérique du Nord.

— Il y a déjà quelques années que l'A. A. des Anciens Elèves de Combrée a fait parvenir sa souscription au monument à élever au Congo en souvenir du Capitaine Joubert. Nous sommes très reconnaissants à M. H. Morel, directeur du journal des Zouaves pontificaux, *L'Avant-Garde*, de nous avoir aimablement transmis les précisions suivantes qu'il a reçues du Secrétaire général du Comité Joubert, de Bruxelles :

« La question du monument « Capitaine Joubert » a fort avancé depuis quelque temps.

D'accord avec le Président du Comité, le général Descamps, et avec l'approbation de Mgr Huys, évêque de Baudouinville, actuellement en Europe, nous avons décidé de faire placer, sur la tombe du Capitaine Joubert, un monument commémoratif.

Pour d'assez nombreuses raisons, il paraissait inopportun d'apposer une plaque-souvenir sur la façade de l'Hôpital de Baudouinville.

Sur la tombe sera dressé, par les soins des Pères Blancs, un monument, qui aura environ 3 mètres de large et 3 mètres de haut (on est en train de faire une maquette), en pierres brutes, asymétriques, comme je crois me souvenir en avoir vues sur certaines tombes bretonnes.

Dans ces pierres seront encastrés un médaillon rond, de 60 centimètres de diamètre, représentant les traits du Capitaine, et, en dessous, une plaque comportant une courte biographie du Capitaine.

Médaille et plaque seront en bronze.

La confection du médaillon a été confiée au sculpteur Jourdain, qui, comme vous le savez, jouit en Belgique d'une notoriété méritée.

Je me suis rendu, cette semaine, dans son atelier. Le travail est presque terminé, et quasiment prêt à être envoyé au fondeur.

A mon avis, la tête du Capitaine est très bien faite et tout à fait ressemblante. Mais, je dois ajouter que mes souvenirs personnels sont un peu vagues, car il y aura bientôt vingt-cinq ans que je n'ai plus vu le Capitaine.

Il a été convenu que nous inviterions un Père Blanc, de la Résidence d'Anvers, qui a parfaitement connu Joubert, à venir donner son avis. Par même courrier, j'écris dans ce sens à Anvers.

Le sculpteur Jourdain est un homme, non seulement d'un grand talent, mais aussi d'une parfaite amabilité. Vous pouvez donc dire aux anciens zouaves pontificaux que la chose intéresserait, qu'ils peuvent passer par l'atelier de M. Jourdain pour se faire une opinion personnelle. Il habite à Bruxelles, rue de la Consolation, 78. Son numéro de téléphone est : 15.33.48.

Lorsque nous aurons payé le sculpteur, le fondeur, l'emballage, le transport, la douane, etc., il nous restera environ une dizaine de milliers de francs disponibles. Nous comptons remettre cette somme aux Pères Blancs, afin de leur permettre de construire une embarcation qui sera jetée sur le Lac Tanganyka, et qui portera le nom de Capitaine Joubert.

A certain moment, nous avons nourri des espoirs beaucoup plus étendus. Nous avions pensé pouvoir lancer un petit vapeur. Le plan en fut déjà établi. Il est à mon dossier. Nous comptons faire un appel au public et spécialement aux organismes coloniaux. Mais différentes circonstances, et notamment la crise terrible par laquelle passent toutes le-

sociétés, surtout les sociétés coloniales, nous inciteront, je crois, à renoncer à ce projet. Je suis, à cet égard, en rapport avec le Président du Comité, le Général Descamps, et une détermination ne tardera plus. »

Pour cet autre monument, tout combréen celui-là, que doit être *La Vie du Capitaine Joubert*, magistralement commencé par M. Boumier, il continue à s'édifier par les soins de M. Houdebine. La reprise et la continuation de l'œuvre demande, on le comprend aisément, un gros travail auquel notre distingué professeur d'histoire se consacre avec beaucoup d'ardeur et tout son talent. Mais au lieu que M. Boumier publiait ses chapitres au rythme de leur achèvement successif, M. Houdebine préfère achever l'œuvre tout entière et ne la livrer qu'ensuite, pour en mesurer et équilibrer plus aisément toutes les parties. On peut lui faire confiance : un peu prolongée, l'attente des lecteurs ne sera pas trompée.

Variétés bibliographiques

LE CHEMIN DE LA CROIX, par Gabriel LOIRE. Lettre d'introduction de S. Exc. Mgr Harscouët, évêque de Chartres. — Chez l'auteur, 9, rue Chantault, Chartres, et Société Saint-Benoît, 11, rue de Mézières, Paris (6^e). Prix de souscription : Japon, 100 fr. ; Vélin de Rives, 25 fr.

C'est une œuvre admirable d'art et de piété que dans l'ordre du Livre, notre ami, M. Gabriel Loire, peintre-verrier, dessinateur-graveur-sculpteur, vient d'ajouter aux productions très nombreuses déjà et toutes flatteusement remarquées de son talent si riche et si varié. Œuvre vraiment digne de son thème, le plus émouvant qui soit et le plus grand : la folie d'amour qu'est la Passion rédemptrice. Désespérant d'en donner ici louange juste et pertinente, nous sommes heureux d'emprunter la voix d'un ami commun, M. Maurice Brillant, qui est bien l'interprète le plus qualifié pour exprimer à l'artiste Combréen nos compliments, notre admiration et notre fierté :

C'est un chemin de croix, une suite de compositions dessinées par ce jeune et remarquable artiste, que nous avons eu plusieurs occasions de louer, M. Gabriel Loire. Voici comme il se présente :

Un frontispice saisissant, de la plus simple et dramatique mise en pages, dresse la croix nue sur l'âpreté du roc. Une page résume l'histoire iconographique du « Chemin de croix ». Une autre page est comme le frontispice du texte et assemble quelques passages des Ecritures, choisis pour éclairer le dessein de la Rédemption. Puis une double page est consacrée à chacune des stations. La page de gauche nous offre en tête une phrase

évangélique qui indique la scène ; au milieu, en groupe, d'autres textes, pris toujours de l'Ancien Testament, à la fois, et du Nouveau (les textes sont cités en latin et immédiatement traduits) ; en « cul-de-lampe », une réflexion, une sorte de bouquet spirituel, propose la leçon. Sur la page de droite, le dessin, et au bas, en quelques lignes, une description ou, mieux, une élévation, pleine de substance en son tour ingénieux et sobre, sur la station représentée. Les textes scripturaires ont été choisis par M. l'abbé René Loire, professeur à Combrée. La belle architecture des pages imprimées (en rouge et noir), leur équilibre, leur clarté font de la typographie même une œuvre d'art — évidemment disposée par Gabriel Loire.

Quant aux illustrations, elles m'ont ému et charmé. Elles révèlent excellemment, l'esprit du volume (à vrai dire, ce sont elles qui ont donné le ton). Une parfaite sobriété, point de pittoresque vain, nulle surcharge, moins encore de rhétorique. Simplifiant délibérément les épisodes, réduits à deux ou trois, parfois à un seul personnage (de Christ...), ne présentant les figures en général qu'à mi-corps, ce qui permet, en un cadre forcément restreint, de leur donner plus de simple grandeur, d'aisance, de netteté, tracées d'un dessin large et sûr, très expressif, sans rien de contraint et de forcé, empreints, même dans la souffrance évoquée, d'une sérénité divine qui est parfaitement consonante à l'interprétation chrétienne, ne donnant que l'essentiel, mais le donnant avec tant de force et de bonheur qu'elles nous jettent aussitôt dans la prière et dans l'amour — elles sont vraiment, selon l'objet même de l'art chrétien, un adjuvant à la méditation. Certes, on les admire, mais leur plus beau succès, je crois, c'est que, bientôt, on ne pense plus qu'à ce qu'elles veulent nous faire considérer. Les extraits concentrés que sont les dessins, comme les textes, loin d'être une œuvre d'art, fort belle sans doute, mais presque inutile à l'âme religieuse, sont, au premier chef, un Chemin de Croix d'usage... Puis-je le mieux louer?...

Je le fais avec d'autant plus de conviction qu'une grave autorité, comme on dit, me soutient et m'assure. S. Exc. Mgr Harscouët, évêque de Chartres — qui sait juger d'ailleurs l'art chrétien à la fois en liturgiste éminent et en homme averti des goûts de son temps, que n'effraient point d'heureuses nouveautés — Mgr Harscouët a écrit pour le volume une lettre d'introduction où il met en lumière cette valeur proprement religieuse : « Vos images suggèrent une prière et votre prière nous aide à profiter des suggestions de votre art... Belle œuvre, en vérité, que la vôtre, et présentée d'une manière attrayante et très pratique pour faire l'exercice du Chemin de la Croix ! »



LA CHARITÉ DANS L'ORDRE SOCIAL, D'APRÈS LES ENCYCLIQUES SOCIALES DE LÉON XIII ET DE PIE XI, par Maurice BRILLANT. — 1 vol. 1-12, 80 pages, Bloud et Gay, 5 fr.

« Quelques pages un peu graves »..., dont l'auteur en nous les adressant semble quelque peu s'excuser : ce n'est pas nous pourtant qu'elles pouvaient surprendre. M. Brillant suit de trop près le mouvement d'idées contemporain, et surtout des idées chrétiennes, pour n'être pas « à la page », et à la bonne page, en ce qui concerne les questions sociales, et nous connaissons trop bien la flamme ardente de sa pensée et de sa vie chrétiennes pour nous étonner qu'il ait

écrit cet ouvrage pour servir « la Charité » : *Quia Caritas ex Deo est*, la charité et... la justice. Ne cherchez point ici le fantaisiste, le poète, ni l'érudit, mais seulement le chrétien qui, ayant compris son devoir « spécifique » d'écrivain catholique, entend, à l'appel pressant du Souverain Pontife, travailler, à son poste et selon ses moyens propres, au « triomphe de la Charité » qui est l'objectif de cette Action Catholique dont l'organisation sera une des principales gloires du règne de Pie XI.

Or ce triomphe de la Charité ne peut être assuré que dans les conditions et selon les directives posées par les deux magistrales Encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*. C'est de ces deux grandes Encycliques sociales que M. Brillant nous donne « le sens et les raisons » en une brève étude théorique et pratique et l'on n'en saurait imaginer une plus claire, plus précise. Plus entraînante non plus, car il semble que notre éminent ami ait mis en ces pages, au service de la croisade nouvelle, une puissance d'élan et de ferveur à laquelle son art n'avait encore jamais atteint. C'est que jamais, mise à part l'admirable conclusion écrite par lui pour la récente encyclopédie *le Christ*, il n'avait trouvé sujet répondant plus exactement aux tendances premières, à l'instinct le plus profond de sa nature et de son talent. Il a reçu lui, incontestablement, ce don, ce « charisme » de charité dont il fait, un peut trop « charitablement » peut-être une qualité commune à tous les écrivains et artistes, ses frères : « Les écrivains et les artistes sont en quelque façon prédestinés à comprendre l'amour chrétien, à goûter la divine charité... Beaucoup d'entre eux sans doute connaissent mal les Encycliques sociales; les lisant, ils ne peuvent que les admirer, mieux, en être convaincus, en être émus, et, chrétiens, répondre à l'appel pressant, inquiet, de deux grands papes; ils ne peuvent que partager leur pitié, leur amour pour la foule souffrante — qu'elle soit « prolétaire » ou non — et se donner, de façon ou d'autre, quelques-uns peut-être en spécialistes, à cette haute tâche sociale que l'Eglise vient de nous rappeler avec solennité, parce qu'elle est plus nécessaire que jamais et que le monde, sans elle, risque d'agoniser »...



UN CHRÉTIEN POÈTE : MAURICE BRILLANT,
par Pierre DUMAINE. *La Vie Catholique*, 14 janvier 1933

Continuons de mettre à grande épreuve l'humilité et... la charité de notre ami, en reproduisant ici, à sa juste gloire, un savoureux article qui fera le bonheur de tous nos lecteurs. Datant de quelques mois, cet article n'a que le tort — et c'est l'excuse des lignes ci-dessus — de ne pas parler du dernier livre de M. Brillant dont l'œuvre est encore décidément plus difficile à « fixer » que le portrait.

Prétendre enfermer Brillant dans un article de deux colonnes est aussi difficile que d'emprisonner dans une cellule un jardin du pays d'Anjou, que de faire tenir toutes dans une bouteille les eaux chantantes d'une

source vive... Lui-même, il vous incite à y renoncer. La source, comme il est meilleur d'écouter sa musique et de s'y désaltérer ; le jardin, comme il est meilleur de le regarder, d'en goûter les couleurs, les parfums, le soleil, la vie, le rêve !... Je prenais un livre de Brillant, prose ou poésie. Je le lisais, je le relisais, je l'écoutais, nous causions d'une intérieure et silencieuse causerie... si longtemps que je ne trouvais plus celui d'écrire l'article, et si délicieusement que j'envoyais au diable le papier où je devais fixer, grossièrement trahir plutôt, cette figure insaisissable.

Mais voilà, j'ai commencé. Allons jusqu'au bout.

Si l'on jouait encore à des petits jeux de conversation, je vous conseil-lerais d'essayer celui-ci : demandez : qu'est-ce que Brillant ? Il y a de quoi parler pendant des heures, et discuter et disputer. Au bout du compte, saurez-vous rien de précis ?

L'un dira : c'est un monsieur qui a une bonne tête ronde, de bons gros yeux, de bonnes grosses moustaches, et une bonne allure de brave homme un peu effaré... Il marche le dos rond, le crâne en avant et qui semble tirer tout le corps l'après lui... Il est toujours en retard. Il en a tellement l'habitude que même lorsqu'il arrive à l'heure (ce n'est, d'habitude, qu'au théâtre ou au restaurant...) il s'excuse... Il porte un de ces vieux chapeaux qu'a chantés Noël-Noël et qui sont parmi les meilleurs amis de l'homme. Il a des bouquins et des papiers plein ses poches, et sous son bras, dedans une serviette ou à côté d'elle. Il fume à peu près sans arrêt, du gris « qu'il prend dans ses doigts et qu'il roule », repoussant la cigarette toute faite avec l'horreur de l'humaniste pour un barbare progrès. Il en va de même du stylo, auquel il préfère le porte-plume d'écolier, dont il se sert pour tracer sur de grandes pages de format écolier, une écriture pour laquelle il faudrait inventer, si elle n'existait, l'image de « pattes de mouche », mais un genre de « pattes de mouche » qu'il a porté à la plus haute perfection, et qui l'a rendu célèbre autant que redouté dans la corporation des typos...

Voilà ce que dira l'un. Un autre ajoutera : la bonne tête ronde enclôt un trésor de science et de toutes les espèces de sciences, et notamment la science des arts, et par-dessus tout, animant tout, la science de Dieu... Les bons gros yeux sont toujours étonnamment lumineux, lumière calme et tendre de rêve, lumière scintillante de malice, lumière ardente et claire d'intelligence, lumière douce et forte de bonté, et d'autres encore, reflets infiniment nuancés d'une âme riche de tous les dons de la terre et du ciel... Les grosses moustaches laissent passer les paroles par où s'exprime tout ce que nous avons vu dans les yeux. Elles laissent passer aussi, mais dans l'autre sens, les mets qu'il est digne et juste d'offrir à l'un des quarante de l'Académie des Gastronomes... Il est en retard, toujours, parce que toujours il travaille, sans cesser de grogner contre cette punition qu'est le travail. Une nuit sur deux, après être rentré vers minuit du théâtre ou d'un concert, et après avoir écrit cinq, huit, dix pages, qui, pour la quantité comme pour la qualité, en font cent d'un autre, il s'endort sur sa table, en rêvant qu'il boit une « fillette » de vin d'Anjou dans un jardin des bords de la Loire, tandis que l'aurore aux doigts de rose lance bruyamment dans les rues de Paris les voitures des marchands et les camions des videurs de poubelles...

Mais, à 9 heures, il sera réveillé pour le repas eucharistique qui est le secret de sa vie...

Un autre encore, qui l'aura lu, dira : c'est un savant. Et bien sûr, il dira vrai. Mais il ne dira pas toute la vérité. D'abord Brillant bouleverse un peu les idées plus ou moins justes ou les images plus ou moins fausses que l'on se fait communément du savant. Il n'est pas le savant d'une science, qui ne voit guère au delà de sa spécialité. Il n'est même

pas le savant aux horizons plus vastes, mais qui vit courbé sur son scientifique champ et qui n'en lève pas le nez. Je ne sais de quelle science Brillant n'est pas le savant. Mais je sais que toutes ces sciences ensemble ne suffisent pas à l'expliquer. Il est savant. Il n'est pas qu'un savant. Il est même, au fond du fond, bien autre chose qu'un savant. Il est savant un peu comme il est gastronome, comme il est amateur de la danse classique, aussi sérieusement, mais sans plus d'étalage. Et même une modestie malicieuse lui fait coquettement parler de sa gourmandise ou de son goût du ballet, pour que le reste, et notamment sa science, demeure mieux caché aux yeux du profane.

Que dire, ou que ne pas dire de cette science : épigraphie grecque, céramographie antique, histoire des religions, études sur le texte du Nouveau Testament, musique, art chrétien, histoire de la danse de théâtre, voilà ce qu'il avoue communément, mais à quoi il faudrait ajouter toutes sortes de branches du savoir profane ou religieux.

Son œuvre scientifique, comme toute son œuvre, tient surtout en d'innombrables articles, publiés en d'innombrables dictionnaires, revues et journaux. Deux livres, d'ailleurs épuisés : *Les Secrétaires athéniens*, qui parut en 1911; *Les Mystères d'Eleusis*, qui parut en 1920.

En 1927, il publie *L'Art chrétien au XX^e siècle*, continuant cette œuvre de chrétien critique d'art qu'il avait inaugurée par *Le Charme de Florence* en 1912, et qui nous valut encore, il y a trois ans, une étude sur *Maurice Denis*...

Il est si peu « savant » et si bien, qu'il sait rendre la science aimable, pour ne pas dire amusante, dans ces romans qui ne répondent peut-être pas exactement à l'idée, d'ailleurs contestable, que nos contemporains se font du roman, mais qui sont incontestablement de grandes œuvres, et dont le succès, pour être parti d'une marche lente, n'avancera que plus longtemps et n'ira que plus loin, des œuvres que des juges sévères qualifient déjà de « classiques ». Vous en connaissez les titres, *Les Années d'apprentissage de Sylvain Briollet*, et *L'Amour sur les tréteaux ou La Fidélité punie*. Œuvres d'humaniste chrétien, riches d'humain, riches de tous les trésors humains; œuvres écrites dans un français qui n'est heureusement pas d'aujourd'hui, et qui garde le goût frais et piquant, la clarté, la force, le charme, l'esprit du meilleur français qui fut écrit.

Il sait avoir aussi la science gaie et satirique, et il a moqué *Quelques sacristains de la chapelle laïque* de la plus plaisante manière. Si bien que voulant faire une revue satirique, je n'eus jamais osé l'appeler *Le Sel* si Brillant ne m'avait promis d'y écrire...

Qu'est-ce que Brillant? Vous croyez que nous avons répondu? Mais non. Nous tournons autour de la réponse. Mais la réponse restera dans l'encrier.

Savant, il est encore artiste, artiste audacieux, artiste exigeant, artiste amoureux de tous les arts passés, présents, futurs, artiste aussi respectueux des lois essentielles des arts que curieux et enthousiaste des recherches, des tâtonnements de ces mêmes arts sur la route incertaine de l'avenir.

Ecrivain, il est aussi musicien. Il l'est profondément, il l'est dans le tréfonds de lui-même, il l'est dans ses actes comme dans ses écrits. On ne le comprend pas bien, ni ses œuvres, sans cette musique intérieure au rythme de laquelle il se meut...

Nous tournons toujours. Toucherons-nous à l'essentiel? Tant pis, je risque une explication. Deux mots : il est poète, il est chrétien. Je crois que c'est la double clé de ce mystérieux trésor.

Il est poète. Son premier livre, en 1914, fut de poésie, *Les Matins d'argent*. Puis, après quelques œuvres savantes, il nous offrit, en 1921

Musique sacrée, Musique profane. En 1925, il offrit à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus sa *Cantilène pour une jeune sainte*. Et il y a quelques semaines, *Musique des Saisons*, dix poèmes tirés sur un papier digne d'eux. Hélas ! Tous ces recueils sont ou épuisés, ou édités luxueusement. Ne serait-il point temps de les mettre à la portée d'un plus vaste public ?

Brillant est un poète musicien. Il l'est par don de nature, il l'est aussi par choix, un choix dont il nous a donné les raisons. Le titre de ses recueils nous l'indique. Le titre de ses poèmes aussi. « De la musique », non pas « avant toute chose », mais en toute chose. Chacun de ces poèmes est musique, musique des sons, musique des rythmes. Dès la première note, ils nous tiennent :

J'ai vu votre amour dans le soir
Se lever sur le coteau bleu.

Ou bien :

Eblouissant l'aurore,
Debout sur le mont tiède et floconneux qui dort...

Ou bien :

Le jour tiède qui meurt en fragiles cadences...

Ou bien :

Ton âme est née d'un son de flûte, ô Petrouchka...

Ou bien :

Le cœur de notre Ami divin saigne sans trêve...

Et dès ce premier coup d'archet, nous sommes emportés, et souvent dans de merveilleuses et pleines et souples symphonies, où le thème spirituel et musical est pris, repris, développé, porté jusqu'à son épanouissement.

C'est un art qui ne se décrit point, en vérité, et plutôt que tous ces mots que j'aligne en pestant parce qu'ils ne signifient rien de ce que je veux dire, je vous conseille, je vous adjure de lire, mieux, d'écouter chanter à votre oreille et de regarder danser devant vos yeux ces poèmes, à la gloire de la beauté et de son créateur.

Lointains et doux comme une musique profonde
Les battements du cœur divin
Rythment l'enchantement du monde

écrit-il. Ce sont ces mêmes battements du cœur divin, qui rythment l'enchantement de sa poésie, de cette poésie qui pudiquement se cache, mais qu'il faudra bien, lorsqu'on l'aura découverte, faire monter à sa vraie place, l'une des premières de ce temps et de tous les temps.

Il est poète, et voilà pour la forme. Au fond, il est chrétien. Mais il y a chrétien et chrétien, ou plutôt l'on donne cette marque à toutes sortes de produits.

Je suis assez gêné pour vous dire de quelle manière Brillant est chrétien. Et il le serait, lui, tellement plus que moi. Pourtant, je dois marquer cela, car vous ne pourrez pas expliquer Brillant si vous ne le savez poète et chrétien. Chrétien, il l'est par ses écrits. L'un d'eux résume tous les autres : cette conclusion que Brillant a écrite pour l'encyclopédie *Le Christ*, laquelle groupait la collaboration des meilleurs spécialistes religieux ou laïques. Cette conclusion, qui est un vrai traité, fut très remarquée, et de l'avis de tous forme la digne couronne d'un très grand livre. Notre ami s'y est mis tout entier, et dans toutes ses activités, de savant profane et religieux, de lettré, d'artiste, de chrétien...

Chrétien, il l'est encore par ses œuvres, et la part, souvent principale,

qu'il a prise à la fondation de telle ou telle œuvre. Ne citons ici que « l'Union Catholique du Théâtre », qui sans lui ne serait jamais née.

Il l'est surtout par la manière dont il vit son christianisme. Je n'ai jamais entendu un laïque parler du Christ comme lui, avec cette amitié fervente, profonde, familière et passionnée tout ensemble. Quand Brillant vous parle du Christ, on Le sent présent. On a l'impression qu'il vient de Le rencontrer, là, dans cette rue, sur cette place. Il est un « porte-Christ », sans affectation comme sans respect humain, dans la simplicité et la gaieté. Il est un chrétien eucharistique, qui s'abreuve chaque jour à la source de la Vie, dont le cœur déborde de cette Vie et l'offre autour de lui. Si vous pouviez lire cette *Rapsodie mystique* qui est un des poèmes de *Musique sacrée, musique profane*, vous comprendriez mieux à quel point c'est vrai.

J'ai bu le vin de votre amour
J'ai bu le vin
Puissant et lourd
De votre amour...

J'ai bu le vin
Aux douceurs d'ombre et de velours
Depuis ce jour
Je m'enivre de votre amour.

De l'amour divin, il ne chante pas que l'ivresse, mais les exigences et les angoisses :

O maître, épargnez-moi la divine folie
Et l'amour sans mesure où tout l'être s'oublie.
Conduisez-moi par d'humbles sentiers sans détours.
Hélas ! vous restez sourd
Et vous pressez plus fort la main qui vous supplie...
Vous le voulez?... Ah ! je vous aime, je faiblis...
Mais je tremble devant la folie où je cours.
Mon âme morte se délie,
Et je sens tour à tour
L'espoir et le désir et l'effroi de l'amour.

Cet amour est aussi le secret de sa liberté, de ce qu'on a appelé son scepticisme à l'égard de tout ce qui n'est pas Jésus, de tout ce qui ne touche pas à Jésus, de tout ce qui n'est pas les intérêts ou la gloire de Jésus. Il est un de ces hommes « libres de tout, sauf de Jésus », les vrais hommes libres, les vrais hommes heureux, les vrais hommes bons...

Je m'arrête, parce qu'il le faut. Mais je n'ai rien dit. Tâchez d'imaginer vous-même, à travers mon bafouillage, quel grand bonhomme c'est là. Et donnez-lui votre amitié. Vous n'aurez pas souvent l'occasion de la si bien placer.

Pierre DUMAINE,

★★

M. le chanoine Uzureau a publié dans l'*Anjou historique* d'octobre dernier un article sur le *département de Maine-et-Loire en 1858* d'après les rapports officiels des Préfet et Sous-Préfets en exercice. Nous en détachons les intéressants passages où ces Messieurs font à Combrée « trop d'honneur ».

Extrait du rapport de M. Bourlon du Rouvre, Préfet, daté du 13 juin 1858 :

« La situation est déplorable dans l'arrondissement de Segré. L'autorité n'y a aucune influence. Le sous-préfet, mal logé, mesquinement meublé, est dans l'impossibilité de recevoir, et n'y est ni plus connu ni plus considéré que son chef de bureau. M. le comte de Falloux, aidé par le clergé et surtout par Mgr. Angebault, évêque d'Angers, a toute l'influence. Il n'agit pas personnellement contre le Gouvernement, mais ses coréligionnaires politiques sont loin d'avoir la même réserve, la même retenue. Les fonctionnaires sont obligés de se montrer peu ardents dans leurs sympathies pour l'Empereur sous peine d'être mal vus dans le pays. La magistrature n'est d'aucun secours au sous-préfet, qui a une tâche bien difficile. L'institution de Combrée, appartenant à l'Evêque, donne l'instruction et l'éducation aux fils des gentillâtres et des riches cultivateurs du pays. Patronné par M. de Falloux, fréquemment visité par les chefs du parti légitimiste, cet établissement qui m'a été présenté comme dirigé dans des conditions peu sympathiques au Gouvernement impérial, est une pépinière d'où sortent généralement des jeunes gens qui se font remarquer par l'ardeur de leurs convictions légitimistes. Il serait très désirable que le Gouvernement pût attirer dans ses lycées, en abaissant le prix de la pension, les fils de cultivateurs qui souvent ne sont élevés à Combrée ou dans des institutions semblables, assez nombreuses en Anjou, qu'à cause des avantages pécuniaires qu'ils y trouvent. Il est évident qu'une insurrection armée n'est pas à craindre dans ce pays, mais la population de tout l'arrondissement n'a qu'une grande tiédeur de dévouement pour le Gouvernement impérial. »

Le 2 août 1858, M. Esnard, sous-préfet de Segré, mandait au préfet de Maine-et-Loire :

Le 26 juillet 1858, entrée à Segré de NN. SS. l'archevêque de Tours et des évêques d'Angers, du Mans, d'Orléans et de Chartres. Décorations spéciales dans les rues, visites des autorités aux prélats, à la cure de Segré.

Le 27 juillet, grande cérémonie à Combrée, à l'occasion de la consécration de la chapelle de l'institution ecclésiastique, en présence de NN. SS. les archevêques de Tours et de Cambrai, et des évêques de Bruges, du Mans, de Laval, d'Orléans, de Chartres et de Poitiers, de sept à huit cents ecclésiastiques et de cinq à six mille personnes.

J'étais présent à toutes ces cérémonies, qui n'ont été marquées par aucun incident fâcheux, sous le rapport moral, religieux et politique. (*Archives de Maine-et-Loire, 20 M 38.*)

DERNIÈRE HEURE

Décisions de l'Assemblée générale du 13 Juin 1933

1° L'Assemblée générale du 13 juin a porté à l'unanimité le prix de la cotisation annuelle pour les membres de l'Association Amicale à *20 francs*, rachetables par un versement définitif de *400 francs*.

La cotisation exigible pour l'année en cours 1933 sera encore de *15 francs*, — à quoi pourront ensuite se tenir, en joignant un mot d'excuse, ceux que l'augmentation votée pourrait, par ce temps de crise, réellement gêner.

Un délai de six mois est laissé permettant, *jusqu'au 1^{er} janvier 1934*, de racheter définitivement sa cotisation annuelle par *un versement de 300 francs*.

2° L'Assemblée approuvant l'organisation définitive de l'Œuvre des Pupilles, a fait un pressant appel à tous ses membres, présents et absents, pour la constitution immédiate de plusieurs bourses. Sur le champ ont été souscrites :

60 cotisations annuelles à 20 francs,

5 parts fondées à 500 francs,

et 400 francs de dons ont été recueillis.

Avec les versements antérieurs, une première bourse est dorénavant assurée, et en partie une deuxième qu'il s'agit de compléter d'urgence...

Allez-y, bienveillant lecteurs et amis, du geste qu'on attend de vous... Le Compte Courant du pro-trésorier de l'Amicale vous est ouvert : Nantes 152-60.

Le Gérant : CH. DELABROUSSE.